



HAL
open science

L'OTAN face aux menaces sécuritaires sur son Flanc Sud : la réforme du renseignement à l'OTAN, une réponse au développement des nouvelles menaces sécuritaires

Clémence Gaioni

► To cite this version:

Clémence Gaioni. L'OTAN face aux menaces sécuritaires sur son Flanc Sud : la réforme du renseignement à l'OTAN, une réponse au développement des nouvelles menaces sécuritaires. Science politique. 2016. dumas-01430972

HAL Id: dumas-01430972

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01430972>

Submitted on 10 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Sciences Po Grenoble



Clémence GAIONI

L'OTAN face aux menaces sécuritaires sur son Flanc Sud

La réforme du renseignement à l'OTAN, une réponse au développement des nouvelles menaces sécuritaire.

Année 2015-2016

Master « Intégration et Mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient »

Mémoire professionnel réalisé sous la direction de Jean MARCOU

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Sciences Po Grenoble

Clémence GAIONI

**L'OTAN face aux menaces sécuritaires sur son Flanc
Sud.**

**La réforme du renseignement à l'OTAN, une réponse au
développement des nouvelles menaces sécuritaires.**

Année 2015 - 2016

Master « Intégration et Mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient »

Mémoire professionnel réalisé sous la direction de Jean MARCOU

Résumé

Depuis la fin de la Guerre Froide, l'OTAN a su conserver un rôle prépondérant sur la scène internationale en s'adaptant aux nouveaux enjeux sécuritaires du monde post-Guerre Froide. L'Alliance a traditionnellement été tournée vers son Flanc Est, mais après la chute de l'URSS elle doit désormais faire face au développement de nouvelles menaces sécuritaires sur son Flanc Sud.

L'émergence de groupes terroristes, de cyber criminalité et plus globalement d'une instabilité politique en Méditerranée et au Moyen-Orient, oblige l'OTAN à s'adapter. C'est notamment à travers une réforme du renseignement que l'organisation tente de faire face à ces menaces, en rationalisant et améliorant ses capacités de veille stratégique.

Summary

Since the end of the Cold War, NATO has been able to maintain its dominating role in international relations thanks to its capacities for adaptation to new security challenges. Usually the Alliance's policies are centered on its eastern flank, but after the USSR collapse it has to face new security challenges emerging on its southern flank.

Terrorist groups, cyber criminality and on the whole the political instability in the Mediterranean sea and the Middle East, are factors making NATO doing reforms. Through its intelligence reform, the organization tries to face challenges while streamlining and developing its capacities in strategic monitoring.

OTAN – Réforme – Sécurité – Enjeux – Flanc Sud - Renseignement

NATO – Reform – Security – Challenges – South Flank - Intelligence

Remerciements

Je remercie mon tuteur de stage ainsi que Jean Marcou, professeur à Sciences Po Grenoble et directeur du master « Intégration et Mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient » pour leurs conseils dans la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également mes proches pour toute l'aide qu'ils m'ont apporté pendant toute la durée de mon stage et de la rédaction de ce mémoire.

Sommaire

Introduction	6
I. Les nécessaires réformes successives de l'OTAN depuis sa création	11
A. Histoire de l'OTAN.....	11
1. Création et buts premiers.	11
2. Des nécessaires réformes après la GF et au tournant du XXI ^{ème} siècle.....	19
B. L'OTAN face à de nouvelles menaces.....	21
1. Le terrorisme islamique.	21
2. La lutte contre la prolifération d'ADM et cyberwar.	25
II. La réforme de l'OTAN pour répondre aux menaces sur son Flanc Sud	35
A. De nouvelles menaces aux portes de l'Europe.....	35
1. Des contextes difficiles au Moyen Orient.....	35
2. Une crise migratoire inédite pesant sur l'Europe.....	48
B. La réforme du renseignement à l'OTAN comme réponse aux menaces sur le Flanc sud de l'Europe.....	57
1. Une réforme de l'OTAN via une réforme du renseignement d'intérêt militaire.....	57
2. La DRM comme important appui à l'OTAN.....	64
Conclusion	67
Bibliographie	71
Table des illustrations et des annexes	81

Introduction

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), est une organisation politico-militaire créée le 4 avril 1949, à l'aube de la Guerre Froide. Elle réunit aujourd'hui 900 millions d'habitants soit 13% de la population mondiale et 45% du PIB mondial¹. La création de l'OTAN fait suite à la Seconde Guerre mondiale, dans un monde bipolaire partagé entre deux blocs, le soviétique et l'occidental. Entre 1947 et 1991, pendant la Guerre Froide les nations ont craint de voir éclater un conflit conventionnel et potentiellement nucléaire entre les Etats-Unis et l'URSS. L'OTAN était alors opposée au pacte de Varsovie, créé le 14 mai 1955 et composé de la plupart des Etats du bloc soviétique. Cette alliance était à la fois militaire, économique et politique, et était une réponse de l'URSS à l'OTAN. La fin de la Guerre Froide a mis définitivement fin au monde bipolaire, comme l'explique Ike Zhang « *la plupart des nations du monde, y compris les nouveaux pays industrialisés, qui ont renforcé leur rôle dans les affaires internationales, aspirent à la multipolarité* »² dès lors que l'URSS disparaît. La chute du pacte de Varsovie qui a fait suite à celle de l'URSS en 1991, aurait dû entraîner la fin de l'OTAN qui perdait son ennemi et n'avait à première vue plus de raison d'être. Pourtant l'Alliance existe toujours, elle a perduré dans le temps et a même accueilli d'anciens Etats membres du pacte de Varsovie, se faisant elle a tenté de s'adapter à l'évolution des relations internationales et à l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux Etats comme puissances. En 1993, le sénateur américain Richard Lugar avait dit que l'OTAN serait « *out of area* » ou « *out of business* » si elle n'accueillait pas les anciens pays du bloc soviétique, une façon de soutenir que pour perdurer l'OTAN devait évoluer et s'agrandir³. Cette transition n'a pas été aisée, de nombreux Etats ont émis des réserves, c'est par le biais du programme « Partenariat pour la paix » (PpP) initié par le président Clinton qui réunissait les Etats candidats à l'adhésion, ainsi que la création de dialogues internationaux comme le Dialogue méditerranéen de 1994 que l'OTAN a débuté sa transformation⁴. En 1999 avec le soutien des Etats-Unis, l'OTAN a accueilli trois nouveaux Etats membres, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, puis en 2003 sept autres, la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, et enfin en 2007 l'Albanie et la Croatie. Les élargissements ont été accompagnés de la mise en place de missions de maintien de la paix, notamment au Kosovo. Depuis le 11 septembre, l'OTAN est entrée dans une nouvelle phase de transformation face à

¹ BRZEZINSKI Zbigniew, 'anglais (Etats-Unis) par Hochraich. Diana Hochraich, « Un programme pour l'OTAN : vers un réseau de sécurité mondiale », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 769.

² YIKE Zhang, « Qu'est-ce que la géopolitique, diyuan zhengzhixue ? », *Outre-Terre* 2006/2 n° 15, page 45.

³ KAMP Karl-Heinz, « L'OTAN : de Washington (1949) à Strasbourg-Kehl (2009) », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 753.

⁴ KAMP Karl-Heinz, « L'OTAN : de Washington (1949) à Strasbourg-Kehl (2009) », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 755.

l'émergence de la menace terroriste islamiste globale, d'abord avec Al-Qaïda puis l'Etat islamique. Dès 2010, et à la suite des printemps arabes, le Moyen Orient a connu une succession de déstabilisations politiques ayant notamment entraîné le conflit syrien, et l'effondrement du régime libyen de Mouammar Kadhafi. Ces évolutions ont entraîné une crise migratoire sans précédent pour l'Europe, ainsi que le développement de nouvelles menaces sécuritaires internationales comme avec l'émergence de l'Etat islamique. Les guerres en Syrie et en Libye, ainsi que les pressions migratoires et les trafics en Méditerranée poussent l'OTAN à réformer sa politique sécuritaire pour davantage prendre en compte les évolutions du XXI^{ème} siècle. Le sommet de Varsovie, qui aura lieu les 8 et 9 juillet 2016, devrait entériner cette nouvelle impulsion allant dans une plus grande prise en considération de son Flanc Sud par l'OTAN, sans pour autant que le Flanc Est ne soit délaissé puisque l'organisation y renforce sa présence militaire. Depuis la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée par la Russie, l'OTAN a multiplié les manœuvres militaires à l'Est, et a décidé d'accueillir le Monténégro comme nouveau membre, le protocole d'adhésion a été signé le 19 mai 2016 à Bruxelles⁵. L'OTAN va aussi prendre en charge le bouclier antimissile américain qui sera déployé en Roumanie et en Pologne, comme cela a été décidé lors du sommet de Lisbonne en 2010. Le 12 mai 2016, un premier site antimissile a été inauguré en Pologne, et un second est en cours de construction⁶. Selon le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg « *ces missiles sont purement défensifs. (...) Les projectiles que nous utilisons pour détruire les missiles ne contiennent pas d'explosifs. Ils sont uniquement destinés à abattre leur cible. Ce système ne représente aucune menace envers la capacité russe de dissuasion nucléaire* »⁷. Un bâtiment de commandement pour un système antimissile à base de missiles intercepteurs de type SM-2⁸ a été prévu à Deveselu en Roumanie près de la frontière avec la Bulgarie. Un autre sera construit d'ici 2018 en Pologne, près de la mer Baltique, pour des missiles plus puissants de type SM-3⁹. La Chine et surtout la Russie dénoncent ce projet, comme l'a déclaré le président de la commission de Défense russe Vladimir Komoïedov « *tout cela est à 100, 200, 1000% dirigé contre nous. Ce n'est pas l'Iran mais la Russie et ses capacités de dissuasion nucléaire [qui sont visées]* »¹⁰. Cette accusation est réfutée par l'OTAN et son secrétaire général, qui a déclaré : « *nous avons expliqué à maintes reprises que nos missiles intercepteurs sont trop peu nombreux et trop proches de la Russie pour que ce système puisse abattre des missiles balistiques intercontinentaux russes. Nous allons poursuivre notre*

⁵ LE POINT avec AFP, « L'Otan finalise son nouvel ordre de bataille face à la Russie », sur le site du *Point*, le 19 mai 2016.

⁶ KOLLER Frédéric, « L'Europe construit son bouclier antimissile d'origine américaine », sur le site du *Temps*, le 12 mai 2016.

⁷ *Ibid.*

⁸ Les missiles de type SM sont des *Standard Missiles* américains de la famille des missiles de défense aérienne guidés surface-air, utilisés sur des navires, ou sol-air.

⁹ KOLLER Frédéric, « L'Europe construit son bouclier antimissile d'origine américaine », sur le site du *Temps*, le 12 mai 2016.

¹⁰ *Ibid.*

dialogue avec la Russie »¹¹. Ces événements prouvent que l'OTAN ne délaisse pas son Flanc Est, elle tente au contraire de répondre aux craintes des Alliés orientaux. L'organisation ne peut pas non plus se permettre de ne pas prendre en compte les évolutions politiques et militaires en développement sur son Flanc Sud, les nouvelles menaces qui y sont présentes inquiètent en effet les Alliés du sud-ouest de l'Europe. Le Flanc Sud correspond à la Méditerranée et au Moyen et Proche Orient, en jonction avec le Flanc Est au niveau de la Syrie et de l'Irak. Le Flanc Est correspond quant à lui à l'Europe de l'est ainsi qu'à la Russie, zone de préoccupation traditionnelle de l'OTAN depuis sa création. Le Flanc Sud et le Flanc Est semblent donc s'être rejoints pour ne former plus qu'un seul Flanc, hérité des anciens antagonismes de la Guerre Froide et des nouveaux apparus à la fin du XX^{ème} et au début du XXI^{ème} siècle.

Le sommet de Varsovie est une étape politique importante pour l'Alliance qui doit y entériner des réformes visant à mieux prendre en compte les nouvelles menaces sécuritaires sur son Flanc Sud. Depuis le sommet de Lisbonne des 19 et 20 novembre 2010, l'OTAN et les nations ont conçu un nouveau concept stratégique qui vise à adapter l'Alliance aux évolutions nouvelles des relations internationales, et qui doit donc remplacer celui adopté en 1999 lors du sommet de Washington. Ce nouveau concept stratégique définit les nouvelles menaces sécuritaires pour l'OTAN comme étant la prolifération des armes de destruction massive et des missiles balistiques, le terrorisme, les cybers attaques, les menaces à la sécurité énergétique, l'instabilité et les conflits aux frontières de l'Alliance et enfin les contraintes environnementales¹². Ce nouveau concept stratégique vise aussi à doter l'organisation de moyens pour lutter contre les nouvelles menaces, et notamment la cybercriminalité et le terrorisme. Ce sommet a consacré le lancement de réformes de la structure de commandement pour la rendre « *plus légère et plus souple* », réduisant le nombre de quartiers généraux de 11 à 7, et en baissant les effectifs militaires d'un tiers¹³. L'un des aspects de la réforme concerne le renseignement militaire et civil de l'organisation qui est un élément incontournable dans la lutte contre des menaces non conventionnelles. Selon Carl Trémoureux¹⁴, une menace repose sur une capacité de nuisance, une intention malveillante et l'existence de vulnérabilités chez la cible permettant la mise en œuvre d'un acte malveillant¹⁵. Les attaques terroristes qui ont eu lieu sur les territoires des Etats occidentaux, en Europe ou aux Etats-Unis, ont prouvé que ces derniers étaient vulnérables. Après les attentats du 11 septembre 2001, la CIA a été fortement critiquée pour n'avoir pas su les anticiper, de même qu'après les attentats de 2015 en France, la DGSI a également été décriée. John Brennan, le directeur de la CIA a ainsi déclaré que « *Paris a été un*

¹¹ *Ibid.*

¹² COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, page 10.

¹³ NATO, « Les dirigeants des pays de l'OTAN approuvent un ensemble de réformes ambitieuses », sur le site de l'OTAN, le 20 novembre 2010.

¹⁴ Carl Trémoureux est chargé d'études au ministère de la Défense.

¹⁵ TREMOUREUX Carl, « Sécurité, précaution et prospective », *Raisons politiques* 2008/4 (n° 32), page 113.

échec pour les services de renseignement. Tous les terroristes, sauf un (en réalité deux, Ndlr) étaient des citoyens français, entraînés par l'Etat islamique en Syrie. Ils ont réussi à revenir sans être détectés et ont attaqué à six endroits tuant 130 personnes »¹⁶. La vulnérabilité des services nationaux de renseignement occidentaux a poussé les Etats à davantage embaucher de personnel pour mieux répondre à la menace, mais aussi pour rassurer les citoyens. Dans ce contexte, le renseignement apparaît comme indispensable à la prévention des nouvelles menaces et c'est pourquoi l'OTAN tente également de rationaliser ses services. Le renseignement peut être défini à la fois comme une connaissance, une information, une activité visant à obtenir cette connaissance, et enfin le terme peut aussi désigner l'organisation qui produit du renseignement¹⁷. Selon le général Jean Coulloume-Labarthe¹⁸, le renseignement est un élément de défense indispensable qu'il convient de renforcer pour réduire les lacunes en matière de SIGINT¹⁹, tout en augmentant les capacités HUMINT²⁰. La mondialisation créant des menaces globales, la réponse sécuritaire doit d'être apportée sur une même échelle, et c'est pourquoi les nations ont souhaité renforcer le renseignement à l'OTAN. Le partage d'informations entre Etats membres renforce la prévention de ces menaces, qu'elles soient terroristes, criminelles, matérielles ou immatérielles. Dès lors, comment l'Alliance, à travers sa réforme du renseignement tente-t-elle de faire face au développement de ces nouvelles menaces sécuritaires sur le Flanc Sud de l'Europe ?

Pour faire face au développement de nouvelles menaces sécuritaires sur le Flanc Sud de l'Europe, l'OTAN dispose d'ores-et-déjà de moyens de défense conséquents (I). A travers son histoire, sa construction, son organisation et ses objectifs, l'OTAN a réussi à jouer son rôle sécuritaire majeur (IA). Désormais, l'OTAN fait face aux nouvelles menaces de ce début du XXI^{ème} siècle et doit y répondre (IB). L'organisation doit dorénavant s'organiser pour lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive, le cyber terrorisme, mais également le développement du terrorisme islamique. Ces éléments associés à la déstabilisation du Flanc Sud de l'Europe poussent l'OTAN à se réformer (II). Depuis les printemps arabes, certaines régions du Moyen-Orient comme la Syrie, l'Irak et la Libye sont en proie à la guerre. Ces bouleversements ont eu de nombreuses conséquences comme le renforcement des flux migratoires en direction de l'Europe (IIA). Pour faire face à ces menaces l'OTAN entreprend des réformes dans le but d'améliorer ses capacités de réaction, et notamment celle du renseignement d'intérêt militaire (IIB). Cette dynamique est

¹⁶ BLOCH Michaël, « Attentats de Paris : le patron de la CIA critique « l'échec » des services de renseignement », sur le site du *JDD*, le 15 février 2016.

¹⁷ BULINGE Franck et BOUTIN Eric, « Le renseignement comme objet de recherche en SHS : le rôle central des SIC », *Communication et organisation*, n°47, 2015, page 182.

¹⁸ Jean Coulloume-Labarthe était général de corps d'armée et contrôleur général des armées.

¹⁹ *Signals intelligence*, ou ROEM en français qui correspond au renseignement d'origine électromagnétique.

²⁰ *Human Intelligence*, ou ROIM en français qui correspond au renseignement d'origine humaine.

²¹ COULLOUME-LABARTHE Jean, « Nouvelles conflictualités et défense moderne : l'approche globale », *Raisons politiques* 2008/4 (n° 32), page 105.

soutenue par la Direction du Renseignement Militaire puisque les deux structures collaborent ensemble à la défense de l'Alliance.

I. Les nécessaires réformes successives de l'OTAN depuis sa création.

L'OTAN est une alliance militaire créée dans le contexte particulier qu'était celui de la Guerre Froide, d'affrontement entre deux blocs dans un monde bipolaire. Ses missions étaient clairement définies, l'organisation était vouée à la défense de ses membres contre un seul ennemi identifié, et sa structure était organisée dans ce but (IA). La fin de la Guerre Froide et le tournant du XXI^e siècle ont poussé l'Alliance à se réformer pour justifier sa pérennité et être capable de répondre aux nouveaux enjeux d'un monde devenu multipolaire (IB). L'OTAN doit faire face aux nouvelles menaces sécuritaires du XXI^{ème} siècle : l'émergence du terrorisme islamique et ses conséquences, ainsi que le cyber terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive.

A. Histoire de l'OTAN.

1. Création et buts premiers.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a été créée en 1949, elle est actuellement composée de 28 Etats membres, en Europe et en Amérique du Nord, comme les Etats-Unis, le Canada, la France, le Royaume-Uni, et l'Allemagne. Les candidats à l'adhésion doivent être « *en position de poursuivre les principes du Traité et de contribuer à la sécurité de la zone nord atlantique* »²². L'OTAN est une alliance politique et militaire dont le but est d'assurer la liberté et la sécurité de ses membres à travers des moyens politiques et militaires. Elle promeut les valeurs démocratiques et encourage la consultation et la coopération dans la résolution de conflits. Le traité de l'Atlantique nord, à son article 5 établit le principe de défense collective selon lequel une attaque contre un membre de l'Alliance est considérée comme une attaque contre tous les autres membres, puisqu'il précise que « *les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se*

²² OTAN : www.nato.int. Traduit de l'anglais par Clémence Gaioni.

produit, chacune d'elles [...] assistera la partie ou les parties ainsi attaquées [...] y compris [par] l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique nord. Toute attaque armée de cette nature et toute mesure prise en conséquence seront immédiatement portées à la connaissance du Conseil de Sécurité. Ces mesures prendront fin quand le Conseil de Sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales »²³. Ce principe de solidarité est le fondement de l'Alliance, puisque tout membre²⁴ subissant une attaque extérieure peut être secouru par l'ensemble des autres membres. A sa création à la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'OTAN avait pour but de s'opposer à l'expansionnisme soviétique, de réduire le risque d'une résurgence du nationalisme militaire en Europe, et d'encourager l'intégration politique européenne²⁵. En réaction à l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest, le Pacte de Varsovie a été créé, intégrant l'Allemagne de l'Est à l'alliance militaire soviétique²⁶. Dans les années 1950, l'OTAN a adopté la doctrine de « *Massive retaliation* », ou doctrine de représailles massives, selon laquelle toute attaque de l'URSS conduirait à une guerre nucléaire. Inscrite dans une logique de dissuasion militaire, la doctrine a permis aux Etats européens de se reconstruire sans avoir à trop investir pour maintenir des forces armées mobiles très conséquentes, facilitant ainsi leur développement économique dans l'après-guerre²⁷. Avec l'invasion de l'Afghanistan en 1979 par l'URSS, la Détente prend fin et jusqu'en 1989 les missions de l'Alliance sont tournées sur son Flanc Est, contre l'URSS. Durant toute la Guerre Froide l'OTAN se concentre sur son ennemi direct, mais ne dispose pas de force expéditionnaire et se contente de tenir une position défensive. La chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 a été un signe avant-coureur de la fin de l'URSS. En 1991, l'URSS s'effondre mettant ainsi un terme à la Guerre Froide et au Pacte de Varsovie, sans pour autant que la fin de l'ennemi militaire de l'OTAN n'entraîne celle de l'Alliance. Pour perdurer l'organisation a expliqué que le risque de résurgence du nationalisme militaire était imminent, et que son rôle était également de soutenir le développement de la démocratie en Europe²⁸. L'OTAN s'ouvre alors à de nouvelles préoccupations, et notamment aux conflits en Afrique et au Moyen-Orient. Au début des années 1990, l'ONU commence ses grandes opérations de maintien de la paix, mais dans le même temps, la Guerre Froide étant terminée, les Etats européens ont commencé à réduire les effectifs de leurs armées. Les contextes géopolitiques changeant à la fin du XX^{ème} siècle, l'OTAN lance ses

²³ OTAN : www.nato.int.

²⁴ Les premières nations impliquées dans l'OTAN étaient les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, elles ont signé le traité de l'Atlantique nord, tout comme le Canada, le Danemark, l'Islande, l'Italie, la Norvège, et le Portugal. Dès 1952, la Grèce et la Turquie ont rejoint l'Alliance, puis en 1955 l'Allemagne de l'Ouest.

²⁵ OTAN : www.nato.int.

²⁶ A la fin de la Guerre Froide, d'autres nations ont rejoint l'Alliance dont certaines étaient d'anciens membres du Pacte de Varsovie.

²⁷ OTAN : www.nato.int.

²⁸ *Ibid.*

premières missions expéditionnaires aux Balkans dans le but de lutter contre le nationalisme militaire et d'éviter une déstabilisation du continent européen.

Depuis sa création, l'OTAN s'est adaptée aux changements politiques et militaires internationaux en faisant évoluer ses missions, mais également ses institutions et son fonctionnement. Les décisions de l'OTAN sont prises selon le principe de consensus, les 28 Etats membres doivent donc s'entendre et prendre les décisions à l'unanimité. Ce système conduit à la tenue de longues consultations et de longs échanges avant chaque prise de décision. S'il peut être lourd, il permet tout de même de respecter la souveraineté de chaque Etat membre, et de donner une vraie légitimité à la décision prise à l'unanimité. L'organisation travaille également avec des partenaires comme l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, l'Ukraine, la Suisse, la Serbie etc., mais ils jouent un rôle mineur dans les processus de décision. L'organe décisionnel le plus important, en haut de la structure de l'Alliance, est le Conseil de l'Atlantique Nord²⁹ où tous les pays membres sont représentés par un ambassadeur. Le CAN se réunit au sein du NATO HQ à Bruxelles, à la fréquence d'une fois par semaine et travail avec le Secrétariat général qui est dirigé par le Secrétaire général, dont le poste est actuellement occupé par Jens Stoltenberg³⁰ depuis le 1^{er} octobre 2014. Le Secrétaire général dirige les réunions du CAN, il dispose d'un mandat de 4 ans et doit permettre d'obtenir le consensus. L'OTAN est une organisation civilo-militaire qui ne dispose pas de forces armées propres, et qui est composée d'organes civiles et militaires. Les organigrammes ci-dessous représentant la structure de l'OTAN, montrent en bleu les organes civils de l'organisation et en vert les organes militaires. Le CAN est secondé par le Secrétariat général, un organe civil, mais aussi par le Comité militaire, qui lui est donc militaire. Ces deux structures dirigent à leur tour d'autres organes intermédiaires qui mettent en application les décisions du CAN, notamment en matière d'opérations militaires. Dans certains cas, ces organes secondaires sont chargés de faire remonter de l'information *via* le Comité militaire ou le Secrétariat général au CAN, pour aider ce dernier à prendre des décisions.

²⁹ Conseil de l'Atlantique Nord (CAN).

³⁰ Jens Stoltenberg est un homme d'Etat norvégien, il a été élu au poste de Secrétaire général de l'OTAN le 28 mars 2014 et a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2014.

Structure de l'OTAN au niveau décisionnel.

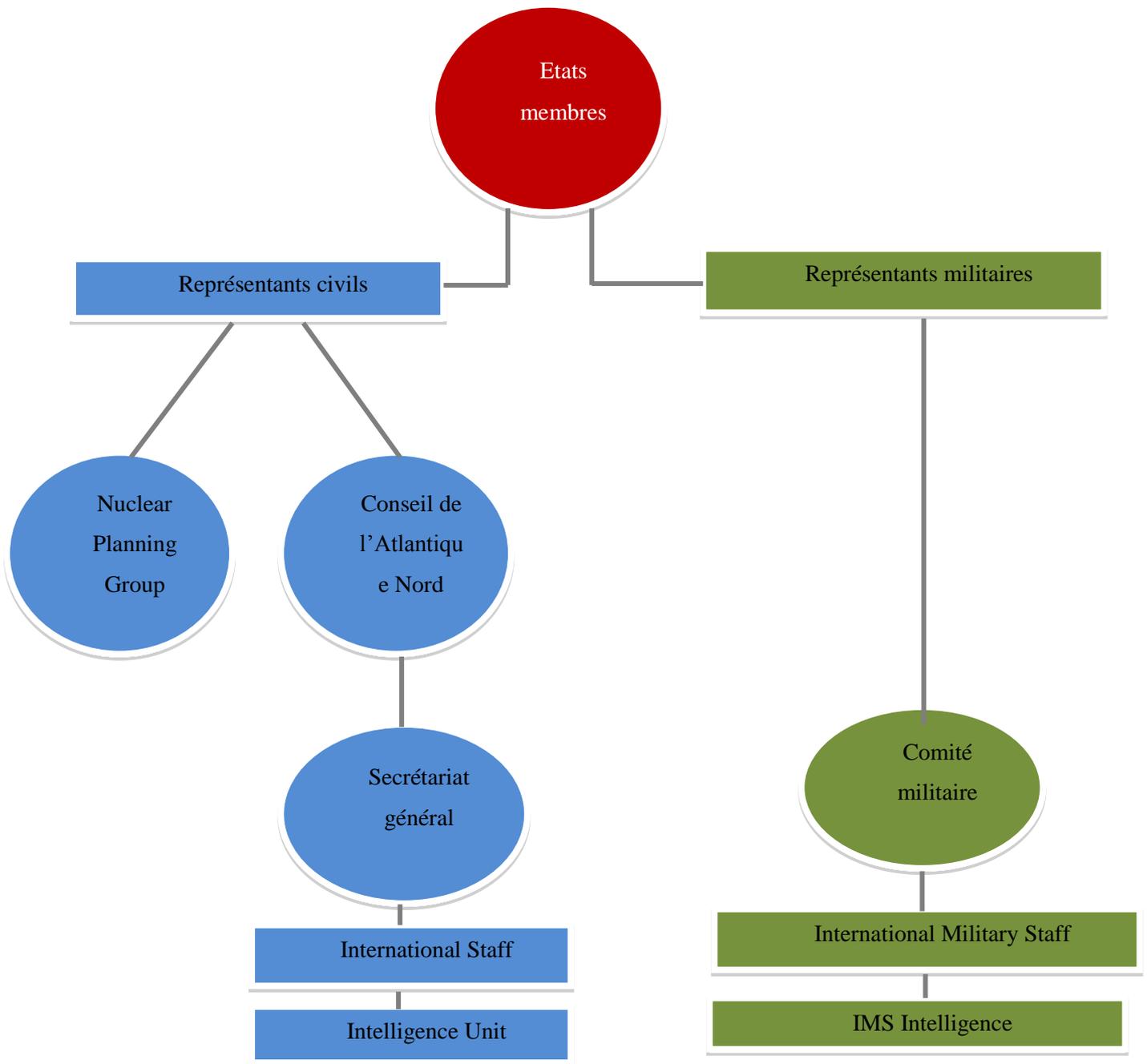


Figure 1. Structure de l'OTAN, échelon décisionnel.

Source : GAIONI Clémence, à partir du site de l'OTAN.

La Figure 1 détaille la structure de l'OTAN au niveau de l'échelon décisionnel. Les Etats membres gardent leur souveraineté, et c'est pour cela qu'ils sont à la tête de l'OTAN, représentés par leurs

représentants civils et militaires respectivement réunis au sein du Conseil de l'Atlantique Nord et du Comité militaire. Le *Nuclear Planning Group* est un organe annexe, chargé de la politique nucléaire de l'Alliance, il traite des questions de prolifération nucléaire, et du contrôle du trafic d'armes nucléaires. Tous les membres de l'OTAN, à l'exception de la France, en font partie. Il est subordonné au CAN et agit relativement de façon autonome en période de paix mais ne peut pas prendre de décisions seul. Ensuite, le Secrétariat général est secondé par l'*International Staff* (IS) qui dispose d'une cellule de renseignement propre, l'*Intelligence Unit* (IU). L'IS comprend un personnel d'environ 1000 civils travaillant dans les locaux de l'OTAN à Bruxelles³¹ dont le rôle est d'apporter un soutien administratif aux délégations nationales. Cet organe est dirigé par le Secrétaire général, et doit donc jouer un rôle de soutien dans la mise en place des décisions prises au CAN. L'IU est un service de renseignement civil chargé de la collecte des renseignements fournis par les Etats à la suite d'une demande de la part de l'OTAN. L'organisation, au niveau de l'IU et suite à une demande officielle, fait donc des demandes de renseignement sur des sujets précis auxquelles les Etats sont libres de répondre ou non³². Le Comité militaire est la plus importante autorité militaire au sein de l'OTAN, son rôle est de conseiller le CAN et le *Nuclear Planning Group* dans leur processus décisionnel. Il guide également les deux Commandements stratégiques de l'OTAN, le *Allied Command Operations* (ACO) et le *Allied Command Transformation* (ACT)³³. Le Comité militaire est dirigé par un directeur, ou *chairman*, poste actuellement occupé par le général Petr Pavel³⁴. Le Comité militaire est donc le lien entre les structures militaires et les structures civiles de l'OTAN. Il est secondé par l'*International Military Staff* (IMS) disposant aussi d'une cellule de renseignement propre, l'*IMS Intelligence* (IMS-Int) qui ne traite que de questions de renseignement d'intérêt militaire (RIM). L'IMS est le corps exécutif du Comité militaire, il est composé d'environ 500 personnels civils et militaires basés à Bruxelles³⁵. Il met en place les décisions prises au CAN, et prépare également des études sur les zones stratégiques et opérationnelles de l'OTAN. Dans cette mission, il dispose de l'apport de l'IMS-Int, chargé de la collecte de renseignement d'intérêt militaire auprès des nations.

³¹ OTAN : www.nato.int.

³² Les structures de renseignement de l'OTAN sont détaillées dans la Figure 11, page 55.

³³ Les structures militaires de l'OTAN sont détaillées dans la Figure 2, page 11.

³⁴ Le général Petr Pavel est de nationalité tchèque, en poste de président du Comité militaire de l'OTAN depuis le 26 juin 2015.

³⁵ OTAN : www.nato.int.

Structure militaire de l'OTAN.

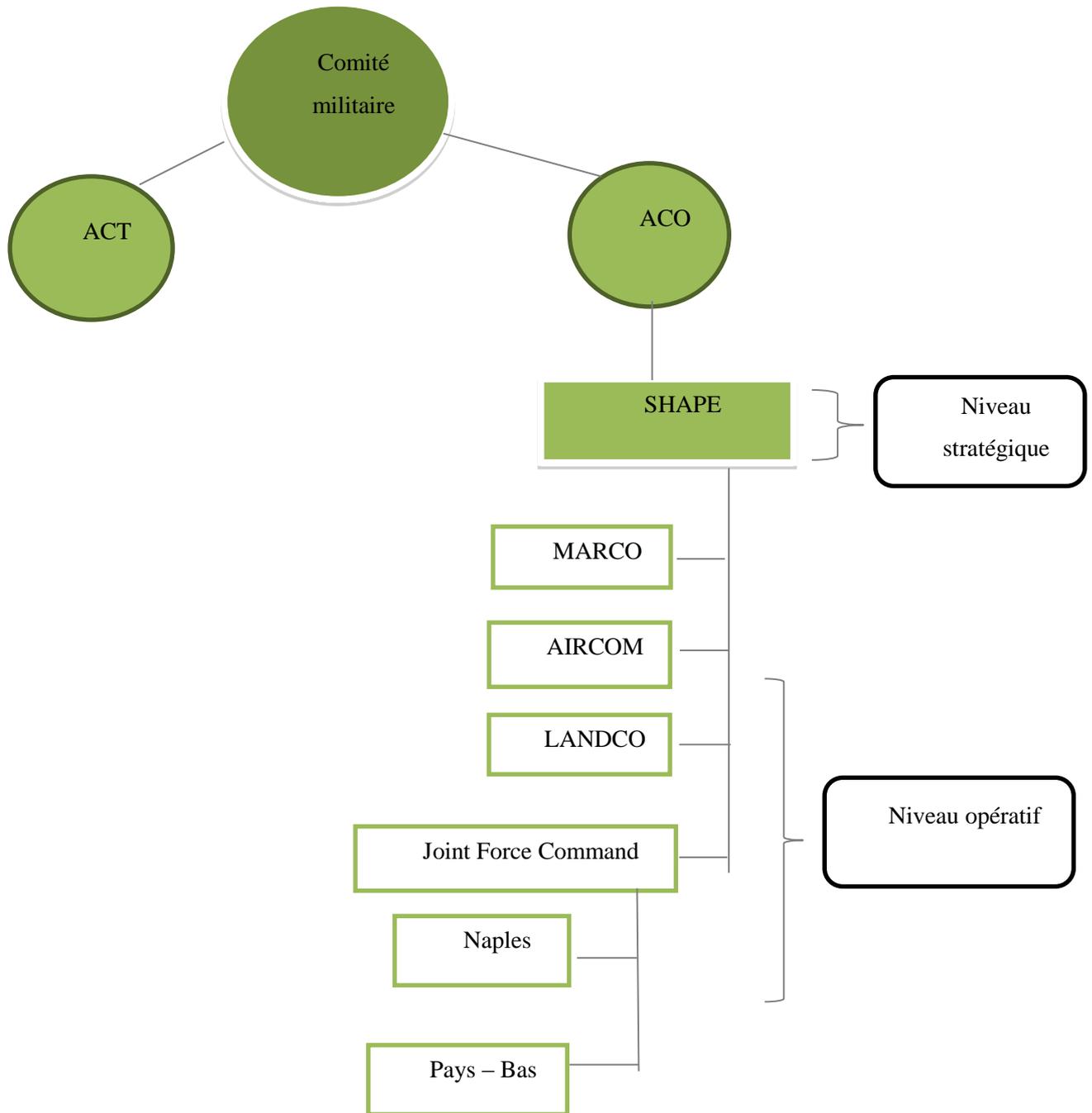


Figure 2. Structure militaire de l'OTAN.

Source : GAIONI Clémence, à partir du site de l'OTAN.

La structure militaire de l'OTAN est dirigée par le Comité militaire qui met en place les décisions du CAN, et le conseille. Cette structure militaire est divisée en deux Commandements : l'*Allied Command Operations* (ACO) et l'*Allied Command Transformation* (ACT). L'ACT est un état-major qui s'occupe de la transformation des structures militaires de l'OTAN, de l'évolution de sa doctrine, et de ses forces. Il est situé à Norfolk, en Virginie aux Etats-Unis, et est responsable des centres d'excellence de l'OTAN, ainsi que plus généralement de la formation et des exercices de l'organisation. L'ACT est dirigé par le *Supreme Allied Commander* (SACT), il s'agit toujours d'un général ou amiral français. Depuis septembre 2015, ce poste est occupé par le général français Denis Mercier³⁶.

Le second commandement, l'*Allied Command Operations*, est responsable de la planification et l'exécution des opérations militaires de l'Alliance. Il est dirigé par le SACEUR, le commandant suprême des forces alliées en Europe, chargé de la conduite des opérations au niveau stratégique. Cette responsabilité est exercée au sein du *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* que le *Supreme Allied Commander Europe* (SACEUR) dirige. Le SHAPE est situé à Mons en Belgique, et le SACEUR est toujours un général ou un amiral américain. Le général Philip M. Breedlove est l'actuel SACEUR depuis mai 2013³⁷. Il est le commandant des forces alliées en Europe ainsi que le commandant des forces américaines en Europe, il dispose de deux chaînes de commandement. Le SHAPE est responsable de la planification et l'exécution de toutes les opérations militaires de l'OTAN. Pour remplir cette responsabilité, il dispose de plusieurs *headquarters* opératifs, stratégiques ou tactiques. Ces derniers ont été fortement réduits depuis la création de l'OTAN, la Déclaration de Londres en juillet 1990 a été décisive dans la restructuration de l'OTAN et a conduit à l'adoption du Concept d'Alliance Stratégique en novembre 1991 qui apportait une approche plus large de la notion de sécurité. Cette réforme de l'OTAN a abouti au passage de 78 *headquarters* à 20 sous le commandement de deux Commandants stratégiques, un pour l'Atlantique et un pour l'Europe. En 2002, suite au Sommet de Prague, la structure militaire de commandement de l'OTAN a été à nouveau réformée avec une nouvelle réduction du nombre de *headquarters*, et une réorganisation des responsabilités de commandement. Ainsi, désormais le SHAPE dirige le MARCOM, LANDCOM et AIRCOM qui sont respectivement les *headquarters* maritimes, terrestres et aériens. Le MARCOM est situé à Northwood au Royaume-Uni, il est chargé de la conduite des opérations maritimes de l'OTAN. Le LANDCOM est basé à Izmir en Turquie et est chargé de la conduite des opérations terrestres de l'OTAN ainsi que de la gestion des missiles Patriots. L' AIRCOM est basé à Raimstein en Allemagne et est en charge des opérations aériennes de l'OTAN. Ces trois commandements peuvent être coordonnés grâce à deux *Joint Force Command* (JFC) situés respectivement à Naples en Italie et aux Pays-Bas à Brunssum.

³⁶ Le général Denis Mercier est un général de l'armée de l'air, anciennement chef d'état-major de l'armée de l'air de 2012 à 2015.

³⁷ Le général Philip Mark Breedlove est un général américain quatre étoiles de l'US Air Force.

Le travail des *headquarters* est en partie basé sur la branche renseignement à l'OTAN, qui est elle aussi civilo-militaire, composée principalement de deux organes chargés de l'exploitation du renseignement fourni par les Nations, l'*Intelligence Unit* (IU) et l'*International Military Staff Intelligence* (IMS-Int)³⁸. Le renseignement est indispensable à l'OTAN pour déterminer les menaces qui auxquelles il doit faire face ainsi que pour la conduite de ses opérations extérieures. L'OTAN conduit actuellement cinq missions, en Afghanistan, au Kosovo, une mission de surveillance de la Méditerranée, une autre de soutien à l'Union africaine, et enfin une mission de lutte contre la piraterie dans la Corne de l'Afrique. En Afghanistan, au Kosovo et en Afrique, l'OTAN mène des missions terrestres, alors qu'en Méditerranée et en dans la Corne de l'Afrique elle mène des opérations maritimes. Depuis juin 2007, l'OTAN assiste l'*African Mission In Somalia* (AMISOM) dans le but de maintenir la paix dans la région. L'organisation mène aussi sa plus importante mission en Afghanistan qui est devenu son premier théâtre d'opération avec la conduite de la « *Resolute Support* », une mission de *mentoring*, non combattante, chargée d'entraîner, conseiller et assister les forces de sécurité afghanes. Cette mission a été lancée le 1^{er} janvier 2015, comprend 13 000 hommes et est basée à Kaboul. La résolution 2189 des Nations Unies adoptée le 12 décembre 2014 est à la base de la création de la *Resolute Support*, même si cette dernière est également inscrite dans la continuité de l'*International Security Assistance Force* (ISAF³⁹) lancée en août 2003 et terminée en décembre 2014. Elle avait été mise en place à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, et visait à sécuriser l'Afghanistan en luttant contre les Talibans, mais aussi à reconstruire les forces de sécurité afghanes. L'ISAF a commencé par l'envoi de forces spéciales dans le sud et l'est de l'Afghanistan, puis par l'association de ces forces avec celles de l'armée afghane. La *Resolute Support* est actuellement la plus importante mission de l'OTAN, et la plus ancienne de ses missions toujours en cours est celle du Kosovo. La *Kosovo Force* (KFOR) comprend 4 800 personnes, elle est entrée en fonction en juin 1999 dans le but de contenir les affrontements. Sur la base de la résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'ONU, l'OTAN a poursuivi sa mission dans le pays, même après la déclaration d'indépendance de février 2008. L'OTAN mène également des missions maritimes, la première a démarré en 2001, il s'agit d'une opération de surveillance appelée *Active Endeavour*, chargée de détecter toute activité terroriste en Méditerranée. La seconde a été lancée en 2009, il s'agit d'*Ocean Shield* est une opération maritime de contre piraterie située dans la Corne de l'Afrique, elle vise aussi à aider les Etats de la région le demandant à développer leurs forces de combat contre la piraterie. Depuis le conflit en Ukraine en 2014 et l'annexion de la Crimée, l'OTAN conduit des missions de surveillance des espaces aériens. Des patrouilles aériennes de l'OTAN survolent les espaces aériens d'Etats membres n'ayant pas le matériel militaire nécessaire pour le faire. Ces missions ont surtout lieu en Albanie, Slovénie et dans la région baltique.

³⁸ Voir partie II, A.

³⁹ FIAS en français.

Les opérations de l'OTAN, et notamment l'ISAF, ont révélé des divisions au sein de l'Alliance car certaines nations, comme l'Allemagne, sont réticentes à l'envoi de leurs hommes au combat. Ces tensions entravent la prise de décision et donc l'envoi de nouvelles troupes sur des théâtres d'opération. C'est en partie ce qui a expliqué la non-intervention de l'OTAN en Libye en 2011 pour renverser le colonel Kadhafi. C'est une coalition internationale composée de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis qui est intervenue, avec l'aide opérationnelle des structures de l'OTAN. Si l'OTAN a pu faire évoluer ses missions depuis la fin de la Guerre Froide, elle doit encore faire face à de nouvelles tendances, ce qui pousse une nouvelle fois l'organisation à la réforme.

2. Des nécessaires réformes après la GF et au tournant du XXI^{ème} siècle.

Les réformes de l'OTAN depuis la fin de la Guerre Froide visent à améliorer : l'efficacité de l'organisation en cas de crise en encourageant la consultation entre les Etats membres, la mise en place des opérations ainsi que leur gestion, et à réformer la planification collective de défense⁴⁰. Des initiatives sont allées jusqu'à remettre en cause le principe de consensus, en proposant l'adoption du système de vote à la majorité absolue, option qui n'a jamais été retenue car les mesures prises à l'unanimité sont porteuses de plus de légitimité. En septembre 2009, le Secrétaire général Anders Fogh Rasmussen avait rappelé l'importance du consensus en parlant de la mission de l'OTAN en Afghanistan : « [...] Les 28 pays de l'OTAN participent à la mission. Tous sans exception. C'est cela la solidarité. Et 13 autres pays, tous partenaires de l'Alliance, ont également des troupes sur le terrain : 41 pays au total, OTAN et non OTAN, mais tous sous commandement de l'OTAN. Il ne s'agit pas d'une coalition ad hoc de volontaires ; c'est une Alliance, qui prouve chaque jour sa pertinence et sa compétence [...] »⁴¹. Le général Anders Fogh Rasmussen a ainsi voulu rappeler que le principe de consensus donne le sens au concept d'alliance. Si depuis les années 1990 il n'a pas été modifié, d'autres mécanismes de fonctionnement de l'OTAN ont été réformés. La fin de la Guerre Froide a poussé l'OTAN à élargir ses objectifs et ses zones d'action, entraînant de nécessaires réformes pour adapter l'organisation à la fin du monde bipolaire. Elle a aussi accueilli de nouveaux membres issus de l'ancien bloc soviétique, et en 1994 le *Partnership for Peace* programme a été créé, autorisant des pays n'étant pas membres de l'Alliance à devenir

⁴⁰ RUIZ PALMER A. Diego, 'anglais (États-Unis) par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), page 897 et 898.

⁴¹ RUIZ PALMER A. Diego, 'anglais (États-Unis) par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), page 899.

des partenaires et à partager du renseignement. Pour Diego Ruiz Palmer⁴², « l'OTAN n'est pas aussi souple que l'exigerait son environnement »⁴³, et c'est pour cela qu'elle a dû se réformer. A la fin des années 1990, l'OTAN commence sa restructuration, puis les réformes se poursuivent après les attentats du 11 septembre 2001. Depuis la fin de la Guerre Froide, en 1994, 1997, 2002 et 2008, la structure de commandement militaire a subi de nombreuses réformes dans le but de réduire le nombre de quartiers généraux. Ils sont ainsi passés de 65 à la fin de la Guerre Froide à 12 en 2009⁴⁴. De la même façon, les anciens commandements de guerre ont été fusionnés pour créer l'ACO et en 2003 pour compléter le travail de l'ACO, l'ACT a été créé. Pour faire fonctionner ce dernier, une douzaine de Centres d'excellence ont été créés et lui ont été subordonnés. Ils sont spécialisés dans différents domaines tels que la cyber défense, la lutte contre le terrorisme etc., et visent au perfectionnement des savoir-faire de l'OTAN⁴⁵. Pour Diego Ruiz Palmer, la capacité d'adaptation de l'OTAN montre un dynamisme lié à l'absence de modèle organisationnel classique, et « à de multiples points de vue, ce modèle d'adaptation presque constante reflète le dynamisme d'une communauté très diverse de démocraties face à une environnement international en pleine mutation »⁴⁶. Ce dynamisme dont parle l'auteur est lié à la nécessité de l'OTAN à s'adapter pour rester pertinente dans un monde en perpétuelle mutation. Dans ce contexte, les attentats du 11 septembre 2001 ont été un véritable défi pour l'organisation puisque pour la première fois les Alliés ont proposé d'engager l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord. Les Etats-Unis ont alors refusé de lancer une opération militaire sous cette forme, et une opération d'une coalition militaire internationale a été envoyée en 2001 en Afghanistan dans le but de renverser le régime taliban. Les attentats de 2001 ont marqué un tournant pour l'OTAN, l'organisation s'est davantage ouverte à de nouveaux partenariats, notamment avec l'établissement du conseil OTAN-Russie en 2002, permettant à l'Alliance et à la Russie de travailler ensemble sur certains sujets. En 2004, l'OTAN intègre aussi la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie, puis en 2009 la Croatie et l'Albanie. La force de réaction de l'OTAN (NRF⁴⁷) a été mise en place à la suite du sommet de Prague en 2002. C'est un « réservoir de forces » composé d'unités issues des armées des pays membres qui change tous les 6 mois⁴⁸. Force interarmées, la NRF peut déployer jusqu'à 25 000 hommes ainsi qu'une force aérienne et une force navale dans un laps de

⁴² Diego Ruiz Palmer est le conseiller spécial du Secrétaire général de l'OTAN pour les affaires économiques et sécuritaires. Il est aussi le directeur de l'*Economics and Security Assessments Unit* au sein de l'*International Staff*.

⁴³ RUIZ PALMER A. Diego, '*anglais (États-Unis)* par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), page 899.

⁴⁴ RUIZ PALMER A. Diego, '*anglais (États-Unis)* par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), page 903.

⁴⁵ RUIZ PALMER A. Diego, '*anglais (États-Unis)* par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), pages 904.

⁴⁶ RUIZ PALMER A. Diego, '*anglais (États-Unis)* par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), pages 905.

⁴⁷ Pour *NATO Response Force*.

⁴⁸ FRANCOIS-PONCET Jean, BRANGER Jean-Guy et ROUVIERE André, Les enjeux de l'évolution de l'OTAN, rapport d'information n°405, site du sénat français, le 19 juillet 2007, page 29.

temps courts. La NRF est placée sous le commandement du SACEUR, et n'est intervenue que deux fois, la première à la suite de l'ouragan Katrina en Louisiane et la seconde après un tremblement de terre au Cachemire au Pakistan.

Depuis sa création, l'OTAN a déjà mené à bien de nombreuses réformes visant à améliorer l'efficacité de son fonctionnement, notamment en réduisant le nombre de commandements stratégiques et de quartiers généraux. Les attentats du 11 septembre ont marqué un tournant pour l'organisation, qui a dû montrer sa capacité de réaction face à l'agression d'un de ses membres. La mise en place des opérations extérieures dès les années 1990, et leur multiplication au début des années 2000, sont des preuves d'une volonté d'existence de l'Alliance dans un monde post Guerre Froide. A la suite de la chute de l'URSS, l'OTAN doit s'adapter aux nouvelles menaces qui pèsent sur ses membres. Le développement du terrorisme islamique et ses conséquences, ainsi que la lutte contre le cyber crime et la prolifération d'armement sont désormais des préoccupations majeures de l'Alliance.

B. L'OTAN face à de nouvelles menaces.

1. Le terrorisme islamique.

Le terrorisme n'est pas un phénomène international nouveau, il est depuis longtemps utilisé comme forme d'action visant à tenter d'imposer des revendications. Selon Artemy Magun, le terrorisme est l'ensemble des « *actes de violence visant à intimider la population civile, soit pour des objectifs militaires ou politiques, soit simplement pour défendre une position peu populaire* »⁴⁹. Pour l'auteur, le terrorisme contemporain se distingue de ses précédentes formes parce qu'il utilise davantage les médias comme moyen de propagation de la peur, d'idées et d'actions. Il faut aussi le différencier des actes terroristes mis en œuvre par un Etat contre une population ou des opposants. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le terme de « terroriste » était employé par le régime de Vichy pour parler de ce que l'on appelle aujourd'hui la Résistance⁵⁰. Les différents mouvements de résistance pratiquaient l'action immédiate contre le régime collaborateur, c'est-à-dire l'installation

⁴⁹ MAGUN Artemy, « Le terrorisme contemporain et ses conditions philosophiques. Le sensorium des Lumières », *Rue Descartes* 2008/4 (n° 62), page 47.

⁵⁰ AUBRAC Raymond, « Terroristes ou résistants ? », *Topique* 2003/2 (n°83), page 7.

de bombes contre les ponts et les voies de chemin de fer, le sabotage de complexes industriels, la conduite d'attaques à l'encontre des agents représentant l'Etat, tels que la police ou l'armée. Cependant comme le rappelle Raymond Aubrac, ces actions n'ont jamais visé les populations civiles innocentes⁵¹. La Résistance utilisait également le terme de terrorisme pour désigner la répression du régime de Vichy contre les populations : « [le terrorisme] fut pratiqué très tôt sous n'importe quel prétexte pour montrer à la population qu'il était le maître. Lorsqu'il se développa en réponse à des sabotages ou des attentats, il fut immédiatement démesuré, frappant souvent à l'aveugle des innocents, fussent-ils des otages, et allant jusqu'au massacre y compris des femmes et des enfants, la destruction de maisons et des villages entiers »⁵². Ces mots de Raymond Aubrac restent aujourd'hui encore orientés puisqu'à la fin de son article il finit par s'interroger et affirmer ceci : « les résistants furent-ils des terroristes puisqu'ils combattaient dans l'illégalité ? Leur combat n'était-il pas légitime bien qu'illégal ? Quant à moi, je suis fier d'avoir été baptisé « terroriste » par mes ennemis »⁵³. Ces quelques lignes montrent très clairement et simplement l'ambiguïté du terme « terrorisme », puisqu'il est toujours à connotation politique. La Résistance était décrite comme une organisation terroriste par l'Allemagne Nazi et le régime de Vichy, alors qu'elle-même désignait ces derniers comme des régimes de terreur et des terroristes. D'ailleurs aujourd'hui encore ce concept est décrit de façon impressionnante par la loi française, puisque le Code pénal, aux articles 421-1 à 421-5 qui décrivent le terrorisme comme des « *infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* »⁵⁴. Là encore la définition est large et pourrait prendre en compte une Résistance similaire à celle sous Vichy comme organisation terroriste. Néanmoins, de nos jours, les moyens utilisés par ces dernières ne sont plus les mêmes, le terrorisme a évolué. Selon Artemy Magun⁵⁵, « (...) le « terrorisme » est devenu non seulement une tactique de plusieurs groupes résistants dans le monde, mais une stratégie dominante qui caractérise la plupart des conflits militaires actuels et constitue la menace principale à la sécurité d'Etats qui ne sont officiellement en état de guerre contre personne »⁵⁶. Jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, la notion de guerre n'était employée que pour désigner un affrontement entre deux Etats, et donc d'armée conventionnelle contre armée conventionnelle. Suite aux attentats du 11 septembre 2001, le président américain George W. Bush avait déjà bouleversé cette vision de la guerre en déclarant la « *War on Terror* », ou la « guerre contre la terreur », qui s'est avérée être une guerre contre le terrorisme, faisant d'Al-Qaïda l'ennemi des Etats-Unis. Des années plus tard, c'est le président français François Hollande qui a déclaré « *c'est un acte de guerre* » mené par une « *armée terroriste, Daech* » le samedi 14

⁵¹ *Ibid*, page 8.

⁵² *Ibid*, page 8.

⁵³ *Ibid*, page 9.

⁵⁴ RUDEZKI Françoise, « Victimes du terrorisme et médias », *Topique* 2003/2 (n°83), pages 205 à 210.

⁵⁵ Artemy Magun est professeur de théorie de la Démocratie à l'Université européenne de St Petersburg.

⁵⁶ MAGUN Artemy, « Le terrorisme contemporain et ses conditions philosophiques. Le sensorium des Lumières », *Rue Descartes* 2008/4 (n° 62), page 47.

novembre 2015, au lendemain des attentats commis à Paris⁵⁷. La France est donc entrée en guerre contre une organisation terroriste développée sous la forme d'un proto-Etat territorialisé sur une partie des territoires syriens et irakiens. En Occident, le terroriste djihadiste peut être de la nationalité du pays qu'il attaque, et son geste peut être motivé par des raisons personnelles, individuelles relatives au sentiment d'isolement dans ces sociétés et à une mauvaise insertion⁵⁸. Ainsi selon La pensée du midi dans l'article « De la terreur au terrorisme » publié en 2010, « *le multiculturalisme [des sociétés occidentales] donne l'apparence de l'égale dignité de toutes les cultures, mais exerce en sous-main l'hégémonie d'une culture dominante, sécularisée, individualiste et consumériste qui n'ose pas marquer sa prééminence et qui est perçue, par les tenants des sous-cultures dominées, comme hypocrite et essentiellement perverse. Le multiculturalisme ambiant engendre un malaise identitaire, déniait le respect de soi à ceux qui appartiennent à des sous-cultures « incriminées » ou perçues comme illégitimes, à l'instar de l'islam* »⁵⁹. Les termes employés peuvent être durs, et le caractère multiculturaliste des sociétés occidentales varie selon les Etats européens et américains. Il est cependant notable que le discours d'« hégémonie » de la culture occidentale, et de « domination » est souvent utilisé pour expliquer l'implication de nationaux dans des mouvements et des actions terroristes à l'encontre de leur propre pays. Cependant, le terrorisme islamique existe également dans les pays musulmans du Moyen-Orient où les taux de chômage sont très élevés chez les jeunes. Dans ces sociétés, les deux tiers de la population ont moins de 18 ans, et le taux de chômage est proche des 30%⁶⁰. Cette situation est due à une forte croissance démographique entraînant une pression sur le marché du travail, ainsi qu'à une faible croissance économique et à une faible diversification des économies, souvent rentières⁶¹. Dans ce contexte, ces sociétés sont soumises à des risques notamment sociaux et politiques, puisque l'absence de perspectives économiques et sociales peut entraîner le développement d'un sentiment d'exclusion et de marginalisation, pouvant alors conduire au développement de mouvements de terrorisme islamique⁶². Les difficultés économiques semblent donc être un facteur sous-jacent commun aux sociétés occidentales et arabes dans le développement du terrorisme islamique. Cependant, dans les sociétés du Moyen-Orient il est aussi l'héritier de l'échec des mouvements panarabistes, et du nationalisme arabe⁶³. Si des points communs peuvent être mis en avant entre l'apparition de terroristes en Occident et dans les pays

⁵⁷ ROBERT Virginie, « François Hollande : « c'est un acte de guerre » », sur le site des *Echos*, le 14 novembre 2015.

⁵⁸ « De la terreur au terrorisme », *La pensée de midi* 2010/2 (n°31), page 186.

⁵⁹ *Ibid*, page 186.

⁶⁰ CARNEGIE, « Le chômage des jeunes dans le monde arabe : origines, risques et réponses », sur le site de *Carnegie*, le 10 février 2011.

⁶¹ *Ibid*.

⁶² Le cas le plus connu est celui de Mohamed Bouazizi, un tunisien de 26 ans qui s'est immolé en décembre 2010 suite à la confiscation par des forces de l'ordre de ses outils de travail, l'empêchant d'avoir un revenu. Sa tentative de suicide, qui a conduit à sa mort deux semaines plus tard, a été le facteur déclencheur de la révolution tunisienne.

⁶³ « De la terreur au terrorisme », *La pensée de midi* 2010/2 (n°31), page 192.

arabes, il est également possible de montrer des différences entre ceux-ci. Trois catégories de terroristes sont souvent distinguées, les « autodidactes » ou « *home-grown* », les combattants étrangers et les terroristes arabes implantés dans leurs organisations et agissant dans leur propre pays⁶⁴. Les premiers sont généralement recrutés *via* internet, ils conduisent des opérations terroristes souvent seuls, ou en tous petits groupes, comme lors de l'assassinat de Theo van Gogh aux Pays-Bas⁶⁵. La seconde catégorie est celle des combattants étrangers qui se battent au Moyen-Orient du côté des organisations islamistes. Certains d'entre eux sont connus comme Charaffe Al-Mouadan ou « Souleymane », un français de 26 ans ayant connu Samy Amimour, l'un des auteurs des meurtres au Bataclan le 13 novembre 2015⁶⁶. Il a été tué en Syrie par des frappes de la coalition fin 2015 et combattait au sein de l'Etat islamique. Enfin la dernière catégorie est d'abord née en Afghanistan et en Irak avec Al-Qaïda. Haoues Séniguer étudie dans son article⁶⁷ l'ouvrage de François Burgat *L'islamisme à l'heure d'al-Qaïda*, il explique que l'islamisme développé par Al-Qaïda et d'autres courants dans le but de réaffirmer un sentiment d'appartenance à l'islam en se distanciant des valeurs de l'Occident. Ainsi, « *les mobilisations islamistes seraient moins la conséquence d'une relation particulière à l'islam, en quelque sorte exaltée ou atypique, que le résultat de l'imposition, par les pouvoirs nationaux ou internationaux dominants, soit de codes culturels importés, au mépris des cultures locales musulmanes pourtant séculaires, soit d'un ordre politique inique au nom d'une certaine vision essentiellement exogène ou occidentalocentrée de la modernité* »⁶⁸. François Burgat pense les mouvements islamistes comme porteurs de trois idées. La première est la lutte contre la présence occidentale dans les sociétés musulmanes *via* l'affirmation de l'importance de la religiosité. La seconde est la remise en cause des compétences intellectuelles des élites arabes nationales. Enfin la troisième est la nécessité de la lutte armée contre l'impérialisme occidental après la fin de la Guerre Froide⁶⁹.

Le terrorisme n'est pas la seule menace à laquelle doivent faire face les Etats occidentaux, l'OTAN et les pays arabes. Depuis la fin de la Guerre Froide, le risque de prolifération des armes de destruction massive, ainsi que celui d'attaques informatiques, est devenu une préoccupation majeure pour les dirigeants politiques et militaires de ces Etats.

⁶⁴ BENJAMIN Daniel *et al.*, « Le terrorisme en perspective », *Politique étrangère* 2006/4 (Hiver), pages 890 à 891.

⁶⁵ Theo van Gogh était un réalisateur néerlandais assassiné en 2004 par Mohammed Bouyeri pour avoir réalisé un court-métrage critiquant l'islam. Mohammed Bouyeri était néerlandais.

⁶⁶ LE MONDE avec AFP, « Un membre français de l'EI, proche d'un des terroristes du 13 novembre, tué en Syrie », sur le site du *Monde*, le 20 décembre 2015.

⁶⁷ SENIGUER Haoues, « François Burgat, L'islamisme à l'heure d'al-Qaïda », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 156 | octobre-décembre 2011, document 156-28, mis en ligne le 14 février 2012.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

2. La lutte contre la prolifération d'ADM et cyberwar.

Le concept d'armes de destruction massive regroupe plusieurs types d'armes qui toutes peuvent créer d'importants dégâts et pertes. Selon l'ONU, « *les armes de destruction massive sont des armes conçues pour tuer une grande quantité de personnes, en visant aussi bien les civils que les militaires. Ces armes ne sont en général pas utilisées sur un objectif très précis, mais plutôt sur une zone étendue d'un rayon dépassant le kilomètre, avec des effets dévastateurs sur les personnes, l'infrastructure et l'environnement* »⁷⁰. Dans un conflit, l'utilisation de ces armes par un belligérant peut entraîner des représailles de la part d'un autre, entraînant alors une escalade du conflit avec l'utilisation de ce type d'arme. L'étendue des pertes qu'elles peuvent causer pousse l'ONU à les inclure comme armes de dissuasion et non armes régulières. Le concept d'armes de destruction massive regroupe les armes nucléaires, chimiques et biologiques. Les premières sont les plus destructrices et les plus fiables dans leurs effets destructeurs, elles sont aussi issues d'une technologie plus avancée. Elles ne sont détenues que par les grandes puissances car cette technologie est complexe, et de fait prestigieuse, ce qui pousse de nombreuses nations à vouloir la maîtriser. Les armes chimiques sont plus faciles à créer, c'est pour cela qu'elles peuvent être utilisées à la fois par des Etats et des groupes non étatiques, notamment terroristes. Des trois types d'armes de destruction massive, les armes biologiques sont les plus faciles à réaliser, et les moins onéreuses. Cependant leur dispersion est plus complexe, et plus risquée en raison de la nature imprévisible de certains effets.

Les armes nucléaires ont été créées par les Etats-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du projet Manhattan de 1942⁷¹. C'est en 1945 qu'ils lancent leur première bombe nucléaire sur le site d'essai de Trinity, puis le 6 août un de leurs bombardiers lâche la première bombe atomique à l'uranium sur une ville, celle d'Hiroshima. Le 8 août ils réitèrent l'opération sur la ville de Nagasaki détruisant à nouveau la quasi-totalité de la ville. La course à l'armement a commencé en 1949 suite à la première explosion nucléaire soviétique en partie obtenue grâce à un programme d'espionnage au sein du projet Manhattan. La technologie nucléaire a par la suite été maîtrisée par d'autres puissances, qui aujourd'hui sont au nombre de cinq : la Chine, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni. Depuis d'autres Etats ont tenté de développer leurs propres armes nucléaires avec des niveaux de réussite divers et variés. L'Inde a réalisé son premier test nucléaire dans le Pacifique en 1974, puis n'a repris son programme qu'à la fin des années 1990 avec de nouveaux tests. En réaction au développement de la bombe nucléaire en Inde, le Pakistan a à son tour conduit des recherches dans le domaine puisque les deux Etats sont en

⁷⁰ ONU : www.un.org.

⁷¹ *Ibid.*

conflit depuis leur indépendance. Au Moyen-Orient, Israël, l'Iran et l'Iraq sont soupçonnés de détenir des programmes de recherche nucléaire. Pour lutter contre la prolifération nucléaire la communauté internationale a développé des instruments de contrôle dont les plus importants sont le Traité sur la non-prolifération (TNP) et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Le TICE complète le TNP puisqu'il interdit les essais nucléaires et donc entrave les potentiels programmes de recherche nucléaire. Le TICE ne doit entrer en vigueur que lorsqu'il sera ratifié par tous les signataires, ce qui n'est début 2016 pas le cas car il faut que les 44 Etats cités dans l'annexe 2 du Traité le ratifient. Certains Etats, comme la Chine, Israël ou les Etats-Unis ont signé mais pas ratifié ce Traité. Le TNP a été signé en 1968 à la conférence du Comité du désarmement, il vise à limiter le risque d'éclatement d'une guerre nucléaire à cause de la multiplication du nombre d'Etat possédant cette arme. Il est ensuite entré en vigueur le 5 mars 1970 pour une durée de 25 ans, mais en 1995 cette limite a été abolie, le TNP est donc désormais en vigueur pour une durée indéterminée. Il pousse notamment les puissances nucléaires à entreprendre des mesures de désarmement. Pour qu'il soit respecté, la communauté internationale a créé l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en 1957, basée à Vienne. Cette dernière compte 162 Etats membres et doit s'assurer que les activités nucléaires d'un pays ne sont pas développées à des fins militaires, pour cela l'agence développe un programme de vérification nucléaire. L'AIEA surveille ainsi les programmes nucléaires de la République populaire de Corée, de la Syrie et de l'Iran. La carte ci-dessous (Figure 3) fait l'état des lieux des Etats dotés de l'arme nucléaire et de leur statut pour la communauté internationale. Elle reste indicative et souffre de quelques approximations puisque le cas de l'Iran n'est pas pris en compte. Elle dresse cependant un tableau simplifié de la situation nucléaire internationale.



Figure 3. Etat des lieux des Etats dotés de l'arme nucléaire.

Source : VAUDANO Maxime, BRETEAU Pierre, DAMGE Mathilde et BARUCH Jérémie, « Nucléaire iranien : tout ce que vous devez savoir sur un accord historique », sur le site du Monde, le 17 juillet 2015.

Les armes chimiques ont commencé à représenter une menace dès le XIX^{ème} siècle, puisque la Convention de Bruxelles de 1874 a interdit l'utilisation d'armes empoisonnées et la Convention de La Haye de 1899 celle de gaz asphyxiants ou délétères⁷². Les contrôles ont vraiment commencé à être mis en place suite à la Première Guerre mondiale pendant laquelle les belligérants y ont souvent eu recours. En 1922, lors de la Conférence navale de Washington, l'emploi d'armes toxiques sous toutes leurs formes a été interdit mais en raison d'un refus de la France de le ratifier, cet accord n'a jamais été appliqué⁷³. C'est seulement en 1925 que des mesures similaires ont finalement été adoptées et mises en place avec le Protocole de Genève signé dans le cadre de la Société des Nations (SDN). Entré en vigueur le 8 février 1928, ce traité multilatéral interdisait l'emploi d'armes chimiques et biologiques comme moyen de guerre⁷⁴. La création et la recherche sur ces armes n'étaient néanmoins pas interdites, et hors théâtre de guerre leur utilisation était autorisée.

⁷² ONU : www.un.org.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

Après la Seconde Guerre mondiale et la Guerre Froide, la Convention sur les armes chimiques a été signée, ratifiée et mise en application avec la création de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). La Convention interdit aux Etats de créer, stocker, transférer et utiliser ces armes, ainsi que de lancer des préparatifs pour le faire⁷⁵. De plus, les Etats s'engagent à détruire leurs armes chimiques et les centres de fabrications dans les 10 ans après l'entrée en vigueur de la Convention, soit avant 2007. Pour faire respecter ces règles, la Convention est associée à des mesures de vérification sous la forme d'inspections, celles-ci sont menées par l'OIAC, qui est aussi chargée de régler les différends entre les Etats, ainsi que ceux portant sur le corps du texte de la Convention. L'organisation a récemment travaillé sur le dossier syrien puisqu'en 2013, dans la région de la Ghouta orientale, près de Damas, une attaque chimique avait tué des centaines de personnes. La vive réaction de la communauté internationale, et notamment des Etats-Unis, avait alors entraîné un processus de destruction des armes chimiques par l'OIAC qui le 5 janvier 2016 a annoncé que la totalité de l'arsenal d'armes chimiques déclarées par la Syrie en 2013 avait été détruit⁷⁶. L'organisation reconnaît tout de même que malgré ces destructions, des substances chimiques continuent d'être utilisées, comme l'a expliqué son directeur général, Ahmet Üzümcü : « nous continuons de travailler afin de clarifier la déclaration syrienne et de répondre aux utilisations continues d'armes chimiques dans ce pays »⁷⁷. En Syrie, 1 300 m³ d'armes chimiques ont été saisies par l'OIAC, dont du gaz moutarde et du gaz sarin⁷⁸. Désormais l'organisation soupçonne l'Etat islamique d'avoir utilisé des armes chimiques en août 2015 dans deux villes de la région d'Erbil, Makhmur et Gweyr, et en octobre le gouvernement du Kurdistan autonome irakien a déclaré avoir réalisé des tests sanguins sur des combattants de ces régions, à la suite desquels des « traces de gaz moutarde »⁷⁹ avaient été retrouvées. Le commandement militaire américain au Moyen-Orient (Centcom) n'a pas validé ces accusations, mais le directeur de la CIA John Brennan a déclaré sur la chaîne américaine CBS que « la CIA pense que l'EI a la capacité de fabriquer des petites quantités de chlore et de gaz moutarde »⁸⁰. Un groupe terroriste a déjà été en possession d'armes chimiques, en mars 1995 des membres de l'organisation terroriste Aum Shinrikyō⁸¹ a mené un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo. Les armes biologiques sont aussi des outils que des organisations terroristes peuvent tenter de maîtriser. Ces armes ont été utilisées ou soupçonnées d'être utilisées depuis des siècles, sous des formes plus ou moins évoluées, allant de l'empoisonnement d'eau potable à l'utilisation de la variole en 1763 par le

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ FRANCE 24 avec AFP, « Les armes chimiques déclarées par la Syrie ont été détruites selon l'OIAC », sur le site de *France 24*, le 05 janvier 2016.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ L'EXPRESSION avec AFP, « Daech a déjà utilisé des armes chimiques et fabrique du gaz moutarde », sur le site de *L'Express*, le 12 février 2016.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Aum Shinrikyō est une secte implantée au Japon et en Russie qui a commis plusieurs attentats au Japon entre 1989 et 1995.

colonel anglais Bouquet⁸² dans sa lutte contre les Indiens d'Amérique du Nord⁸³. En 1915, pendant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne a été soupçonnée d'avoir utilisé des armes biologiques comme la peste à St Petersburg, et en 1916 des ampoules du bacille de la morve ont été confisquées à l'armée allemande à Bucarest, prouvant l'utilisation d'armes biologiques⁸⁴. Après la Première Guerre mondiale, en 1925, le protocole de Genève a été signé et ratifié par des Etats puis est entré en vigueur en 1928⁸⁵. Il interdit l'utilisation de gaz asphyxiants, toxiques mais n'interdit pas leur mise au point, ce qui était une faille importante dans le texte. D'autres cas d'utilisation d'armes biologiques ont été recensés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment pendant la guerre du Golfe entre 1991 et 1992, où 90 000 litres de toxine botulique⁸⁶, 8 300 litres de charbon⁸⁷, et de l'aflatoxine⁸⁸ ont été produits par les Etats-Unis⁸⁹. Les agents biologiques ont intéressés les armées à travers l'histoire mais restent difficiles à manier car ils répondent souvent à des exigences de conservation difficiles à mettre en place. Par exemple, la toxine botulique résiste mal à la chaleur et à la lumière, ce qui est une contrainte de taille pour une armée. Cependant le progrès technologique et le développement de nouvelles menaces notamment terroristes, augmentent le risque d'utilisation d'armes biologiques. Pour les auteurs de l'article « Les armes biologiques » de la revue *Topique* numéro 81, « la plus plausible est la contamination de denrées alimentaires. Un précédent existe. En 1978, un commando palestinien a revendiqué l'injection de mercure dans des agrumes israéliens. (...) Un deuxième scénario est celui d'actions du terrorisme d'Etat, utilisant l'arme biologique contre une population en opposition ou en conflit avec cet Etat. Le troisième scénario est le fait de sabotage à large échelle d'une industrie alimentaire où certains secteurs sont particulièrement vulnérables (industrie laitière par exemple). (...) Enfin le dernier scénario est une attaque terroriste en vue de destructions massives (attaques d'aéroports, de terminaux routiers, de métro, etc.) »⁹⁰. Dans le contexte actuel, avec un fort développement du terrorisme islamique et la conduite d'attentats en Europe, les scénarios cités ci-dessus semblent constituer une probabilité que les Etats devraient prendre en compte pour détecter d'éventuelles attaques. Pour les prévenir, la Convention sur les armes biologiques ou à toxines a été signée le 10 avril 1972, elle interdit leur mise au point, fabrication et achat⁹¹. Des

⁸² Le colonel anglais Bouquet était commandant des forces en Pennsylvanie, il fit distribuer aux Indiens d'Amérique du Nord des couvertures infectées par la variole.

⁸³ DEBORD T., BINDER Philippe, SALOMON J., ROUE René, « Les armes biologiques. », *Topique* 4/2002 (n° 81), page 94.

⁸⁴ *Ibid*, page 94.

⁸⁵ ONU : www.un.org

⁸⁶ La toxine botulique est responsable du botulisme.

⁸⁷ Le charbon, ou le bacille du charbon, est une bactérie qui est utilisée comme arme bactériologique depuis la fin de Seconde Guerre mondiale et qui entraîne des troubles respiratoires graves.

⁸⁸ L'aflatoxine est une toxine avec un fort pouvoir cancérigène, à haute dose elle peut entraîner la mort en quelques heures ou quelques jours selon la dose absorbée par l'organisme.

⁸⁹ DEBORD T., BINDER Philippe, SALOMON J., ROUE René, « Les armes biologiques. », *Topique* 4/2002 (n° 81), page 95.

⁹⁰ *Ibid*, page 99.

⁹¹ ONU : www.un.org

initiatives régionales ou multilatérales ont aussi été mises en place pour mieux contrôler et enrayer le risque de prolifération. Le 11 septembre 1992, la Russie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont ainsi signé une déclaration conjointe dans laquelle ils s'engageaient à ne pas violer la Convention de 1972. Ce geste politique visait à rassurer la communauté internationale après la découverte du programme d'armement biologique de la Russie entre 1972 et 1992, violant la Convention⁹². La portée contraignante de cette dernière semble tout de même limitée puisque la vérification du respect des normes fixées est laissée aux Etats, ils sont les seuls à pouvoir engager la destruction de leurs stocks d'armes biologiques sans grande contrainte. En 2014, un ordinateur membre de l'Etat islamique a été trouvé par des rebelles syriens, il comportait des cours d'aide à la fabrication de bombes contenant la peste botulique⁹³. Il renfermait divers dossiers pratiques à la conduite d'opérations terroristes, comme des dossiers expliquant comment construire des bombes, comment voler des voitures, comment se déguiser pour ne pas être arrêté lors de voyages etc., mais également comment perpétrer des attaques biologiques. Le propriétaire de l'ordinateur, un tunisien du nom de Muhammed S. cherchait à développer des armes biologiques contenant la peste botulique à partir d'animaux infectés⁹⁴. Un document précisait que « *l'avantage des armes biologiques est qu'elles ne sont pas chères à produire et que les pertes humaines peuvent être énormes* », et il expliquait aussi comment les tester avant la conduite d'une opération⁹⁵. L'ordinateur comportait également une fatwa de 26 pages élaborée par le saoudien Nasir al-Fahd⁹⁶, utilisée pour justifier l'utilisation des armes de destruction massive car elle stipule que « *si les Musulmans ne peuvent pas vaincre le kafir [non croyant] d'une autre manière, il est possible d'utiliser des armes de destruction massive (...) Même si cela les tue tous et les efface eux et leurs descendants de la surface de la Terre* »⁹⁷. Le développement d'armes biologiques a déjà été imaginé par Al-Qaida avant les attentats du 11 septembre 2001. En 2002, la chaîne américaine CNN a dévoilé une vidéo montrant des membres de l'organisation terroriste testant un gaz empoisonné sur trois chiens, entraînant leur mort⁹⁸. Al-Qaida ne semble pas avoir pu mettre au point d'armes biologiques suffisamment efficace pour conduire une opération terroriste de masse.

Le risque de voir dans futur proche une organisation terroriste développer et utiliser à grande échelle une arme chimique ou biologique reste probant dans la mesure où ces technologies restent plus simples de production et d'utilisation que celle nucléaire. Les nations occidentales en ont conscience et c'est pour cela que l'OTAN a décidé de renforcer les activités de son Centre de non-

⁹² *Ibid.*

⁹³ DOORNBOS Harald et MOUSSA Jenan, « The Islamic State's Terrori Laptop of Doom », sur le site de *Foreign Policy*, le 28 août 2014.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Nasir al-Fahd est un clerc saoudien actuellement emprisonné en Arabie saoudite.

⁹⁷ DOORNBOS Harald et MOUSSA Jenan, « The Islamic State's Terrori Laptop of Doom », sur le site de *Foreign Policy*, le 28 août 2014. Traduite de l'anglais par Clémence Gaioni.

⁹⁸ *Ibid.*

prolifération (Centre ADM) créé en 1999. Son directeur, M. Wolfgang Rudischhauser a déclaré que les populations occidentales étaient menacées car « *les assaillants pourraient très bien utiliser des matières CBRN [chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaire] facilement accessibles, comme du chlore, des substances radioactives provenant d'unités de radiologie présentes dans les hôpitaux, ou des virus hautement contagieux comme le virus Ebola ou MERS* »⁹⁹. Les attentats aux armes biologiques ou chimiques sont donc possibles, même si leur efficacité en termes de victimes ne serait peut-être pas très importante, ils permettraient surtout de semer la peur au sein des populations. Le directeur du Centre ADM a donc mis en garde les nations contre un risque d'attaques visant des usines chimiques ou biologiques sur leur territoire. Le Centre ADM lutte à la fois contre la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques, grâce à sa capacité de défense antimissile balistique, à la tenue de dialogues avec plusieurs pays comme la Russie et à sa force opérationnelle multinationale interarmées de défense CBRN¹⁰⁰. Cette dernière est un organisme militaire de l'OTAN spécialisé dans la gestion d'incidents ou attaques CBRN qui fait partie de la Force de réaction de l'OTAN (NRF). Elle est aussi capable d'effectuer des prélèvements et de les identifier grâce à un laboratoire d'analyse NBC¹⁰¹ transportable et donc utilisable sur le terrain, au plus près des catastrophes. Pour ne pas être uniquement un organe de recherche scientifique et de réaction à une attaque ou un accident CBRN, le Centre ADM travaille avec le NATO *Intelligence Fusion Centre* (NIFC) de l'OTAN au Royaume-Uni. Le NIFC est une organisation militaire de renseignement opérationnelle depuis 2007 en relation avec le Comité militaire, et chargée de collecter et analyser le renseignement fourni par les Nations¹⁰². Ensemble, ils mettent au point des rapports sur les menaces et les questions relatives aux ADM. Le Centre ADM est aussi soutenu par des Centres d'excellence comme le Centre d'excellence interarmées de l'Alliance pour la défense CBRN en République tchèque. Il dispense des formations, fourni de l'expertise au personnel militaire des Etats de l'Alliance et en cas d'attaques peut fournir une aide à distance continue¹⁰³. L'OTAN a également mis en place le programme SPS¹⁰⁴, qui regroupe de nombreuses formations et ateliers dont certains consacrés aux liens entre terrorisme et CBRN. Ce programme vise à fournir davantage d'expertise scientifique aux forces armées de l'OTAN et des pays membres, et notamment concernant les CBRN et le cyber terrorisme. Le cyber terrorisme est une nouvelle forme de menace apparue dans les années 1990 suite au développement d'internet. Le cadre immatériel du cyber espace permet à des groupes ou individus parés d'intentions criminelles de sévir plus facilement. Il est cependant nécessaire de différencier cyberspace, cyber sécurité et cyber terrorisme, les trois grands défis pour les Etats depuis quelques décennies. Le cyberspace

⁹⁹ OTAN, « Combattre les armes de terreur », sur le site de l'OTAN (www.nato.int), le 04 septembre 2015.

¹⁰⁰ Entre 2000 et 2005 le Centre ADM et la Russie ont partagé des informations sur la prolifération et les technologies des missiles associés.

¹⁰¹ Pour nucléaire, bactériologique ou chimique.

¹⁰² Voir I.A.

¹⁰³ OTAN, « Combattre les armes de terreur », sur le site de l'OTAN (www.nato.int), le 04 septembre 2015.

¹⁰⁴ Le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité.

peut être considéré comme l'ensemble d'internet, fonctionnant comme un espace propre. C'est après les attentats du 11 septembre 2001 que l'opinion publique internationale a pris la mesure de l'étendue du cyberspace en découvrant que les groupes terroristes comme Al-Qaida l'utilisait pour y faire passer leurs idées et appeler à la guerre¹⁰⁵. Pour Marie Stella, « *la dissémination, sur des milliers de sites, de messages menaçants a brusquement révélé qu'Internet était devenu un média-relais de toutes les idéologies et contribuait à la diffusion mondiale d'une « culture terroriste »* »¹⁰⁶. Il est difficile pour les Etats ou les organisations intergouvernementales internationales de mettre en place une cyber sécurité, c'est-à-dire de prendre des mesures sécuritaires pour remédier à la diffusion d'une idéologie sur internet ou plus généralement à toute forme d'action illicite. Tout passage sur internet laisse certes une trace mais selon l'expertise de l'individu ou du groupe criminel à qui elle appartient, il peut être extrêmement long et difficile de la suivre. De plus les « agents de la menace »¹⁰⁷ ont des motivations diverses qui tiennent à leur nature variée, ce qui complique la prévention du crime sur internet. Par exemple, des mafias peuvent développer une activité criminelle sur le cyberspace si elles pensent en tirer des revenus, notamment en attaquant des banques dans le but de s'introduire et de collecter des données confidentielles. Internet est une source de financement potentiel pour les agents de la menace, et surtout pour les groupes terroristes. Selon le FBI, le cyber terrorisme est « *une attaque préméditée et politiquement motivée contre l'information, les systèmes informatiques et les données de cibles non combattantes ou combattantes par des groupes subnationaux ou des agents clandestins* »¹⁰⁸. Cette définition reste vague et pourrait regrouper plusieurs types d'acteurs très différents comme les mafias et Al-Qaida. Le cyberspace est pour les mouvements terroristes un lieu où ils peuvent plus aisément préparer et coordonner leurs actions, ainsi que diffuser des informations concernant leurs motivations ou les actes de violence commis¹⁰⁹. Pour Paul Mathias¹¹⁰, « *les réseaux constituent à l'évidence un outil parmi d'autres de la lutte terroriste et traduisent une « modernisation » des procédés traditionnellement mis en œuvre par elle : aux missives envoyées par porteur ou pigeon-voyageur se substituent désormais les téléphones portables, les PDA¹¹¹, les ordinateurs – le Réseau, sous toutes ses formes* »¹¹². Dès lors, le cyber terrorisme est pour l'auteur davantage un report sur l'espace dématérialisé des modes d'actions violentes inscrites dans une lutte spécifique. Le terme de cyber terrorisme est parfois utilisé pour décrire une attaque d'un Etat

¹⁰⁵ STELLA Marie, « La menace déterritorialisée et désétatisée : le cyberconflit. », *Revue internationale et stratégique* 1/2003 (n° 49), page 166.

¹⁰⁶ *Ibid*, page 166.

¹⁰⁷ Terme utilisé par l'OTAN pour désigner un individu, un groupe ou un Etat.

¹⁰⁸ STELLA Marie, « La menace déterritorialisée et désétatisée : le cyberconflit. », *Revue internationale et stratégique* 1/2003 (n° 49), page 169.

¹⁰⁹ MATHIAS Paul, « Cyberterrorismes », *Rue Descartes* 2008/4 (n° 62), page 103.

¹¹⁰ Paul Mathias est philosophe et inspecteur général de philosophie.

¹¹¹ Pour *Personal Digital Assistant*, un assistant numérique personnel qui sert généralement d'agenda, gestionnaire de tâches, carnet d'adresses et messagerie.

¹¹² MATHIAS Paul, « Cyberterrorismes », *Rue Descartes* 2008/4 (n° 62), page 103.

via le cyberspace pour en attaquer un autre, mais il serait plus correct d'employer la notion de cyber conflit puisque dans le cyber terrorisme il y a un côté asymétrique très présent. Le scénario de « Pearl Harbour électronique » développé par les Etats-Unis en 1995¹¹³ pense ce nouveau type de conflit comme une combinaison d'attaques physiques et d'attaques contre des infrastructures dites « hypercritiques »¹¹⁴ via le cyberspace pour paralyser la réponse de la victime. Ainsi, il est possible d'imaginer la tenue d'un attentat à la bombe suivi directement, ou juste précédé, par une cyberattaque sur le réseau routier neutralisant les signaux lumineux de direction et paralysant l'ensemble du trafic. Pour Maura Conway¹¹⁵, la notion de cyber terrorisme est largement surévaluée et largement diffusée par les médias américains qui, après le 11 septembre 2001, ont joué un rôle dans son édification en menace suprême. Elle participe indirectement à nourrir une cyber terreur basée sur la peur du terrorisme et sur la peur de la technologie, ce qui peut être expliqué par le fait que le fonctionnement des systèmes informatiques est complexe et généralement méconnu. Pour Maura Conway, il faut bien différencier l'acte criminel mené par un hacker et l'acte terroriste : « *envoyer des mails pornographiques à des mineurs, poster un contenu injurieux sur le net, dégrader des pages Web, utiliser un ordinateur pour causer des pertes s'élevant à 300€, voler des informations confidentielles d'une carte de crédit (...) voilà ce qui dans beaucoup d'articles de presse constitue des actes de cyber-terrorisme ! Et pourtant, aucune de ces actions n'aurait pu être considérée comme terroriste – certaines d'entre elles ne sont même pas criminelles – si elle n'avait été accomplie au moyen d'ordinateurs* »¹¹⁶. Ce mélange des genres est le résultat d'une prise en compte large de la définition de terrorisme, alors qu'il est nécessaire de différencier le crime commis par un hacker criminel et un « terroriste hacker »¹¹⁷. Ces deux types de criminels n'agissent pas pour des raisons similaires, le second a pour principale motivation de causer le chaos tandis que le premier ne le considère que comme une conséquence potentielle. Ainsi le hacker criminel pirate un système bancaire pour voler de l'argent et non pour le déstabiliser, ce que peut au contraire rechercher le terroriste hacker à travers la conduite d'une opération similaire. En raison de son caractère récent, le cyber terrorisme ne fait l'objet d'une réponse des Etats que depuis le début des années 2000. L'OTAN a adopté sa politique de cyber défense en 2008 suite aux attaques subies par l'Estonie en avril 2007¹¹⁸ après un différend politique

¹¹³ STELLA Marie, « La menace déterritorialisée et désétatisée : le cyberconflit. », *Revue internationale et stratégique* 1/2003 (n° 49), page 170.

¹¹⁴ CONWAY Mauray, « Le cyber-terrorisme. Le discours des médias américains et ses impacts », *Cités* 2009/3 (n° 39), page 81.

¹¹⁵ Maura Conway est professeur à l'université DCU de Dublin, elle est spécialisée dans l'étude du terrorisme.

¹¹⁶ CONWAY Mauray, « Le cyber-terrorisme. Le discours des médias américains et ses impacts », *Cités* 2009/3 (n° 39), page 89 à 90.

¹¹⁷ *Ibid*, page 90.

¹¹⁸ L'Estonie et la Russie étaient en désaccord sur le retrait par la première d'un monument aux morts. Suite à une attaque soupçonnée d'origine russe, les services en ligne de l'Administration estonienne ainsi que des transactions bancaires avaient été perturbées.

avec la Russie¹¹⁹. Depuis, l'Alliance est responsable de la défense de ses systèmes de communication et de ceux qu'elle exploite. Cette politique a été modifiée en 2014 au sommet du Pays de Galles, les actions de formation, sensibilisation et entraînement, ainsi que la coopération de l'OTAN avec l'industrie ont été renforcées¹²⁰. La NCIRC¹²¹ est l'organisation chargée de la protection des réseaux de l'OTAN. Le Centre d'excellence pour la cyber défense en coopération (CCD CoE) est installé à Tallinn en Estonie, il s'occupe de l'entraînement, de la formation et fournit de l'expertise à l'Alliance et aux Nations. Il ne fait pas parti de la structure de commandement de l'OTAN. L'organisation dispose aussi d'une école sur ces sujets, il s'agit de l'Ecole des systèmes d'information et de communication de l'OTAN (NCISS). Elle dispense aux personnels des pays membres, et non membres, de l'Alliance des formations. Une autre école de l'OTAN située à Oberammergau en Allemagne dispense également des formations au cyber défense. Sur ces sujets l'OTAN coopère avec l'UE, l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ainsi qu'avec d'autres organisations internationales. Elle coopère aussi avec l'industrie dans le but de profiter des innovations en matière de cyber défense.

L'OTAN a été mise en place dans le cadre de la Guerre Froide et de l'affrontement entre pays occidentaux et soviétiques. L'Alliance était chargée de défendre ses Etats membres contre ceux du Pacte de Varsovie, des missions orientées vers un seul type d'ennemi. La chute de l'URSS a marqué la fin de la Guerre Froide, ce qui aurait laissé pu croire que l'OTAN disparaîtrait comme cela a été le cas avec le Pacte de Varsovie. L'Alliance a su faire preuve d'un certain dynamisme et rester un acteur majeur des relations internationales. En s'ouvrant à de nouveaux partenariats avec d'anciennes républiques soviétiques, elle a montré qu'elle était capable de sortir d'une logique bipolaire. C'est dans cette logique que la NRF et des missions de *mentoring* ont été mises en place, pour mieux répondre aux réalités des conflits post-Guerre Froide. Le terrorisme, la protection des infrastructures sensibles, la menace des armes de destruction massive, et le développement du cyber terrorisme forcent ainsi l'organisation à évoluer. Ces évolutions se sont révélées nécessaires face à l'émergence de nouvelles menaces internationales. Les politiques de défense de l'Alliance ont traditionnellement toujours été orientées vers son Flanc Est, correspondant à celui des anciens pays soviétiques, pourtant depuis l'émergence d'organisations non gouvernementales extrémistes au Moyen-Orient, et à la suite des Printemps arabes, il semble qu'elle doive désormais prendre en compte l'émergence de nouveaux enjeux sécuritaire sur son Flanc Sud.

¹¹⁹ OTAN : www.nato.int.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ La capacité OTAN de réaction aux incidents informatiques.

II. La réforme de l'OTAN pour répondre aux menaces sur son Flanc Sud.

L'OTAN a montré sa capacité d'adaptation à la fin de la Guerre Froide grâce à de nombreuses réformes de sa structure de commandement et de ses missions. Les récents développements sur le Flanc Sud de l'Alliance la poussent aujourd'hui à mettre en place de nouvelles réformes dans le but de mieux prendre en compte les menaces qui pèsent sur ses membres. De nouvelles menaces sont aux portes de l'Europe, avec l'expansion de l'organisation de l'Etat islamique en Irak et en Syrie la menace djihadiste pèse sur les pays européens, et les guerres en Syrie et en Libye ont renforcé la crise migratoire en Méditerranée (IIA). Face à ces importants risques de déstabilisation en Europe, l'OTAN a entamé une réforme du renseignement dans le but de mieux répondre aux besoins de protection des nations (IIB).

A. De nouvelles menaces aux portes de l'Europe.

1. Des contextes difficiles au Moyen Orient.

La France qualifie la menace terroriste comme « *la mouvance terroriste d'inspiration djihadiste dont l'action est d'autant physique et matérielle qu'idéologique, tente de discréditer nos valeurs et notre modèle de société, en niant sciemment toutes les distinctions fondatrices du système international actuel, à commencer par les frontières, la séparation entre temps de paix et temps de guerre, mais aussi entre ordre interne et ordre externe. Mêlant exégèse religieuse millénariste, emprunts aux doctrines révolutionnaires et pratiques totalitaires, cette idéologie entend accréditer l'idée de « guerre des civilisations » et, plus prosaïquement, entrainer les Etats occidentaux dans une confrontation à laquelle elle veut donner une dimension confessionnelle* »¹²². Pour le Ministère de la Défense, rédacteur de ce rapport, l'Etat islamique a pris l'ascendant sur Al-Qaïda, même si cette dernière reste une menace de premier ordre. Depuis les années 1980, et jusqu'à l'apparition de l'Etat islamique, Al-Qaïda a été l'une des principales menaces terroristes dans le monde.

¹²² MINISTERE DE LA DEFENSE, « Condition d'emploi des armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population », *Rapport au Parlement*, mars 2016, page 6.

L'organisation est devenue une enseigne, la « Base »¹²³, dans laquelle plusieurs branches régionales ont été développées, dont la plus puissante est très certainement Al-Qaida au Maghreb islamique¹²⁴. AQMI est né en 2006 des cendres du GSPC¹²⁵ algérien créé en 1998 par Hassan Hattab. Si au départ l'organisation agissait surtout sur le territoire algérien, elle est désormais active sur l'ensemble du Sahel, l'assassinat de Michel Germaneau¹²⁶ en juillet 2010 a montré la détermination de l'organisation terroriste à mener des actions notables à l'encontre de l'Occident. Grâce à AQMI, à AQPA¹²⁷, et à d'autres composantes régionales, Al-Qaida a pu étendre ses actions sur les cinq continents tout en conservant sa structure dirigeante en Afghanistan, que Jean-Pierre Filiu qualifie d'« Al-Qaida Central »¹²⁸. Selon François Heisbourg¹²⁹, Al-Qaida ne parvient plus à mener d'opérations terroristes majeures depuis 2001. Le tableau en Figure 4 montre cette tendance puisqu'aucune attaque de grande envergure n'a été menée en Europe, ou aux Etats-Unis, depuis le 11 septembre 2001. Il faut noter que l'auteur considère l'importance d'un attentat au nombre de morts, ainsi celui du 11 septembre 2001 avait fait 2974 morts ce qu'il qualifie d'attentat de grande envergure. Les attentats suivants ont perdu en force car aucun n'a fait plus de 400 morts par an. Cette situation est pour l'auteur imputable au renforcement des mesures antiterroristes des pays de l'Occident.

	Attentat le plus grave commis dans l'année par Al Qaida ou ses partisans ¹	Victimes	Nombre d'attentats tuant plus de 100 personnes
2001	Attaques du 11 septembre	2974	1
2002	Bali	202	2
2003	Istanbul	57	0
2004	Beslan (Ossétie) Madrid	344 191	3
2005	Charm el Cheikh Londres	88 52	0
2006	Bombay	200	1
2007	Karachi	136	1
2008	Bombay	163	1

► ¹ Hors Afghanistan, Irak et Tchétchénie.

Figure 4. Les attentats d'Al-Qaida les plus meurtriers entre 2001 et 2006.

Source : HASSID Olivier, « Après Al-Qaida, la nouvelle génération du terrorisme. François Heisbourg - Paris, Stock, 2009 - 194 pages », Sécurité et stratégie 2009/2 (2), page 92.

¹²³ Traduction littérale d'« Al-Qaida ».

¹²⁴ AQMI.

¹²⁵ Le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat.

¹²⁶ Michel Germaneau était un ancien ingénieur âgé de 78 ans enlevé dans le nord du Niger en avril 2010 puis transporté par AQMI au Mali et exécuté en juillet de la même année.

¹²⁷ Al-Qaida pour la Péninsule arabique.

¹²⁸ FILIU Jean-Pierre, « Les quatre fronts d'Al-Qaida », *Études* 2010/10 (Tome 413), pages 295 à 305.

¹²⁹ François Heisbourg est président de l'*International Institute for Strategic Studies* de Londres.

Pour Jean-Pierre Filiu, même si Al-Qaida connaît des revers militaires, elle reste puissante sur internet où elle parvient efficacement à faire de la propagande à travers notamment d'Al-Sahab¹³⁰, son magazine en ligne lui servant à diffuser des messages politiques¹³¹. Depuis 2011, l'organisation est dirigée par Ayman al-Zawahiri, qui n'a pu empêcher la création de l'Etat islamique et semble être en position difficile, maintenu à l'écart du commandement et cantonné à un rôle symbolique d'appel à « la loyauté »¹³². Suite à la scission entre l'Etat islamique et Al-Qaida, les deux entités sont devenues des organisations rivales. La naissance de l'Etat islamique est le résultat de désaccords entre Al-Qaida et Abou Moussab Zarqaoui qui a été membre d'Al-Qaida avant de s'en éloigner pour s'installer au Kurdistan irakien en 2002¹³³. Grâce à la création d'un réseau en Irak, et malgré l'invasion américaine en 2003, il construit Al-Qaida en Irak en 2004. Le choix des moyens d'action de Zarqaoui, notamment en menant des attaques dans les pays voisins de l'Irak, crée des tensions avec l'insurrection nationaliste irakienne qui l'expulse de son bastion situé à Anbar¹³⁴. Al-Qaida Central a alors décidé de nommer un nouveau calife de nationalité irakienne : Abou Omar al-Baghdadi. Cet ancien officier baasiste crée alors l'Etat islamique en Irak. L'Etat islamique est la principale menace terroriste pour les Etats occidentaux depuis qu'il a réussi à se territorialiser en Syrie et en Irak, faisant de Raqqa sa capitale. La guerre en Syrie a commencé en mars 2011 par un soulèvement pacifique, s'inscrivant dans la continuité des « printemps arabes », que le régime a sévèrement réprimé. En neuf mois, 5 000 personnes sont tuées et les premiers Syriens fuient leur pays¹³⁵. Le soulèvement populaire a été marqué par l'arrestation et la torture de 15 enfants de Derra qui avaient inscrit sur un mur de leur école « *Jay alek eil ed-dor ya doctor* », qui signifie « *Ton tour arrive docteur* »¹³⁶, appelant ainsi au départ de Bachar Al-Assad¹³⁷. Dès juin 2011, le conflit prend une tournure militaire, avec des désertions massives de soldats de l'armée pour rejoindre les rangs de l'insurrection de l'Armée syrienne libre¹³⁸ créée le 26 juillet 2011 par le colonel Riad Moussa Al-Asaad¹³⁹. La militarisation du conflit entraîne une escalade de la répression par le régime, et le refus du président de quitter le pouvoir fait basculer le pays dans la guerre civile. Le conflit est aussi compliqué par l'implication de puissances étrangères comme l'Iran et le Hezbollah, qui soutiennent Bachar al-Assad, et Al-Qaida qui tente grâce à des groupes armés de contrôler des territoires. Dans le même temps les pays du Golfe, l'Arabie saoudite et le Qatar notamment, aident

¹³⁰ Al-Sahab signifie les nuages.

¹³¹ FILIU Jean-Pierre, « Les quatre fronts d'Al-Qaida », *Études* 2010/10 (Tome 413), page 304.

¹³² AMAROUCHE Arezki, « « Dechirée par l'Etat islamique, Al Qaïda est hors-service » », sur le site de *La Tribune*, le 11 juin 2015.

¹³³ FILIU Jean-Pierre, « Les quatre fronts d'Al-Qaida », *Études* 2010/10 (Tome 413), page 301.

¹³⁴ *Ibid*, page 301.

¹³⁵ SALLON Hélène et CAMUS Elvire, « Du soulèvement populaire au conflit international, cinq ans de guerre en Syrie », sur le site du *Monde*, le 16 mars 2016.

¹³⁶ *Ibid*.

¹³⁷ Bachar Al-Assad est ophtalmologue de formation, c'est pourquoi il était appelé « docteur ».

¹³⁸ ASL.

¹³⁹ SALLON Hélène et CAMUS Elvire, « Du soulèvement populaire au conflit international, cinq ans de guerre en Syrie », sur le site du *Monde*, le 16 mars 2016.

à l'armement des rebelles syriens. Au début 2013, le conflit a déjà fait plus de 60 000 morts¹⁴⁰, et à l'été 2014 il prend une nouvelle tournure avec l'implantation territoriale de l'Etat islamique et son expansion entre l'Irak et la Syrie. Au début 2016 l'Etat islamique contrôle un vaste territoire situé sur l'Irak et la Syrie, ainsi qu'une population de près de 10 millions d'habitants, et disposerait de plus de 30 000 combattants¹⁴¹. L'expansion de l'EI a été possible grâce au chaos de la guerre civile et a permis à l'organisation de s'organiser comme proto-Etat disposant de services de renseignement, d'une armée, de forces de sécurité, et de mécanisme de prélèvement de l'impôt. Comme l'explique le Rapport au Parlement du Ministère de la Défense français, l'EI « *tente d'exercer des pouvoirs régaliens traditionnels – notamment celui, hautement symbolique, de battre monnaie – ainsi que certaines attributions de l'Etat-providence en matière d'éducation, de santé et d'action sociale* »¹⁴². Cette montée en puissance de l'organisation djihadiste a poussé les Etats européens à agir car elle a prouvé qu'elle était capable de mener des attentats en Europe, notamment avec ceux du 13 novembre 2015 à Paris.

Face à l'émergence et l'expansion de l'Etat islamique en Syrie et en Irak, ainsi qu'à son discours radical à l'encontre des Etats occidentaux, une coalition internationale a été mise en place pour tenter de soutenir l'opposition syrienne. En 2014, une coalition arabo-occidentale en Irak et en Syrie a été mise en place pour lutter contre l'Etat islamique, et le Front al-Nosra¹⁴³. Ce dernier est apparu en 2013 et est une filiale d'Al-Qaida en Syrie et au Liban, développée au moment de la guerre civile syrienne. La coalition internationale est dirigée par les Etats-Unis, et réunit également le Canada, l'Australie, la plupart des pays européens, ainsi que des pays arabes avec l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Qatar, Bahreïn et les Emirats arabes unis¹⁴⁴. Au sein de cette coalition la France mène l'opération Chammal¹⁴⁵, en cours depuis le 19 septembre 2014, en Irak d'abord puis en Syrie. Les armées françaises apportent un soutien aérien aux forces armées irakiennes, à travers des missions de frappes et des missions de renseignement. Si dans un premier temps la France n'est intervenue qu'en Irak c'est parce que l'opération Chammal a été créée suite à la demande d'aide du gouvernement irakien. L'opération est aussi inscrite dans le cadre de la Résolution 2170 du 15 août 2015 du Conseil de sécurité des Nations unies¹⁴⁶. La France a engagé 3 500 militaires, 1 groupe

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² MINISTERE DE LA DEFENSE, « Condition d'emploi des armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population », *Rapport au Parlement*, 2016, page 6.

¹⁴³ En arabe *Jabhat an-Nuṣrah li-Ahl ash-Shām*, ce qui signifie "Front pour la victoire des Gens du Sham". Le Sham ou Cham correspond à la Grande Syrie, comprenant les Etats actuels de la Syrie, Jordanie, Liban et Palestine.

¹⁴⁴ E.A.U.

¹⁴⁵ Chammal signifie vent du nord.

¹⁴⁶ Site du Ministère de la Défense français (www.defense.gouv.fr).

aéronaval¹⁴⁷, 1 frégate légère furtive¹⁴⁸, 18 rafales marine, 6 rafales air, 3 mirages 2000 D, 3 mirages 2000 N, 8 super étendard modernisés¹⁴⁹, 2 E2C Hawkeye¹⁵⁰, 1 C135-FR¹⁵¹ et 1 avion de patrouille maritime¹⁵² atlantique 2¹⁵³.



Figure 5. Forces engagées dans l'opération Chammal en janvier 2016.

Source : MINISTERE DE LA DEFENSE : www.defense.gouv.fr.

Le 15 septembre 2014 a eu lieu le premier vol de reconnaissance au-dessus de l'Irak, et dès le 19 septembre les frappes ont commencé. Le 21 novembre une Base aérienne projetée¹⁵⁴ est ouverte en

¹⁴⁷ Un groupe aéronaval est un groupe de combat naval autour d'un porte-avion, composé généralement d'une escorte contre les menaces aériennes, d'une escorte contre les menaces sous-marines, d'un navire ravitailleur et d'un sous-marin nucléaire d'attaque.

¹⁴⁸ En janvier 2016, la navette Courbet était celle attribuée à l'opération, cependant les frégates changent tous les quelques mois.

¹⁴⁹ Les super-étendards sont des avions de chasse destinés à être embarqués à bord de porte-avions.

¹⁵⁰ Les E2C Hawkeye sont des avions de guet embarqués qui servent comme tour de contrôle et de surveillance de l'espace aérien dans une zone située aux alentours de l'appareil. Ils servent aussi de commandement aéroporté. Les E2C font donc partie intégrante des systèmes de détection et de commandement aéroporté (SDCA) ou *Airborne Warning and Control System (AWACS)*.

¹⁵¹ Les C135 FR sont des avions ravitailleurs.

¹⁵² Les avions de patrouille maritime sont conçus pour détecter toute activité maritime, y compris sous-marine.

¹⁵³ MINISTERE DE LA DEFENSE (www.defense.gouv.fr).

Jordanie, et dès le 23 février 2015 le groupe aéronaval est déployé. Le 7 septembre le Président de la République François Hollande annonce l'extension de la zone d'opération à la Syrie et dès le 8 septembre les premiers vols de reconnaissance ont lieu. Après les attentats du 13 novembre 2015, les frappes aériennes contre l'Etat islamique sont intensifiées, puis le 20 novembre 2015, les Nations unies ont adopté la résolution 2249, sur présentation de la France, et qui engage les Etats à travailler en coordination pour lutter contre le financement du terrorisme, pour limiter l'afflux de combattants étrangers se rendant en Irak ou en Syrie, et enfin de redoubler d'efforts pour lutter contre l'Etat islamique. Les attentats de Paris de novembre 2015 ont modifié la position française sur le conflit syrien, puisque la France a déclaré l'Etat islamique comme son « ennemi », ce qui a entraîné un renforcement de l'implication française dans la coalition. Après les attentats, le chef de la diplomatie russe Serguei Lavrov a déclaré que face à la montée en puissance de l'Etat islamique, la priorité n'était plus de renverser Bachar al-Assad. La Turquie s'inquiète d'une évolution future de la coalition vers un soutien au régime syrien dans le but de vaincre l'Etat islamique¹⁵⁵. Pour Jean Marcou, professeur à Sciences Po Grenoble, la Turquie a abattu le SU-24 russe pour « adresser un message à ses alliés occidentaux, afin qu'ils incitent les Russes à revoir les termes de leur engagement en Syrie »¹⁵⁶. Les Etats-Unis n'ont pas condamné cet incident, et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg a confirmé la violation d'espace aérien et rappelé que « l'ennemi commun est l'Etat islamique »¹⁵⁷. La Russie a mené aussi une intervention militaire en Syrie du 30 septembre 2015 au 14 mars 2016 suite à la demande d'aide de Bachar Al-Assad. Cette intervention a été officiellement dirigée contre l'Etat islamique et les autres groupes terroristes mais les analyses des frappes aériennes russes ont révélées qu'elles visaient surtout les groupes rebelles hostiles au régime syrien, dont il est vrai peuvent être dans certains cas islamistes bien que non affilié à une organisation reconnue¹⁵⁸.

Pour Aaron David Miller¹⁵⁹, la crise en Syrie ne peut être pour l'instant surmontée car huit éléments y font obstacle. Le premier est « *le problème du lendemain* », c'est-à-dire l'absence de perspectives politiques pour l'après-guerre. Aucune entité politique assez puissante ne semble émerger pour garantir la paix et la reconstruction du pays. Le second est « *un agenda désespérément irréaliste* », qui traduit de l'imposition d'agendas de résolution des crises basé sur des agendas politiques occidentaux, souvent mesurés en mandats, et non sur des agendas moyen-orientaux. Le troisième est celui de l'implication des Etats arabes dans les conflits et dans leur

¹⁵⁴ BAP.

¹⁵⁵ MARCOU Jean, « La Turquie abat un avion russe à la frontière syrienne », sur le site *Ovipot*, le 25 novembre 2015.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ DAWOD Hosham, « Syrie : comment la Russie a redistribué les cartes », sur le site du *Monde*, le 27 octobre 2015.

¹⁵⁹ Aaron David Miller est chercheur sur les politiques publiques, spécialiste du Moyen-Orient, pour le *Woodrow Wilson International Center for Scholars*.

résolution. Ainsi Aaron David Miller précise qu' « *il faudrait en effet être d'une crédulité sans borne pour croire que les Etats arabes seraient prêts à jouer un quelconque rôle militaire d'importance pour vaincre l'Etat islamique, à déployer des soldats de la paix ou même à accepter une solution politique qui ne protégerait pas avant tout d'une manière ou d'une autre leur influence et leurs intérêts contre l'Iran dans la guerre froide qui fait rage en ce moment entre l'Iran et l'Arabie saoudite (...)* »¹⁶⁰. Le quatrième élément est « *le rôle négatif de l'Iran* », qui soutient le régime de Bachar Al-Assad tout en participant aux pourparlers de Vienne sur la Syrie qui ont eu lieu en novembre 2015. Ils ont abouti à la décision de mettre en place des élections en Syrie après 18 mois, sans pour autant parvenir à statuer sur la position et l'avenir de Bachar Al-Assad. Le cinquième élément concerne « *les desiderata de la Russie* », qui continue de vouloir maintenir Bachar Al-Assad en poste et affirme que l'Etat islamique est son ennemi mais ne le vise presque pas. Le sixième élément est « *la stratégie sélective de la Turquie* » qui affirme être dans le camp de la coalition internationale mais poursuit ses propres intérêts en frappant les zones kurdes, et ne ferme pas totalement sa frontière aux activités de contrebande et recrutement de l'Etat islamique. Pour Aaron David Miller, « (...) *la Turquie pourrait jouer un rôle bien plus positif pour aider à résoudre la crise syrienne mais elle a choisi de ne pas le faire* »¹⁶¹. Le septième élément concerne l'absence d'une opposition modérée organisée au régime de Bachar Al-Assad. Aaron David Miller reprend une étude du *Centre on Religion & Geopolitics*¹⁶², qui révèle que 60% de l'opposition est composée de salafistes ou extrémistes, pour un total de 48 groupes armés dont 33% suivent une idéologie similaire à celle de l'Etat islamique¹⁶³. Ces pourcentages sont exposés dans la figure 6 ci-dessous, et le détail est disponible à l'annexe 13.

¹⁶⁰ DAVID MILLER Aaron, « Voici la preuve par huit que le conflit syrien est inextricable », sur le site de *Slate*, le 05 janvier 2016.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² CENTRE ON RELIGION & GEOPOLITICS, « If The Castle Falls, Ideology and Objectives of the Syrian Rebellion », sur le site de *The Tony Blair Faith Foundation*, December 2015, 16 pages.

¹⁶³ DAVID MILLER Aaron, « Voici la preuve par huit que le conflit syrien est inextricable », sur le site de *Slate*, le 05 janvier 2016.

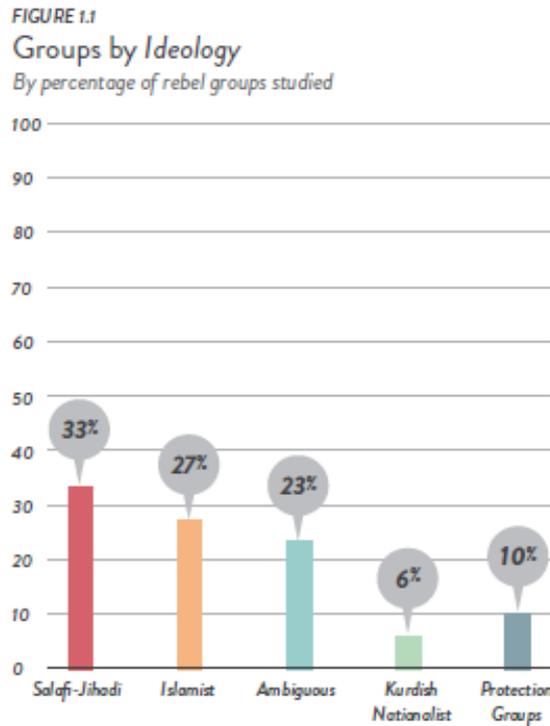


Figure 6. Le pourcentage de groupes rebelles en Syrie selon leur appartenance idéologique.

Source : CENTRE ON RELIGION & GEOPOLITICS, « If The Castle Falls, Ideology and Objectives of the Syrian Rebellion », sur le site de *The Tony Blair Faith Foundation*, December 2015, page 4.

Ces groupes et les groupes modérés ont de grandes difficultés à coopérer et négocier, ce qui rend l'opposition syrienne très morcelée et incapable de s'unir pour proposer une solution politique à la sortie de crise. De plus l'opposition modérée est elle-même divisée, et l'idéologie ou les alliances mises en place par certains groupes sont parfois à la limite entre ligne modérée et extrémiste. Enfin, le huitième élément concerne les attentats de Paris à la suite desquels Aaron David Miller s'interroge : « (...) *la transformation de l'Etat islamique en l'une des organisations terroristes les plus prospères du monde a-t-elle créé un sentiment d'urgence suffisant et assez de volonté chez les acteurs extérieurs pour qu'ils prennent un nouveau départ et incitent les acteurs intérieurs à faire avancer la situation, voire à résoudre la crise syrienne ? Ou est-ce que les attentats de Paris, de Charm el-Cheik¹⁶⁴, du Mali, de San Bernardino¹⁶⁵ et les perspectives de futurs actes de terrorismes*

¹⁶⁴ Les attentats de Charm el-Cheikh ont eu lieu le 23 juillet 2015 en Egypte, le jour de la fête nationale égyptienne.

ne sont que des épisodes plus cruels et violents dans la longue guerre contre le terrorisme djihadiste ? »¹⁶⁶. L'auteur reste prudent sur la capacité des Etats à agir efficacement après ces évènements. Il met en cause la multiplicité des acteurs impliqués dans le conflit directement ou indirectement, tous avec des intérêts différents qui rendent les négociations et les décisions difficiles à faire aboutir. Aaron David Miller conclut plutôt sur une note pessimiste : « *le plus est que, d'ici un an, Obama fera ses cartons pour quitter la Maison Blanche, et que ses adversaires – Assad, Poutine et Ali Khamenei – seront, eux, toujours engagés dans le long et sanglant jeu syrien et se prépareront à accueillir le prochain occupant avec de nouveaux tours dans leur sac* »¹⁶⁷. Le conflit syrien est complexe, et les perspectives de paix restent faibles en ce début de l'année 2016, et ce, malgré les attentats menés en Europe et aux Etats-Unis et la prise de conscience des dirigeants occidentaux sur l'importance d'une résolution de conflit qui en a suivi. De nombreuses négociations ont été mises en place pour tenter de trouver une solution au conflit syrien, sans succès jusqu'à présent notamment du fait des oppositions politiques entre les Etats-Unis et la Russie.

L'Europe ne doit pas seulement faire face aux tensions politiques et militaires avec la Russie, elle doit également prendre en compte l'évolution de la situation sécuritaire en Libye. Pendant 42 ans Mouammar Kadhafi a gouverné le pays grâce au « pacte du Livre vert », un ensemble d'institutions et d'accords plus ou moins tacites avec les clans et les tribus locales¹⁶⁸. Ce pacte n'a cependant pas créé d'institutions étatiques autonomes et indépendantes, mais il a au contraire permis la centralisation du pouvoir autour de la personne du colonel Kadhafi et de son clan. Certaines institutions mises en place étaient plus importantes que d'autres dans le fonctionnement du régime, comme l'appareil de sécurité et la *National Oil Corporation* (NOC), la compagnie pétrolière nationale libyenne¹⁶⁹. Dans ce régime autoritaire comme dans d'autres, la rente pétrolière servait à contrôler la population, à enrichir les dirigeants et était également un instrument de politique étrangère. Le régime était aussi fondé sur les comités révolutionnaires qui assuraient un contrôle idéologique sur l'ensemble de la population, ainsi que sur la *Libyan Investment Authority* (LIA) était l'outil financier de gestion de la rente¹⁷⁰. L'absence de véritables institutions étatiques étaient un avantage pour Kadhafi qui se trouvait seul décideur, sans contraintes institutionnelles pour diriger. Ainsi selon Jean-François Daguzan et Jean-Yves Moisseron, « *l'absence d'institutions*

¹⁶⁵ L'attentat de San Bernardino est aussi appelé fusillade de San Bernardino. Elle a eu lieu le 2 décembre 2015, et a été menée par un couple se revendiquant de l'Etat islamique contre un centre d'aide aux personnes au chômage ou sans-abris. Elle a fait 14 victimes, les deux assaillants ont été tués dans un affrontement avec les forces de l'ordre.

¹⁶⁶ DAVID MILLER Aaron, « Voici la preuve par huit que le conflit syrien est inextricable », sur le site de *Slate*, le 05 janvier 2016.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ DAGUZAN Jean-François et MOISSERON Jean-Yves, « La Libye après Kadhafi : essai de prospective géopolitique du conflit libyen », *Hérodote* 2011/3 (n° 142), page 80.

¹⁶⁹ *Ibid*, page 80.

¹⁷⁰ *Ibid*, page 80.

permettait à Kadhafi de se maintenir constamment au centre de l'action sans même occuper de position officielle dans la structure étatique »¹⁷¹. Ce système a perduré jusqu'à la révolution libyenne en 2011 qui a abouti à la crise actuelle. Pour Jean-François Daguzan et Jean-Yves Moisseron cette révolution est en grande partie due à la crise économique et financière internationale de 2008. Entre 2008 et 2009 les recettes pétrolières ont été divisées par deux, entraînant une baisse conséquente des revenus pétroliers des Etats producteurs¹⁷². Dans le même temps les prix des céréales ont augmenté sur les marchés internationaux, hors les pays africains sont fortement dépendants des variations des cours et la Libye n'y fait pas exception¹⁷³. Le pays a donc subi un double choc, voyant ses revenus diminuer et ses dépenses augmenter, ce qui a empêché l'Etat providence du régime de fonctionner normalement. Pour les auteurs, « tous ces éléments convergèrent pour indiquer qu'à la fin de 2010 l'Etat-providence libyen n'était plus en mesure d'apporter des réponses à une population jeune qui aspirait à un mode de vie individualiste et consumériste »¹⁷⁴. En Libye, le taux d'urbanisation dépassait alors les 85%, et la population était majoritairement jeune et éduquée¹⁷⁵. Pourtant malgré cette tendance que l'on pourrait croire propice à l'effondrement du système tribal et clanique, la population est restée ancrée dans les traditions locales et notamment dans l'esprit d'appartenance à une localité. Ainsi, lors du déclenchement de la guerre civile en 2011, et encore jusqu'à aujourd'hui, les populations ont cherché à s'unir pour défendre leur ville, ou leur tribu, et non pas porter secours à d'autres.

La crise libyenne peut être divisée en deux guerres civiles, la première a eu lieu entre 2011 et 2014 et a abouti à la chute du colonel Kadhafi, la seconde en a été la suite car aucune solution politique n'a pu être trouvée pour permettre un retour à la paix. La première est aussi appelée la révolution libyenne car elle a débuté le 17 février 2011 avec l'insurrection populaire contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi qui dirigeait alors le pays depuis 1969, soit 42 ans. L'insurrection populaire contenant plusieurs groupes réunis au sein du Conseil national de transition, sont alors soutenus par des frappes aériennes dès l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 1973. Une coalition internationale mène ces frappes mais sa création a été la conséquence de longues négociations et longues divergences entre Etats européens et également entre Etats membres de l'OTAN. Elle a finalement été menée dès le 27 mars 2011 avec l'aide administrative de l'OTAN mais avec moyens des pays membres de la coalition internationale. Cette forme d'intervention a été la première du genre pour l'OTAN dont le rôle d'alliance n'a pas été engagé. Cette intervention est nettement critiquable puisqu'elle n'a pas abouti à un cessez-le-feu, ni à une stabilisation du conflit après que le régime soit tombé. La résolution 1973 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU précise à son article 4 que l'objectif de l'intervention est de

¹⁷¹ *Ibid*, page 81.

¹⁷² *Ibid*, page 83.

¹⁷³ *Ibid*, page 83.

¹⁷⁴ *Ibid*, page 83.

¹⁷⁵ *Ibid*, page 83.

« protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaques en Jamahiriya arabe libyenne, y compris Benghazi [...] tout en excluant le déploiement d'une force d'occupation étrangère sous quelque forme que ce soit et sur n'importe quelle partie du territoire libyen »¹⁷⁶. Selon Michel Goya¹⁷⁷, cette opération n'avait donc pas de but stratégique précis, puisqu'elle ne visait pas à l'instauration d'une solution de sortie de crise et qu'aucun ennemi n'était désigné. De plus il est possible de s'interroger sur la pertinence du seul recours à des frappes aériennes pour défendre les populations qui ne sont pas à l'abri d'une erreur de ciblage des frappes, ni des attaques au sol par des groupes armés. En l'absence de forces militaires en présence au sol, il est difficile de protéger efficacement les civils contre des agressions, ou des tirs de tireurs d'élites par exemple¹⁷⁸. Après la fin de l'intervention internationale, la Libye a été divisée par un affrontement entre deux groupes politico-militaires rivaux, l'un à Tobrouk et l'autre à Tripoli. La figure 7 montre la situation telle qu'elle était en décembre 2014 après la mort de Kadhafi le 20 octobre 2011. Elle ne prend pas en compte l'implantation de Daech à Syrte, ni les conflits qui ont lieu pour la prise de Sidra¹⁷⁹. Elle montre tout de même les grandes logiques de division du pays entre le gouvernement de Tobrouk et celui de Tripoli avant la création et l'établissement début 2016 d'un gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez Sarraj¹⁸⁰, et soutenu par l'ONU¹⁸¹. La situation politique du pays n'est pas pour autant stable et pérenne puisque des divergences parmi les factions libyennes sont toujours très vives.

¹⁷⁶ GOYA Michel, « Les enseignements militaires de la guerre en Libye (mars-octobre 2011) », in RAZOUX Pierre (dir.), « Réflexions sur la crise libyenne », *Etudes de l'IRSEM* n°27, 2013, page 43.

¹⁷⁷ Le Colonel Michel Goya a été directeur du domaine « Nouveaux conflits » à l'IRSEM.

¹⁷⁸ GOYA Michel, « Les enseignements militaires de la guerre en Libye (mars-octobre 2011) », in RAZOUX Pierre (dir.), « Réflexions sur la crise libyenne », *Etudes de l'IRSEM* n°27, 2013, page 44.

¹⁷⁹ Sidra ou Sedra.

¹⁸⁰ Fayez Sarraj est a été désigné président du Conseil présidentiel et Premier ministre de la Libye lors des accords de Skhirat en décembre 2015.

¹⁸¹ France 24, « Gouvernement d'union nationale libyen : les Occidentaux attendent des résultats », sur le site de France 24, le 15 mars 2016.

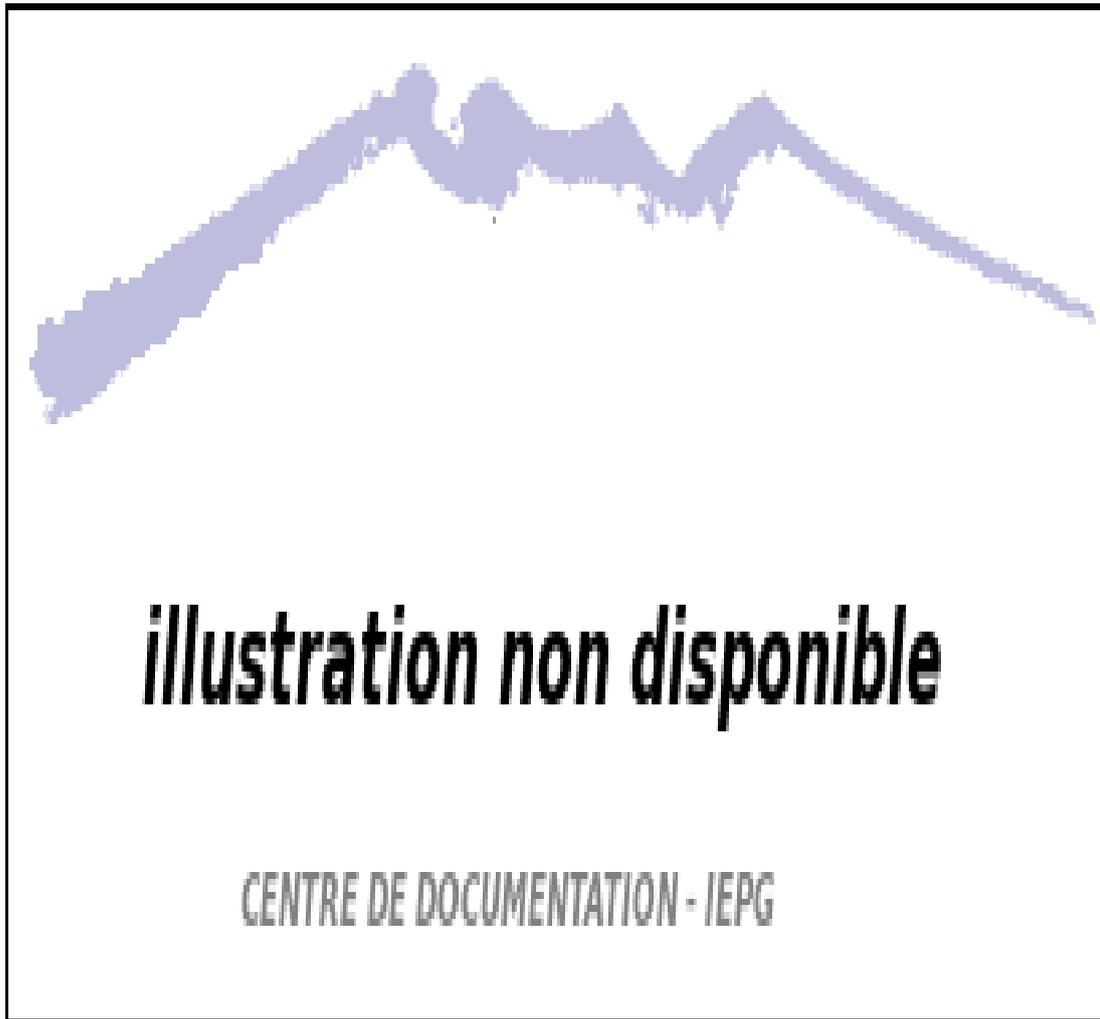


Figure 7. Carte de la situation en Libye en décembre 2014.

Source : Alternatives économiques, n°65, décembre 2014, page 50.

Après la mort du colonel Kadhafi, un Parlement libyen a été élu le 7 juillet 2012 présidé par Mohamed Al-Megaryed¹⁸². Ce Parlement modéré ne parvient pas à démilitariser les milices qui s'organisent par clan et tentent de garder du pouvoir. Le pays est divisé entre les différentes milices territorialisées et les groupes ethniques comme les Berbères à l'ouest, les Touaregs au sud-ouest et les Toubous au sud qui ont cherché à créer leur propre gouvernement autonome. Dans l'incapacité de ramener la paix et la sécurité en Libye, le premier ministre Ali Zeidan est obligé de fuir le pays et dès mai 2014 le général Haftar revient en force sur le paysage politique et militaire libyen en lançant « l'opération dignité » qui vise à vaincre les milices islamistes¹⁸³. Le général Khakifa Haftar est depuis le 9 mars 2016 le commandant en chef de l'armée libyenne¹⁸⁴, il a par le passé participé au putsch ayant amené Kadhafi au pouvoir en 1969 avant d'être désavoué et obligé de s'exiler aux Etats-Unis¹⁸⁵. La création du gouvernement d'union nationale, soutenue par l'ONU et la plupart des pays européens, vise à endiguer la progression de l'Etat islamique sur le sol libyen. Pour Moncef Ouannes¹⁸⁶, interrogé par Frédéric Bobin pour *Le Monde*, « *aujourd'hui Daech prépare à partir de Syrte une attaque sur Misrata avec l'objectif de dominer la Tripolitaine* »¹⁸⁷. L'EI est cependant aussi en concurrence avec d'autres groupes djihadistes qui souhaitent profiter du chaos pour se territorialiser et prendre le contrôle de terminaux pétroliers. Cependant pour Jean-Pierre Filiu, « *la branche libyenne de Daech, le bien mal-nommé « Etat islamique », est aujourd'hui la plus porteuse de périls. (...) la proximité de l'Europe et la capacité d'attirer des djihadistes de toute la région font aujourd'hui de cette branche libyenne la source de menace la plus sérieuse en dehors du territoire contrôlé par Daech entre la Syrie et l'Irak* »¹⁸⁸. Dans le conflit libyen tous les acteurs cherchent à contrôler des principaux ports et raffineries du pays car ils correspondent à la promesse d'importants revenus. Depuis 2014, l'Etat islamique en Libye mené par Abou Nabil al-Anbari, un lieutenant d'Al-Baghdadi¹⁸⁹. Sous son commandement l'organisation a consolidé son occupation de Syrte et a lancé de nombreux raids contre des installations pétrolières tenues par des milices associées à la coalition Aube¹⁹⁰. En Libye l'EI disposerait d'entre 1000 et 3000 combattants selon des estimations américaines, ce qui en fait une organisation de premier ordre dans le paysage djihadiste du pays¹⁹¹. Le 13 novembre 2015, un raid aérien américain sur la ville de Derna, où est aussi implantée l'organisation, aurait permis la mort d'Abou Nabil al-

¹⁸² BORDENET Camille, « La lente désintégration de la Libye post-Kadhafi », sur le site du *Monde*, le 26 août 2014.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ LE MONDE avec AFP, « Libye : le général Haftar nommé chef de l'armée », sur le site du *Monde*, le 09 mars 2016.

¹⁸⁵ GALLET Archibald, « Les enjeux du chaos libyen », *Politique étrangère* 2015/2 (Été), page 102.

¹⁸⁶ Moncef Ouannes est professeur à l'université de Tunis, spécialiste de la Libye.

¹⁸⁷ BOBIN Frédéric, « « L'héritage de Kadhafi pèse sur le conflit en Syrie » », sur le site du *Monde*, le 16 juillet 2015.

¹⁸⁸ FILIU Jean-Pierre, « Les défis pour la Tunisie et le monde du djihadisme en Libye », sur le site du *Monde*, blog Un si Proche Orient, le 08 mars 2016.

¹⁸⁹ Abou Nabil al-Anbari s'appelle en réalité Wissam Abd Zayd Zubaydi, il est un cadre irakien de Daech.

¹⁹⁰ GALLET Archibald, « Les enjeux du chaos libyen », *Politique étrangère* 2015/2 (Été), page 106.

¹⁹¹ *Ibid.*, page 107.

Anbari¹⁹², néanmoins cela n'a pas empêché l'EI d'avoir attaqué la ville tunisienne de Ben Guerdane le 08 mars 2016¹⁹³. L'offensive a permis à l'organisation d'en prendre le contrôle pendant quelques heures avant que les forces de l'ordre tunisiennes n'interviennent et ne récupèrent la ville¹⁹⁴. Pour Kader Abderrahim¹⁹⁵, deux scénarios se profilent sur la crise libyenne : « *si un gouvernement d'union nationale est mis en place d'ici cet été, on peut supposer que Daech va perdre du terrain sur le plan militaire. Mais si aucun accord n'est trouvé d'ici le mois de juin, l'EI va continuer à se développer en Libye et il sera de plus en plus difficile de l'en expulser* »¹⁹⁶. Une sortie de crise en Libye, avec la création d'un Etat capable de contrôler le territoire et de ramener l'ordre, est une solution nécessitant du temps, les logiques claniques, tribales et locales étant fortes, elles pourraient porter atteinte au processus de construction national.

Les conflits en Libye et en Syrie qui ne semblent pas prendre fin sous peu, ont accru les flux de réfugiés se rendant en Europe, entraînant une crise humanitaire sur le continent européen. Des milliers de migrants tentent de rejoindre l'Europe pour y trouver refuge, certains sont syriens mais d'autres viennent de pays africains en passant par la Libye. Les Etats européens se divisent sur la gestion de ces milliers de réfugiés arrivant par la mer sur leurs territoires, allant jusqu'à remettre en cause la pérennité de l'Union européenne. Cette crise migratoire inédite met en péril le principe de solidarité de l'Union et la stabilité politique du continent. De plus, les Etats craignent que des djihadistes de l'Etat islamique, ou de d'autres groupes, ne se mêlent aux flux de réfugiés dans le but de commettre des attentats sur leurs territoires. L'Europe connaît une crise migratoire inédite, à la fois humanitaire et sécuritaire, qui pose la question de la pérennité de l'union.

2. Une crise migratoire inédite pesant sur l'Europe.

La crise migratoire pesant sur l'Europe comprend plusieurs aspects, à la fois humanitaires et sécuritaires. Pour les Etats européens il s'agit de gérer l'arrivée des réfugiés syriens et des autres immigrants clandestins, ainsi que le risque d'entrée sur le continent de djihadistes ayant pour but de commettre des attentats. Le conflit en Syrie a entraîné la fuite de millions de Syriens vers d'autres

¹⁹² Cette information n'a pas réellement été confirmée.

¹⁹³ FILIU Jean-Pierre, « Les défis pour la Tunisie et monde du djihadisme en Libye », sur le site du *Monde*, blog *Un si Proche Orient*, le 08 mars 2016.

¹⁹⁴ Cette offensive aura fait plus de cinquante morts, dont une trentaine de djihadistes.

¹⁹⁵ Kader Abderrahim est chercheur à l'IRIS, spécialiste du Maghreb et de l'islamisme.

¹⁹⁶ BELSOEUR Camille, « Personne ne sait vraiment comment combattre l'EI en Libye », sur le site de *Slate*, le 25 février 2016.

pays, ainsi selon l'UNHCR, près de 4,8 millions de syriens ont fui leur pays au 3 mars 2016¹⁹⁷. En 2015 le nombre de réfugiés syriens a fortement augmenté, avec une hausse de plus d'un million de personnes quittant le pays par rapport à l'année précédente¹⁹⁸. La Turquie accueille environ 2,7 millions de Syriens et le Liban environ 1 million, soit un quart de sa population totale. Les réfugiés syriens sont bien plus nombreux dans les pays proches de la Syrie, comme la Turquie, le Liban et le Jordanie qu'en Europe. La Figure 9, une carte des réfugiés syriens présents au Moyen-Orient au 09 mars 2016, montre bien cette tendance même si elle ne prend pas en compte les Etats européens. Les zones en rouges sont celles où plus de 250 000 réfugiés syriens sont présents, elles sont situées en Turquie le long de la frontière avec la Syrie, au Liban, et en Jordanie également le long de la frontière avec la Syrie. Face à cet afflux de réfugiés, la Turquie souhaite la création d'une zone tampon en Syrie pour contenir l'arrivée des réfugiés syriens sur son territoire, mais cette option a pour le moment toujours été refusée par les Etats-Unis. Les zones du Kurdistan irakien autonome abritent aussi de nombreux réfugiés, ainsi que la région d'Istanbul avec plus de 250 000 personnes réfugiées.

¹⁹⁷ UNHCR, « Syria Regional Refugee Response Inter-agency Information Sharing Portal », sur <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>.

¹⁹⁸ UNHCR, « 3RP Regional Refugee & Resilience Plan 2016 – 2017 In Response to the Syria Crisis », Regional Strategic Review, sur le site de l'UNHCR, page 6.



Figure 8. Carte des réfugiés syriens au Moyen-Orient.

Source : Site de l'UNHCR, « Syria Regional Refugee Response Inter-agency Information Sharing Portal » : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>

L'Europe attire environ 10% des réfugiés syriens ayant fui le conflit, en France plus de 10 000 Syriens¹⁹⁹ ont obtenu le statut de réfugié selon l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides²⁰⁰. En 2015, 5 122 Syriens ont posé une demande d'asile en France selon l'OFPRA ce qui représente une hausse de 64,2% par rapport à 2014, et 97% d'entre eux ont eu une réponse positive à leur demande²⁰¹. Ces chiffres sont cependant moindres en comparaison à ceux de l'Allemagne qui a reçu plus de 1 million de demandes d'asile en 2015²⁰². Dans la Figure 10, le diagramme montre que l'année 2015 a été celle avec la plus grande hausse de demandeurs d'asile syriens. En 2014, il y a eu près de 138 000 demandes, alors que d'avril à décembre 2015 il y en a eu plus de 897 000. De

¹⁹⁹ MOUTERDE Perrine, « Réfugiés syriens : les chiffres de l'accueil en France #Syrie 5 ans », sur le site du *Monde*, le 15 mars 2016.

²⁰⁰ Ofpra.

²⁰¹ MOUTERDE Perrine, « Réfugiés syriens : les chiffres de l'accueil en France #Syrie 5 ans », sur le site du *Monde*, le 15 mars 2016.

²⁰² *Ibid.*

même que l'Allemagne, la Serbie et le Kosovo sont les pays européens qui reçoivent le plus de demandes d'asile avec à eux trois 59% des demandes sur 37 pays européens. Il est à noter que les chiffres de l'UNHCR diffèrent de ceux fournis par Le Monde concernant l'Allemagne, cependant la vue d'ensemble confirme le fait que ce pays est celui qui attire le plus les réfugiés syriens. Pour rejoindre les pays européens comme l'Allemagne et la Suède, ils prennent la route des Balkans en traversant le Grèce, la Croatie, la Serbie, la Macédoine, la Slovénie et l'Autriche. Les Etats de transit, très réticents à leur arrivée, mais aussi à celle des autres immigrants passant par la Méditerranée et la Grèce, ont fermé leurs frontières entraînant la fermeture de fait de la route des Balkans début mars 2016²⁰³. Dans ce contexte tendu, l'Union européenne a réagi en signant une déclaration avec la Turquie lors du sommet de Bruxelles le 7 mars 2016, pour ralentir le flux d'arrivée des migrants en Europe. La Turquie devrait reprendre tous les migrants, y compris syriens, qui auront débarqué en Grèce grâce à des passeurs. Ceux présents dans les camps de réfugiés turcs pourraient par contre être envoyés en Europe, ainsi pour un clandestin renvoyé en Turquie, un réfugié « officiel » serait envoyé en Europe. En échange, le pays obtient de l'UE une aide financière de 3 milliards d'euros qui doit servir à aider les plus de 2 millions de Syriens sur son territoire, ainsi que la relance du processus d'adhésion à l'UE et la suppression des visas d'ici juin 2016 pour les 75 millions de ressortissants turcs²⁰⁴. Cet accord est décrié par certaines organisations qui dénoncent une remise en cause possible des droits de l'Homme, parmi lesquelles les Nations unies et Amnesty International qui ont formulé de vives critiques. Le 11 mars, Amnesty International a dénoncé cet accord comme un « *marchandage honteux* »²⁰⁵. L'ONU s'inquiète que cet accord laisse place à des déportations collectives, comme l'a précisé le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein, « *l'ébauche d'accord entre l'Union européenne et la Turquie soulève un certain nombre de graves inquiétudes (...). Je suis notamment préoccupé par les possibles expulsions collectives et arbitraires, qui sont illégales* »²⁰⁶. Le Pacte de San José du 22 novembre 1969, ou Convention américaine relative aux droits de l'homme, interdit l'expulsion de masse d'étrangers. Ceci est aussi interdit dans l'article 4 du Protocole No.4 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950²⁰⁷. Dans ces deux sources de droit, les Etats peuvent d'une façon ou d'une autre contourner les interdictions. L'article 15 de la Convention européenne autorise ainsi les Etats à ne pas respecter ce principe si leur sécurité nationale est menacée²⁰⁸. La Convention de Genève du 12 août

²⁰³ LES ECHOS, « La route des Balkans fermée de fait aux migrants », sur le site des *Echos* le 09 mars 2016.

²⁰⁴ LE MONDE, « Quelles sont les contreparties au plan d'accord sur les migrants obtenues par Ankara ? », sur le site du *Monde*, le 08 mars 2016.

²⁰⁵ LE MONDE, « Crise migratoire : Amnesty International dénonce un « accord honteux » avec la Turquie », sur le site du *Monde*, le 11 mars 2016.

²⁰⁶ LE FIGARO avec AFP, « L'ONU juge illégales les expulsions collectives de migrants prévues dans l'accord Turquie-UE », sur le site du *Figaro*, le 10 mars 2016.

²⁰⁷ PERRUCHOUD Richard, « L'expulsion en masse d'étrangers », *Annuaire français de droit international*, n°1, vol. 34, 1988, page 681.

²⁰⁸ *Ibid*, page 682.

1949 stipule également à son article 49 que : « *les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de la Puissance occupante ou dans celui de tout autre Etat, occupé ou non, sont interdits, quel qu'en soit le motif* »²⁰⁹. Cet article s'applique en temps de guerre, sous occupation, mais également lorsqu'il n'y a pas d'occupation.



Figure 9. Etat des lieux des demandes d'asile de réfugiés syriens en Europe entre 2011 et 2015.

Source : Site de l'UNHCR, « *Syria Regional Refugee Response Inter-agency Information Sharing Portal* » : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>

Les Etats européens s'inquiètent de l'arrivée des réfugiés syriens, mais aussi de l'afflux d'immigrants clandestins passant par la Libye. Sous le régime Kadhafi des accords spéciaux avaient été passés avec l'Union européenne pour limiter les flux migratoires en direction de l'Europe. La porte d'entrée en Libye est le Sahara pour des populations en provenance d'Erythrée

²⁰⁹ COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE : www.icrc.org.

et de Somalie qui transitaient par l’Ethiopie et le Soudan. En 2013, près de 10 000 personnes par mois empruntaient cette route grâce à des réseaux de passeurs toubous²¹⁰. Une fois en Libye, certaines populations pouvaient du temps du régime de Kadhafi rester travailler dans le pays, ou tenter de traverser la Méditerranée pour rejoindre l’Europe. Leur traversée commence alors en Tripolitaine, une région plus proche des côtes italiennes et notamment de Lampedusa. En 2014, ces voyages clandestins dans des embarcations de fortune ont fait plus de 3 000 morts²¹¹. La chute du colonel Kadhafi a entraîné une hausse de l’immigration clandestine. En octobre 2011, ce dernier avait alors affirmé : « *si je tombe, vous aurez l’immigration, des milliers de gens qui iront envahir l’Europe depuis la Libye et il n’y aura personne pour les arrêter* »²¹². Cette déclaration choc n’aura pas empêché sa chute, et même si elle est quelque peu dramatique, elle reste fondamentalement pertinente puisqu’avec la fin du régime Kadhafi, l’accord-cadre de 2009 avec l’Union européenne a pris fin. Il visait à contrôler les flux migratoires en provenance de l’Afrique vers l’Europe. Le colonel Kadhafi se servait de cet accord pour obtenir de l’argent de l’UE qui ne voulait pas subir une crise de l’immigration. A la chute du régime libyen, deux millions d’étrangers travaillaient en Libye, et un million d’Africains sub-sahariens étaient détenus dans des camps de rétention²¹³. Le colonel Kadhafi utilisait des mercenaires provenant des pays de l’Afrique sub-saharienne pour réprimer la population, ce qui a entraîné des vagues d’agressions contre des migrants provenant des mêmes pays. Depuis, sans autorité assez forte pour contrôler l’immigration illégale et lutter contre les réseaux de passeurs, le flux de migrants clandestins a fortement augmenté. Selon Frontex, en janvier 2015, 18 000 personnes ont quitté les côtes libyennes pour tenter de rejoindre l’Europe²¹⁴, et sur toute l’année c’est plus de 1 million qui sont arrivés sur les côtes grecques et italiennes²¹⁵.

Face à la pression migratoire en Méditerranée, les Etats européens ont réagi en mobilisant l’agence européenne Frontex, ou *European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union*²¹⁶, qui est chargée de la surveillance des frontières externes de l’Union européenne. Créée en 2004, elle met en place des opérations aux frontières grâce aux équipements des Etats membres et à l’*European Border Guard Teams*²¹⁷, une force d’action rapide. L’agence surveille actuellement la Méditerranée dont les deux principales routes de passage pour les migrants sont la « *Eastern Mediterranean Route* » et la « *Africa and Central Mediterranean Route* »²¹⁸. La première est surtout empruntée par les Syriens, Afghans et

²¹⁰ GALLET Archibald, « Les enjeux du chaos libyen », *Politique étrangère* 2015/2 (Été), page 109.

²¹¹ *Ibid*, page 110.

²¹² LACHKAR Michel, « Immigration : le chaos en Libye oblige l’Europe à revoir sa politique d’accueil », sur le site de *Francetvinfo* « géopolis », le 21 avril 2014.

²¹³ *Ibid*.

²¹⁴ *Ibid*.

²¹⁵ FRONTEX : www.frontex.europa.eu.

²¹⁶ L’Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l’Union européenne.

²¹⁷ EBGT.

²¹⁸ FRONTEX : www.frontex.europa.eu

Irakiens, elle concerne les traversées de la Turquie par la mer Egée jusqu'aux îles grecques de Lesbos, Samos et Chios. En 2015, cette route a été empruntée par plus de 870 000 personnes, qui partent de Bodrum, Istanbul ou Izmir grâce à des réseaux de passeurs²¹⁹. Ces derniers prennent en charge les migrants jusqu'à leur point d'arrivée en Europe, et peuvent également leur fournir des faux documents, notamment syriens, pouvant leur permettre d'obtenir des permis de séjours. Les traversées se font souvent dans des embarcations de fortune, et un grand nombre d'entre elles coulent avant l'arrivée sur les côtes grecques du fait du mauvais temps, de leur mauvais état ou de leur surcharge. La seconde route est plus longue car les migrants viennent d'Afrique subsaharienne, leur voyage pouvant durer des mois ou des années. En 2015, ils venaient surtout de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest, ils doivent donc traverser le désert pour parvenir aux côtes libyennes, ce qui rend cette route très meurtrière²²⁰. Selon l'agence, « *l'absence d'Etat de droit en Libye depuis la chute de Mouammar Kadhaï en 2001 semble avoir créé des conditions presque parfaites pour les opérations des gangs criminels* »²²¹. L'organisation des passeurs diverge selon le chemin, ainsi sur la route de la Corne de l'Afrique, et particulièrement d'Erythrée, le trafic est contrôlé par un seul réseau de passeurs. Au contraire, sur la route de l'Ouest de l'Afrique, du Mali, Niger et Nigeria, est ce trafic peu organisé. La Figure 11 montre l'évolution des traversées illégales de la Méditerranée par des migrants entre le Q4 de 2014 et celui de 2015. La plus grande augmentation a eu lieu sur l'*Eastern Mediterranean Route* où en 2014 Frontex avait enregistré le passage de 15 533 personnes, puis en 2015 de 489 910, soit une hausse de 468 377 personnes. De la même façon le nombre de personnes utilisant la route des Balkans a fortement augmenté, passant de 27 920 au Q4 de 2014 à 466 783 au Q4 de 2015.

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ *Ibid.* Traduit de l'anglais par Clémence Gaioni.



Figure 10. L'Utilisation des routes de l'immigration illégale en Méditerranée en 2015.

Source : FRONTEX, « FRAN Quarterly Quarter 4 », octobre – décembre 2015, page 6.

Dans le même temps il faut noter un ralentissement de l'utilisation de la *Central Mediterranean Route* avec une différence de 9 519 personnes entre le Q4 de 2014 et celui de 2015. Selon Frontex, en 2015, 157 000 migrants sont arrivés sur les côtes italiennes, soit 10 fois moins qu'en 2014²²². Une baisse qui peut être expliquée selon l'agence par « *le basculement des Syriens vers la Eastern Mediterranean route, et dans la fin de l'année par un manque d'embarcations pour les passeurs* »²²³. Une explication très peu détaillée. Pour faire face à la hausse de l'immigration en Méditerranée, Frontex a lancé l'opération Poséidon entre avril 2011 et mars 2012. La marine italienne a aussi conduit l'opération « Mare Nostrum » d'octobre 2013 à octobre 2014 dans le but de réaliser des opérations de sauvetage en Méditerranée, et ce, jusqu'aux côtes libyennes. Frontex a mis en place l'opération Triton dès novembre 2014 pour surveiller l'arrivée de migrants dans les eaux territoriales européennes uniquement²²⁴. « Mare Nostrum » a permis de secourir plus de 150 000 personnes et d'arrêter 351 passeurs pour un coût de 9 millions d'euros par mois²²⁵. Elle avait été mise en place après le naufrage au large de l'île italienne de Lampedusa qui avait causé la

²²² *Ibid.*

²²³ *Ibid.* Traduit de l'anglais par Clémence Gaioni.

²²⁴ POUCHARD Alexandre, « Migrants en Méditerranée : après « Mare Nostrum », qu'est-ce que l'opération « Triton » ? », sur le site du *Monde*, le 20 avril 2015.

²²⁵ *Ibid.*

mort de 336 personnes en octobre 2013²²⁶. L'opération Triton ne bénéficie pas de tant de moyens, elle n'a que 3 millions d'euros par mois d'alloués, et n'est pas vouée à secourir les embarcations. Malgré les moyens déployés par l'Union européenne pour lutter contre l'immigration illégale et porter secours aux migrants dans le besoin, de nombreux drames ont eu lieu. Le 19 avril 2015, un chalutier a chaviré au large de la Libye, faisant plus de 800 morts²²⁷. Pour Amnesty International cette opération n'est pas suffisante, de même que pour Antonio Guterres, l'ancien Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés²²⁸, « l'opération européenne « Triton » s'avère nettement insuffisante par rapport à l'opération italienne « Mare Nostrum » »²²⁹. Les difficultés de l'Union européenne à gérer l'arrivée des immigrants clandestins par la Méditerranée ont été renforcées en 2015 avec la hausse de la pression migratoire venue des réfugiés syriens. Dans ces conditions, des voix se sont élevées pour demander l'intervention de l'OTAN.

L'OTAN patrouille déjà en Méditerranée depuis le 4 octobre 2011, dans le cadre de l'opération *Active Endeavour*, mise en place en vertu de la clause de défense collective de l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord, en soutien aux Etats-Unis dans sa lutte contre le terrorisme. Elle vise à déjouer et décourager les actes terroristes en Méditerranée et déjà permis l'arrestation de plus de 122 000 navires marchands depuis 2001²³⁰. Cependant sa mission n'est pas de surveiller les routes d'immigration illégale, mais les routes maritimes commerciales, plus propices à la conduite d'un attentat notamment lorsqu'elles passent à proximité de ports importants. La hausse de l'immigration illégale sur l'*Eastern Mediterranean Route*, et les difficultés européennes pour y faire face ont poussé des gouvernements européens membres de l'OTAN à demander la mise en place d'une opération militaire sur cette voie de passage. Le 11 février 2016, les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN ont annoncé que l'Alliance allait démarrer une mission de surveillance des frontières en mer Egée. Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg a précisé qu'« il ne s'agit pas d'arrêter ou de refouler des bateaux de réfugiés mais de fournir des informations et une surveillance essentielles pour aider à lutter contre le trafic humain et les réseaux criminels »²³¹. Cette demande de mission a été formulée par la Grèce, l'Allemagne et la Turquie, et concerne uniquement l'observation des activités des passeurs et de leurs réseaux²³². Elle aurait donc lieu le long des côtes grecques et turques, mais elle semble avoir des difficultés à être engagée du fait de résistances de la Turquie à laisser des navires en mission pour l'OTAN pénétrer

²²⁶ MELKI Clément, « Naufrages en Méditerranée : Frontex et sa mission « Triton » mises en cause », sur le site du *Monde*, le 21 avril 2015.

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ Antonio Guterres a été Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés du 15 juin 2005 au 31 décembre 2015. Son successeur au 1^{er} janvier 2016 est Filippo Grandi.

²²⁹ MELKI Clément, « Naufrages en Méditerranée : Frontex et sa mission « Triton » mises en cause », sur le site du *Monde*, le 21 avril 2015.

²³⁰ OTAN : www.nato.int.

²³¹ STROOBANTS Jean-Pierre, « Migrants : l'OTAN accepte une mission de surveillance en mer Egée », sur le site du *Monde*, le 11 février 2016.

²³² *Ibid.*

dans ses eaux territoriales²³³. Le gouvernement grec a quant à lui accepté de laisser ces navires passer. Le weekend du 5 et 6 mars 2016, l'OTAN déployé cinq navires de guerre près de l'île de Lesbos, un début selon Jens Stoltenberg qui a annoncé qu' « *il y a actuellement cinq navires dans la zone, il y en aura plus dans les jours à venir* »²³⁴. Cette opération est réalisée en collaboration avec Frontex, avec un partage d'information et l'échange d'officiers de liaison. Un tel mécanisme devrait aussi avoir lieu avec la Grèce et la Turquie.

L'architecture actuelle de l'OTAN lui permet de réaliser des missions de surveillance, telle qu'*Active Endeavour*, cependant les nouvelles menaces qui se sont développées au Moyen-Orient et Proche-Orient, parmi lesquelles le terrorisme prédomine, sont difficiles à combattre par des moyens militaires conventionnels. Les attentats peuvent être déjoués à condition qu'ils soient anticipés à l'aide de services de renseignements performants. Le renseignement, qu'il soit militaire ou civil, est un des facteurs clefs dans la lutte contre le terrorisme, et c'est pourquoi l'OTAN a entamé une réforme profonde de ses services dans le but de mieux faire face à cette nouvelle menace apparue sur son Flanc Sud.

B. La réforme du renseignement à l'OTAN comme réponse aux menaces sur le Flanc sud de l'Europe.

1. Une réforme de l'OTAN via une réforme du renseignement d'intérêt militaire.

Dans le but de s'adapter aux évolutions des relations internationales, l'OTAN a connu de nombreuses réformes depuis sa création en 1949²³⁵. L'Alliance s'est agrandie avec l'arrivée de nouveaux membres et la mise en place de partenariats, mais elle a aussi développé de nouvelles fonctions en mettant en place des opérations extérieures. Pour Diego A. Ruiz Palmer, « *depuis la fin de la guerre froide, l'Alliance a connu des adaptations d'organisation quasi ininterrompues, qui font écho à la volonté des Alliés de préserver son rôle clé dans un environnement en pleine*

²³³ *Ibid.*

²³⁴ LE FIGARO avec AFP, « L'Otan surveille les passeurs en mer Egée », sur le site du *Figaro*, le 10 mars 2016.

²³⁵ Voir partie 1, A, 1.

évolution, et qui ont été rendues possibles par le caractère très malléable, déjà souligné, des institutions atlantiques »²³⁶. En effet, les seuls organes mentionnés dans le Traité de l'Atlantique nord sont le CAN et le Comité de défense²³⁷ qui a disparu quelques années après sa création. Les autres institutions ont été créées et modifiées au fil des années. Pour Diego A. Ruiz Palmer, les réformes menées à l'OTAN visent en général à rendre l'organisation plus efficace, plus réactive, mieux informée. Elles cherchent aussi à rationaliser et améliorer l'organisation des opérations en cours, ainsi que la planification de la défense collective²³⁸. L'auteur explique que « (...) la constellation d'arrangements institutionnels qui forme la trame de l'OTAN répond à la volonté d'enraciner sa légitimité politique –comme structure à la fois gouvernementale et collective -, en créant un réseau d'« interdépendances » entre ses membres »²³⁹. A travers les nombreuses réformes menées à l'OTAN, l'organisation est parvenue à se pérenniser et à s'imposer comme acteur de premier plan dans les relations internationales durant la Guerre Froide mais aussi après. Dans son article²⁴⁰, Karl-Heinz Kamp²⁴¹ reprend la classification de Michael Rühle²⁴² qui reconnaît trois phases dans l'évolution de l'OTAN depuis sa création. La première commence en 1949 et se termine en 1989 à la chute du mur de Berlin, durant cette période l'Alliance sert de défense pour le bloc occidental, c'est un outil de dissuasion militaire. Ensuite de 1989 aux attentats du 11 septembre 2001, elle permet aux nations membres de créer un ordre politique nouveau en Europe après la chute de l'URSS. Selon Zbigniew Brzezinski²⁴³, l'OTAN a alors servi à « remplir efficacement le vide » laissé par l'URSS²⁴⁴. En avril 1999, un concept stratégique a été développé à l'OTAN, affirmant l'ambition de l'Alliance à conduire des opérations extérieures. La SFOR en Bosnie-Herzégovine a été mise en place, tout comme la KFOR au Kosovo, dans un objectif de maintien de la paix, mais aussi d'affirmation de l'existence de l'Alliance. Enfin, des attaques du 11 septembre à nos jours l'OTAN est passée « du statut d'alliance de défense eurocentrée à celui de pourvoyeur de stabilité mondiale »²⁴⁵. Durant cette période, le continent européen s'est stabilisé, grâce à l'OTAN mais aussi grâce au travail politique et économique des Etats européens et de l'Union européenne. L'Alliance a alors pu réorienter ses perspectives stratégiques pour répondre à

²³⁶ RUIZ PALMER A. Diego, 'anglais (États-Unis) par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives. », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), page 902.

²³⁷ Le Comité de défense réunissait les ministres de la défense des pays membres, il n'a existé que deux ans avant de voir ses fonctions être transférées au CAN.

²³⁸ RUIZ PALMER A. Diego, 'anglais (États-Unis) par Elsa Paroissien, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 897 et 898.

²³⁹ *Ibid*, page 899.

²⁴⁰ KAMP Karl-Heinz, « L'OTAN : de Washington (1949) à Strasbourg-Kehl (2009) », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 747 à 760.

²⁴¹ Karl-Heinz Kamp est directeur de recherches au Collège de défense de l'OTAN à Rome.

²⁴² Michael Rühle est actuellement le directeur de la section sécurité énergétique de la division « *Emerging Security Challenges* » de l'International Staff de l'OTAN.

²⁴³ Zbigniew Brzezinski a été un conseiller pour la sécurité nationale aux Etats-Unis entre 1977 et 1981.

²⁴⁴ BRZEZINSKI Zbigniew, 'anglais (États-Unis) par Hochraich. Diana Hochraich, « Un programme pour l'OTAN : vers un réseau de sécurité mondiale », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 768.

²⁴⁵ KAMP Karl-Heinz, « L'OTAN : de Washington (1949) à Strasbourg-Kehl (2009) », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 749.

des défis plus globalisés. Pour Karl-Heinz Kamp, « *c'est sans doute, à chaque phase, sa capacité d'adaptation à des évolutions internationales majeures qui a conduit au succès institutionnel de l'OTAN* »²⁴⁶. Les attentats du 11 septembre 2001 ont changé durablement les relations internationales, ils ont été le point de départ de la lutte des Etats-Unis contre Al-Qaïda et plus globalement contre le terrorisme islamique dans ce qui peut être perçu comme une vaste guerre asymétrique opposant des groupes non-étatiques à des puissances étatiques. La guerre en Afghanistan en 2003, la guerre en Irak en 2001, puis plus tard l'engagement international en Syrie et en Irak contre Daech sont des exemples de la reconfiguration de la menace et des relations internationales. Pour répondre à ces nouvelles menaces, l'action de l'OTAN a été globalisée avec le développement de la FIAS dans le but de lutter contre le terrorisme, la mise en place de missions en Afrique avec l'Union africaine (UA), ou encore avec la création l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI)²⁴⁷. En novembre 2010 à Lisbonne, l'OTAN a adopté le concept stratégique 2010 « engagement actif, défense moderne », dans laquelle l'organisation s'engage à traiter « *toutes les étapes d'une crise, avant, pendant et après* »²⁴⁸. Il s'agit d'une approche compréhensive des conflits et des crises que l'OTAN souhaite mettre en place en réponse au développement de nouvelles formes de menaces complexes comme le terrorisme international. Le but de cette réforme est de « *rationaliser les structures, améliorer les méthodes de travail et maximiser l'efficacité* »²⁴⁹. Cette réforme est divisée en trois sous réformes, la « revue des comités » qui vise à réorganiser l'activité du siège, la « revue de la structure de commandement » servant à modifier l'organisation de l'échelon de commandement, et enfin la « revue des agences » pour la réformes des agences. La première de ces réformes a déjà aboutie. La seconde est une continuation d'un élan bien plus ancien, débuté en 1994 elle a déjà permis une réduction du nombre de quartiers généraux, passant de 80 à 20 en 2003²⁵⁰. L'OTAN et les nations ont adopté un nouveau concept stratégique remplaçant celui du sommet de Washington de 1999. Il vise à adapter l'Alliance aux évolutions nouvelles des relations internationales ainsi qu'à doter l'organisation de moyens pour lutter contre les nouvelles menaces, et notamment la cybercriminalité et le terrorisme. Dès lors, les nations ont décidé de réformer la structure de commandement pour la rendre « *plus légère et plus souple* », réduisant le nombre de quartiers généraux de 11 à 7, et en baissant les effectifs militaires d'un tiers²⁵¹. Cependant, la présence de l'OTAN dans les Etats de l'Europe de l'est a été renforcée avec l'envoi en Pologne de 2000 soldats britanniques, espagnols et albanais pour mener des exercices

²⁴⁶ *Ibid*, page 749.

²⁴⁷ *Ibid*, page 757.

²⁴⁸ OTAN : www.nato.int. Traduit de l'anglais par Clémence Gaioni.

²⁴⁹ OTAN : www.nato.int.

²⁵⁰ FRANCOIS-PONCET Jean, BRANGER Jean-Guy et ROUVIERE André, *Les enjeux de l'évolution de l'OTAN*, rapport d'information n°405, site du sénat français, le 19 juillet 2007, page 28.

²⁵¹ NATO, « Les dirigeants des pays de l'OTAN approuvent un ensemble de réformes ambitieuses », sur le site de l'OTAN, le 20 novembre 2010.

militaires²⁵². L'OTAN a également démarré le processus d'adhésion du Monténégro, qui pourrait devenir le 29^{ème} membre de l'Alliance. Les nations ont aussi entamé une rationalisation des organes du renseignement à l'OTAN dans le but d'améliorer le partage de renseignement entre nations. La Figure 12 qui suit présente les organes de l'OTAN avant la réforme.

Le renseignement à l'OTAN.

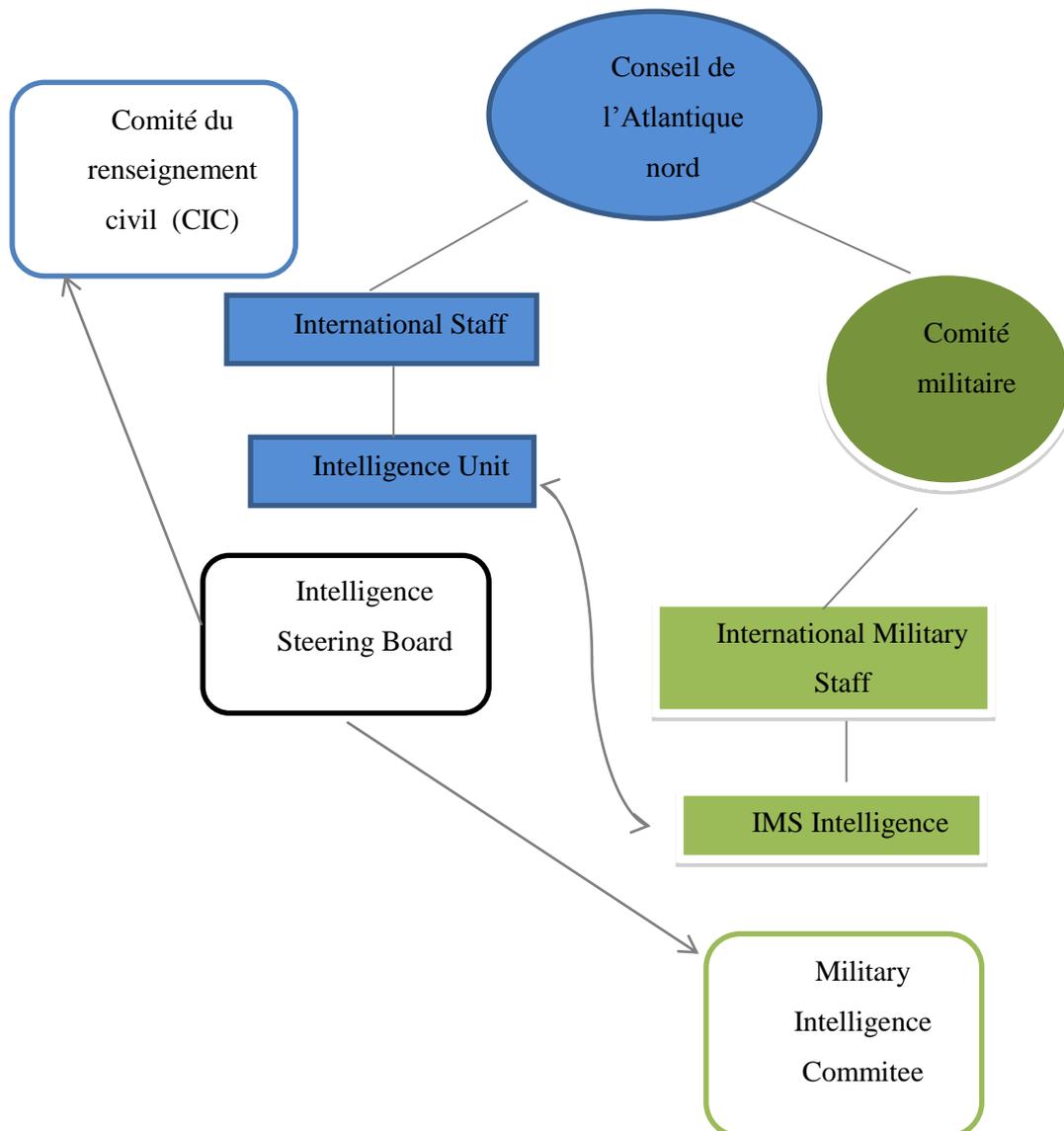


Figure 11. Le fonctionnement du renseignement à l'OTAN.

Source : GAIONI Clémence, à partir du site de l'OTAN.

²⁵² GUIBERT Nathalie et STROOBANTS Jean-Pierre, « La relation avec Moscou au centre des débats de l'OTAN », sur le site du *Monde*, le 19 mai 2016.

Le renseignement militaire, ou renseignement d'intérêt militaire²⁵³, est « *un renseignement utile à l'action militaire, qu'il ait été lu dans la presse ou intercepté par des moyens radioélectriques puis déchiffré, qu'il traite de sujets militaire ou non* »²⁵⁴. Selon le colonel Georges-André, « *le RIM est utilisé comme base des évolutions stratégiques de l'organisation. L'OTAN n'a pas tous les outils de prospective de l'Union européenne, le RIM lui sert à élaborer des perspectives stratégiques surtout en ce qui concerne les opérations à caractère expéditionnaires* »²⁵⁵. Le RIM peut provenir de plusieurs sources, on parle de renseignement d'origine électromagnétique²⁵⁶ pour celui provenant de capteurs d'écoutes électromagnétique, de renseignement d'origine image²⁵⁷ pour celui provenant d'images et de renseignement d'origine humaine²⁵⁸ pour celui fourni par des Hommes. Le renseignement à l'OTAN est livré par les nations après exploitation des données issues de ces capteurs. L'Alliance est entièrement dépendante des Etats en matière de renseignement, le partage de celui-ci est donc soumis à leur bonne volonté, l'Alliance leur étant subordonnée.

A l'OTAN, le renseignement est à la fois civil et militaire, il sert à apporter des éléments d'aide à la prise de décision au CAN. Le colonel Georges-André explique lors d'un entretien qu'il n'y a pas que du renseignement d'intérêt militaire à l'OTAN mais qu'« *il y a aussi le KD Knowledge Development, et le CMA pour Civilian and Military Analysis. La différence est que ce renseignement d'intérêt sécuritaire porte sur des questions plus larges, principalement des situations politiques, économiques et sociales. C'est un renseignement qui apporte des clefs de compréhension additionnelles, toujours en lien avec la sécurité et des situations sécuritaires, et toujours dans la perspective otanienne, c'est-à-dire d'intervention militaire* »²⁵⁹. L'OTAN dispose au sein du Secrétariat international, ou *International Staff*, d'un organe appelé *Intelligence Unit* qui traite les renseignements fournis par les nations. L'organisation ne dispose pas de moyens propres, ou capteurs, permettant la collecte du renseignement, et c'est pourquoi il formule des demandes aux nations qui sont par la suite libres d'y répondre ou non. Le renseignement civil à l'OTAN est aussi confié au Comité du renseignement civil (CIC) qui est composé de tous les directeurs des agences de renseignement civiles des Etats membres, il ne se réunit pas de façon permanente, ni régulière. Le CAN est également conseillé par le Comité militaire qui lui-même dispose d'un organe de renseignement d'intérêt militaire au sein de son *International Military Service (IMS)*, l'*IMS Intelligence*, ou IMS Int. Les directeurs des agences de renseignement militaires des Etats

²⁵³ RIM.

²⁵⁴ BEAU Francis, « Culture du renseignement et théories de la connaissance », *Revue internationale d'intelligence économique* 2010/1 (Vol 2), page 166.

²⁵⁵ Entretien avec le colonel Georges-André à la DRM. En annexe.

²⁵⁶ ROEM.

²⁵⁷ ROIM.

²⁵⁸ ROHUM.

²⁵⁹ Entretien avec le colonel Georges-André le 23 mai 2016. En annexe.

membres se réunissent dans *Military Intelligence Comitee* (MIC) tous les six mois. L'OTAN est aussi soutenue par une autre agence militaire, non intégrée dans son commandement, le *NATO Intelligence Fusion Center* (NIFC) qui analyse des renseignements, les contextualise et les transmet ensuite à l'OTAN. Les renseignements fournis par 26 membres de l'OTAN y sont analysés dans le but de partager de l'information. Le renseignement que reçoit l'OTAN prend la forme de synthèses souvent orientées sur des zones de crises spécifiques présentes à la fois sur le Flanc Sud que sur le Flanc Est²⁶⁰. Le défi pour l'OTAN est de parvenir à coupler le RIM à du renseignement d'environnement, le premier étant surtout à la charge de l'IMS-Int et le second de l'IU, il s'agit donc d'améliorer l'interaction entre les deux entités. Ainsi actuellement 75% des sujets de renseignement seraient à la fois travaillés par l'IMS Int, l'IU et SAC²⁶¹²⁶². Pour réduire ce problème, l'*Intelligence Steering Board* (ISB) est un organe de l'OTAN chargé de veiller à la mise en place de dialogues entre d'un côté le Comité du renseignement civil (CIC) et le *Military Intelligence Comitee* (MIC), et aussi entre l'*Intelligence Unit* (IU) et l'*IMS Intelligence*. Depuis 2010, l'*ISB* est donc chargé du maintien d'un dialogue entre les organes de renseignement militaires et civils. Le fonctionnement du renseignement à l'OTAN souffre donc de rigidités et de non coopération entre le renseignement civil et militaire auxquelles l'ISB ne parvient pas à remédier. La réforme du renseignement à l'OTAN vise à réorganiser cette architecture pour rationaliser et améliorer le partage de renseignement entre les nations. Une proposition américaine datant de mars 2013 et formulée par le colonel Brian R. Foster de l'armée américaine dans un rapport déclassifié²⁶³, soutient la création d'un *Assistant Secretary General for Intelligence* (ASG-I). La réforme du fonctionnement de l'OTAN a été initiée lors du sommet de Lisbonne en 2010, puis lors du sommet de Chicago en 2012 elle a été complétée par celle du renseignement encouragée dans la Déclaration du sommet²⁶⁴. L'ISB est encore en début 2016 sous les ordres du *Deputy Secretary General* (DSG)²⁶⁵ qui n'a pas le temps ou les moyens pour traiter de renseignement. Il est en effet également chargé de soutenir le secrétaire général dans ses fonctions, il peut aussi être amené à le remplacer, et il préside différents comités et groupes de travail au sein de l'Alliance²⁶⁶. C'est pourquoi le colonel Brian R. Foster soutient que l'OTAN devrait créer un ASG-I uniquement chargé de diriger l'ensemble du renseignement de l'Alliance pour pallier à son

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ SAC est la *Strategic Analysis Capability*, une division de l'*Emerging Security Challenges Division* (ESCD), elle-même intégrée à l'*International Staff*. L'ESCD est chargée de traiter les menaces sécuritaires non conventionnelles émergentes comme celles liées au terrorisme, aux ADM, à la cyber défense ou encore à la sécurité énergétique. SAC produit des documents d'analyse de ces menaces sécuritaires.

²⁶² COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, page 9.

²⁶³ COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, 42 pages.

²⁶⁴ *Ibid.*, page 1.

²⁶⁵ L'actuel DSG (secrétaire délégué) de l'OTAN est Alexander Vershbow, ancien diplomate américain qui a notamment été ambassadeur en Russie entre 2001 et 2005.

²⁶⁶ OTAN, « Secrétaire général de l'OTAN » : www.nato.int.

manque de supervision²⁶⁷. Pour le colonel Foster, le profil du DSG est également un problème²⁶⁸ puisque l'actuel comme ses prédécesseurs étaient des diplomates et non des spécialistes du renseignement²⁶⁹. Le colonel Foster propose la création d'une structure réunissant l'IU, SAC et IMS-INT sous la seule direction d'un ASG-I, SAC serait absorbé par l'IU permettant ainsi de limiter le risque de voir les organismes travailler sur les mêmes sujets²⁷⁰. Pour permettre à l'IU et l'IMS-INT de travailler efficacement ensemble, le colonel Foster propose l'utilisation du réseau militaire BICES²⁷¹ comme outil de partage de renseignement commun²⁷². Le colonel Georges-André explique que « *la réforme doit dynamiser les relations entre les différents niveaux, entre les JFC, ACO et le siège, elle doit aussi supprimer les duplications inutiles et relier en permanence le renseignement à la planification et la conduite des opérations. C'est par exemple ce qui est développé avec le JISR et AGS* »²⁷³. La réforme ne vise pas qu'à rationaliser la structure renseignement, elle sert aussi à doter l'Alliance de capteurs propres à travers la capacité JISR ou Joint ISR²⁷⁴. Cette dernière a été initiée lors du sommet de Chicago en 2012 durant lequel l'OTAN a décidé de mettre en place la capacité dans le but de donner « à l'Alliance les « yeux » et les « oreilles » dont elle a besoin pour prendre l'avantage en matière de décision stratégique »²⁷⁵. Ensuite au sommet de pays de Galles en 2014, les nations ont véritablement lancé le développement du JSIR en faisant une question prioritaire pour l'OTAN. Le JISR est une mise en commun d'outils de renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR). La surveillance et la reconnaissance servent à produire du renseignement, tous ces éléments sont indispensables à la conduite d'opérations, et comprend donc à la fois du ROIM, ROEM et ROHUM. Ce programme devrait permettre à l'OTAN de disposer de ces propres moyens ISR et ainsi mieux informer les dirigeants de l'Alliance dans le processus de prise de décision. L'Alliance dispose déjà en moyens propres de 17 Boeing AWACS basé en Allemagne²⁷⁶, mais pour mieux articuler les forces armées de tous les pays, une standardisation des équipements militaires a été mise en place avec par exemple l'utilisation de munitions construites sur un même modèle. L'OTAN a aussi mis en place des moyens d'interconnexion des systèmes d'information et de communication aériens avec le

²⁶⁷ COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, pages 1 et 2.

²⁶⁸ *Ibid*, page 8.

²⁶⁹ Les trois prédécesseurs d'Alexander Vershbow étaient des diplomates italiens. Claudio Bisogniero (DSG de 2007 à 2012) est un personnel du ministère italien des Affaires étrangères, il a ainsi été ambassadeur de l'Italie aux Etats-Unis entre 2012 et mars 2016. Alessandro Minuto-Rizzo (DSG de 2001 à 2007) est également rattaché au ministère italien des Affaires étrangères. Enfin Sergio Balanzino (DSG de 1994 à 2001) a été ambassadeur de l'Italie au Canada entre mai 1990 et janvier 1994.

²⁷⁰ COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, page 12.

²⁷¹ *Battlefield Information Collection and Exploitation System*.

²⁷² COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, page 14.

²⁷³ Entretien avec le colonel Georges-André. En annexe.

²⁷⁴ *Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*.

²⁷⁵ OTAN, « Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées » : www.nato.int.

²⁷⁶ Ces avions servent à mener des missions de surveillance.

programme *Air command and control system* (ACCS)²⁷⁷. L'Alliance devrait également mettre en place un autre programme, l'*Air ground surveillance* (AGS), pour un montant de 8 milliards d'euros sur 20 ans²⁷⁸. Il devrait permettre à l'OTAN de se munir de moyens matériels propres de surveillance comme des drones, permettant ainsi de réunir des informations sur les théâtres d'opération. L'AGS devrait comprendre des avions AWACS, des satellites d'observation, des drones, des capteurs électroniques et des renseignements issus de troupes au sol²⁷⁹. Ces renseignements sont ensuite analysés par le NIFC et les autres centres de renseignements de l'OTAN, composés de traitants militaires et civils nationaux²⁸⁰. Les moyens propres de l'Alliance seront financés ou fournis en nature par les nations et des exercices réalisés régulièrement, dont l'*Unified Vision*²⁸¹ en Norvège en 2014²⁸². Les exercices dans le cadre du JISR visent à améliorer l'IOC²⁸³ JISR c'est-à-dire la capacité opérationnelle initiale interarmées déclarée en février 2016²⁸⁴.

La réforme vise à la fois à rationaliser les organes renseignement et à doter l'OTAN de capteurs propres pour mieux faire face aux nouvelles menaces sécuritaires sur le Flanc Est et Sud. Cependant l'OTAN reste une organisation internationale subordonnée aux nations, et tributaire en matière de renseignement aux agences nationales telles qu'en France la DRM.

2. La DRM comme important appui à l'OTAN.

Le 17 juin 2008, le président français Nicolas Sarkozy a annoncé le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Dans le cadre de sa politique d'indépendance nationale, la France l'avait quitté en 1966 puisque le président de Gaulle ne souhaitait plus avoir de troupes étrangères sur le territoire français²⁸⁵ et craignait pour la souveraineté militaire et nucléaire française. La France quitte le commandement intégré de l'OTAN mais reste Etat membre de l'Alliance, dès le milieu des années 1990 elle rejoint le concept de Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) et participe à des missions de maintien de la paix de l'OTAN. En 1995, le

²⁷⁷ FRANCOIS-PONCET Jean, BRANGER Jean-Guy et ROUVIERE André, *Les enjeux de l'évolution de l'OTAN*, rapport d'information n°405, site du sénat français, le 19 juillet 2007, page 31.

²⁷⁸ *Ibid*, page 31.

²⁷⁹ OTAN, « Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées » : www.nato.int.

²⁸⁰ OTAN, « Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées » : www.nato.int.

²⁸¹ L'*Unified Vision* 2014, ou UV14, a eu lieu du 18 au 24 mai 2014. Il a réuni des moyens ROIM, ROHUM et ROEM de 18 pays de l'OTAN : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Estonie, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Turquie. La Suède et la Finlande ont été pays observateurs, et l'Australie a participé à l'évaluation de l'exercice.

²⁸² OTAN, « Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées » : www.nato.int.

²⁸³ *Initial Operational Capability*.

²⁸⁴ OTAN, « Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées » : www.nato.int.

²⁸⁵ Dans les années 1950 et 1960, l'OTAN avait en effet installé le SHAPE.

président Jacques Chirac a autorisé la participation de la France au Comité militaire ainsi qu'à la ministérielle Défense. Malgré la persistance de désaccords entre la France et les autres membres de l'OTAN, notamment et surtout avec les Etats-Unis sur l'orientation à donner à l'Alliance après la Guerre Froide, la France participe à la FIAS et à la KFOR pour laquelle elle envoie de 1 700 hommes²⁸⁶. Pour Maurice Vaïsse, la fin de la Guerre Froide peut en partie expliquer le changement d'orientation politique de la France concernant l'OTAN car la fin de ce conflit a mis un terme aux ambitions d'intégration des défenses nationales, a conduit au retrait des troupes américaines d'Europe et à une évolution des stratégies de l'Alliance pour répondre à la multiplication des conflits de nature différente²⁸⁷.

Le tournant de la fin du XX^{ème} siècle et du XXI^{ème} siècle est aussi celui d'un bouleversement de la nature des conflits mondiaux dans un monde durablement ancré dans le multilatéralisme. Selon Christopher S. Chivvis²⁸⁸ la fin de la Guerre Froide a été accompagnée d'une modification profonde de la nature des conflits, il explique que « *le paradigme dominant aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles était donc celui de la grande guerre, organisée, entre armées de pays industrialisés – ce qu'on a pu appeler la « guerre européenne », par opposition aux guerres menées dans les colonies, de nature différente et généralement vues comme moins importantes par les États européens* »²⁸⁹. Désormais, de nouvelles forces politiques sont apparues dans le cadre du développement du multilatéralisme, des forces politiques, économiques et sociales qui ne sont pas toujours étatiques peuvent menacer la sécurité des Etats. Elles mènent des conflits qui ne correspondent pas à ceux conventionnels que Christopher S. Chivvis nomme « *guerre européenne* », mais peuvent plus prendre une forme numérique, terroriste, économique etc. Certaines menaces, comme celle cybernétique, ne peut pas être contrée à travers l'utilisation d'armes conventionnelles, d'autres comme la menace terroriste le peuvent, mais du fait de leur caractère asymétrique, nécessitent une adaptation des stratégies et des moyens mis en place. Dans une logique d'évolution et d'adaptabilité, l'OTAN a réformé son concept stratégique pour traiter les conflits en amont. Dans un entretien, le colonel Georges-André à la DRM explique que les réformes adoptées pour réformer la structure du renseignement suivent une pareille logique : « (...) *avant les renseignements et la demande de moyens n'étaient formulés qu'après la décision de lancer une opération. Désormais tout est pris en compte en amont* »²⁹⁰. L'anticipation des menaces nécessite des connaissances que les services de renseignements sont à même d'apporter. La réforme de l'OTAN vise à renforcer l'efficacité des organes de renseignement de l'Alliance mais ne lui permet pas d'être autonome.

²⁸⁶ VAÏSSE Maurice, « La France et l'OTAN : une histoire », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 870.

²⁸⁷ *Ibid*, page 871.

²⁸⁸ Christopher S. Chivvis est chercheur à la RAND Corporation et professeur adjoint à la Johns Hopkins School of Advanced International Studies.

²⁸⁹ CHIVVIS S. Christopher, 'anglais (États-Unis) par Gregory Danel, « Quelle orientation future pour l'OTAN ? », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 794.

²⁹⁰ Entretien complet avec le Colonel Georges-André à la DRM, en annexe.

Elle reste fortement tributaire des nations, notamment en ressources financières et humaines, ainsi qu'en renseignement provenant des agences nationales.

La DRM²⁹¹ prend part à la réforme de l'OTAN ainsi qu'au fonctionnement de ses institutions de renseignement. Le colonel Georges-André explique que « *les échanges entre la DRM et l'OTAN concernent d'abord les productions de renseignement, mais il y a aussi des personnels envoyés à l'OTAN. Comme la France est un grand Allié, la DRM a un taux d'occupation à tous les niveaux d'environ 10% des postes au sein de la structure militaire* »²⁹². La DRM est l'un des principaux contributeurs en renseignement derrière les Etats-Unis, et plus globalement l'influence française passe aussi par la proximité géographique avec l'OTAN. L'appui de la DRM à l'organisation est nécessaire, grâce à ses capteurs elle apporte des renseignements de valeur puisque par exemple, elle est « *parmi les leaders mondiaux, (...) dans le domaine spatial* »²⁹³. L'imagerie satellitaire est un secteur clef dans le renseignement moderne, d'autant plus dans la lutte contre le terrorisme où il permet de faciliter le repérage des groupes nomades. La France et la DRM se dotent de la composante spatiale optique MUSIS²⁹⁴, un satellite nouvelle génération qui renforcera les capacités françaises dans le domaine de l'imagerie spatiale²⁹⁵. Le système AGS n'est pas accompagné de l'acquisition par l'Alliance de satellites, mais il pourra tout de même dans l'avenir fournir des moyens propres à l'Alliance, sans pour autant que celle-ci soit capable de se passer des ressources nationales. Au cours du sommet de Varsovie des 8 et 9 juillet 2016, les nations devraient aborder les situations dans les trois zones géographiques d'intérêt de l'OTAN, et comme l'explique le colonel Georges-André « *consacrer des initiatives techniques comme la Joint ISR*²⁹⁶ *qui devrait confier à l'OTAN un cadre technico-opérationnel plus dynamique* »²⁹⁷. C'est au cours de sommet que la réforme du renseignement devrait être entérinée pour ensuite être définitivement mise en place à la fin 2016 et début 2017.

²⁹¹ La DRM a été créée en 1992, en remplacement du Centre d'exploitation du renseignement d'intérêt militaire, le CERM, qui n'était plus adapté à l'évolution du monde dans l'après-Guerre Froide. La DRM dispose aujourd'hui de capteurs propres (ROEM, ROIM et ROHUM) qui lui permettent de fournir du renseignement à vocation opérationnelle au Chef d'état-major des armées (CEMA), aux forces en opérations et aux décideurs politiques.

²⁹² Entretien avec le colonel Georges-André de la DRM, le 23 mai 2016. En annexe.

²⁹³ Propos recueillis par Georges-Henri Soutou, Olivier Zajec, « Le renseignement d'intérêt militaire aujourd'hui. Entretien avec le général Christophe Gomart, commandant la Direction du Renseignement Militaire (DRM) », *Stratégique* 2014/1 (n°105), page 181.

²⁹⁴ MUSIS est un projet européen, développé entre la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et la Grèce. MUSIS signifie *Multinational Space-based Imaging System*, il inclut des composantes optiques et radar qui permettront aux pays participant au projet de soutenir leurs opérations et anticiper les crises.

²⁹⁵ Propos recueillis par Georges-Henri Soutou, Olivier Zajec, « Le renseignement d'intérêt militaire aujourd'hui. Entretien avec le général Christophe Gomart, commandant la Direction du Renseignement Militaire (DRM) », *Stratégique* 2014/1 (n°105), page 181.

²⁹⁶ *Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*, JISR ou *Joint ISR*.

²⁹⁷ Entretien avec le colonel Georges-André de la DRM. En annexe.

Conclusion

L'OTAN doit faire face au développement de nouvelles menaces sécuritaires sur son Flanc Sud qui ne relèvent pas d'ennemis conventionnels tel que cela a pu être le cas au XX^{ème} siècle. A travers son histoire, sa construction, son organisation et ses objectifs, l'OTAN a réussi à jouer son rôle sécuritaire tout d'abord contre l'URSS pendant la Guerre Froide, puis ensuite en participant à la stabilisation du continent européen dans les années 1990. A la suite de la chute de l'URSS, l'OTAN doit s'adapter aux nouvelles menaces qui pèsent sur ses membres. La mise en place des opérations extérieures dès les années 1990, et leur multiplication au début des années 2000, sont des preuves d'une volonté d'existence de l'Alliance dans un monde post Guerre Froide. Depuis le 11 septembre 2001, elle doit désormais faire face aux nouvelles menaces de ce début du XXI^{ème} siècle, elle doit s'organiser pour lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive, le cyber terrorisme, mais également le développement du terrorisme islamique. Ces éléments sont aussi liés à la déstabilisation du Flanc Sud de l'Europe depuis 2010 faisant suite aux révoltes populaires dans les Etats du Moyen-Orient qui ont déstabilisé la Syrie, l'Irak et la Libye. Ces bouleversements ont eu de nombreuses conséquences, comme le renforcement des flux migratoires en direction de l'Europe par la Méditerranée qui ont poussé l'Union européenne et la Turquie à conclure lors du sommet de Bruxelles le 7 mars 2016 un accord pour ralentir le flux d'arrivée des migrants en Europe. Pour faire face à ces menaces l'OTAN entreprend des réformes visant à améliorer ses capacités de réaction, et notamment celles en matière de renseignement d'intérêt militaire. L'Alliance tente de se renforcer pour être plus efficace face aux nouvelles menaces, et cela passe par l'adoption du JISR et de l'AGS qui donneront plus d'autonomie à l'organisation. Cette dynamique est soutenue par la Direction du Renseignement Militaire puisque les deux structures collaborent ensemble à la défense de l'Alliance en échangeant du renseignement et en étudiant ensemble les éléments de la réforme. Le sommet de Varsovie, qui aura lieu les 8 et 9 juillet 2016, devrait entériner cette nouvelle impulsion allant dans une plus grande prise en considération de son Flanc Sud par l'OTAN.

Depuis sa création, l'OTAN a déjà mené à bien de nombreuses réformes visant à améliorer l'efficacité de son fonctionnement, notamment en réduisant le nombre de commandements stratégiques et de quartiers généraux. L'architecture actuelle de l'OTAN lui permet de réaliser des missions de surveillance comme *Active Endeavour*, cependant les nouvelles menaces qui se sont développées au Moyen-Orient et Proche-Orient, parmi lesquelles le terrorisme prédomine, sont difficiles à combattre par des moyens militaires conventionnels. Les attentats peuvent être déjoués à condition qu'ils soient anticipés à l'aide de services de renseignements performants. Le

renseignement, qu'il soit militaire ou civil, est un des facteurs clefs dans la lutte contre le terrorisme, et c'est pourquoi la réforme du renseignement à l'OTAN est capitale. En 2009, Christopher S. Chivvis tentait dans son article²⁹⁸ d'établir quelles seraient les modifications nécessaires à l'OTAN pour que celle-ci reste un acteur central des relations internationales. Selon lui, l'Alliance devait se recentrer sur le « *Grand Moyen-Orient* »²⁹⁹, qui pourrait aujourd'hui correspondre au Flanc Sud jusqu'au Pakistan, pour lutter contre le terrorisme islamique. Il préconisait alors le maintien de missions militaires mais en les associant à une politique de *soft power* « *destinée à construire un dispositif de sécurité régionale via des partenariats avec des Etats moyen-orientaux* »³⁰⁰. C'est ce qui a ensuite été mis en place en Afghanistan avec la mission de *mentoring Resolute Support* mise en place dès 2014. Pour l'auteur, une telle politique devrait également être accompagnée du maintien d'une politique de *hard power*, avec la constitution et le maintien de troupes adaptées à la multiplication des conflits dans le monde. La création de la NRF dès 2002 et son renforcement en 2014 avec la « force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation » dite VJTF³⁰¹ sont des mesures allant dans ce sens. Ces développements sont une preuve d'évolution de l'Alliance au contexte international, mais ils créent aussi des tensions avec la Russie. Fin mai 2016, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a déclaré que « *nous [les russes] ne sommes pas enclins à trop dramatiser la situation. Mais nous ne pouvons ignorer les tendances négatives qui s'accroissent et qui résultent de l'aspiration de l'Otan à miner sciemment l'équilibre stratégique des forces en Europe, notamment par la voie du renforcement du potentiel militaire de l'Alliance atlantique près des frontières russes et de la création du segment européen du bouclier anti-missile américain. On ne peut qualifier ces démarches autrement que de déstabilisantes et de courte vue* »³⁰². Les mouvements de troupes de l'OTAN répondent au renforcement des craintes des Alliés orientaux après l'annexion de la Crimée par la Russie. L'Alliance a augmenté le nombre d'hommes au sein de la NRF, mène des missions de « police de l'air » au-dessus des pays baltes, a envoyé des navires en mer Baltique et Noire, et les Etats-Unis annoncent qu'ils pourraient déployer des armements lourds dans certains Etats d'Europe de l'Est³⁰³. Lors de la ministérielle Défense de l'OTAN de juin 2015, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg a déclaré que « *l'OTAN doit répondre quand l'environnement sécuritaire change fondamentalement* » mais que « *l'OTAN ne sera pas entraînée dans une course aux armements* »³⁰⁴. Les relations entre l'organisation et la Russie semblent tendues, les deux acteurs

²⁹⁸ CHIVVIS S. Christopher, 'anglais (États-Unis) par Gregory Danel, « Quelle orientation future pour l'OTAN ? », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 791 à 803.

²⁹⁹ *Ibid*, page 796.

³⁰⁰ *Ibid*, page 796.

³⁰¹ VJTF en anglais pour *Very High Readiness Joint Task Force*.

³⁰² SPUTNIK, « Lavrov : la Russie est prête à riposter aux menaces de l'Otan », sur le site de *Sputniknews*, le 25 mai 2015.

³⁰³ FRANCE 24 avec AFP, « L'Otan doit répondre à « l'agression » de la Russie », sur le site de *France 24*, le 24 juin 2015.

³⁰⁴ *Ibid*.

cherchant à prouver qu'ils ne faiblissent pas devant une menace. Selon Christopher S. Chivvis, « *le fait que la Russie pose un défi majeur de politique extérieure aux États membres ne signifie pas qu'elle leur pose un défi majeur de sécurité. Bien des problèmes créés par la récente politique étrangère russe peuvent très bien être gérés par l'UE ou d'autres organisations* »³⁰⁵. L'annexion de la Crimée a montré que la Russie est capable de menacer sérieusement la sécurité et l'intégrité nationale d'un Etat européen. Cependant l'Ukraine n'était pas un Etat membre de l'OTAN, elle ne dispose pas d'une armée très puissante et n'était pas réellement un adversaire imbattable pour la Russie. Cette dernière s'attaquerait-elle à un Etat membre de l'OTAN, comme par exemple à un Etat balte ? L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont tous trois des Etats membres de l'OTAN, ils disposent donc du soutien de l'Alliance, et grâce à l'article 5 de la garantie d'une aide militaire en cas d'attaque, ce qui n'était pas le cas de l'Ukraine. Cette question amène à déterminer la puissance militaire russe, et sa capacité à faire face à l'OTAN, pour ensuite déterminer si la Russie est seulement un Etat avec un potentiel de nuisance ou un véritable danger sécuritaire.

Le poids de l'OTAN dans les relations internationales ne fait pas de doute, elle réunit 900 millions d'habitants qui représentent 13% de la population du monde et 45% du PIB mondial³⁰⁶. Les 28 membres sont pour la grande majorité des pays technologiquement avancés, aux régimes relativement stables et aux économies développées. Cependant jusqu'à quel point l'OTAN peut-elle rester une alliance militaire de premier ordre alors que ses membres doivent faire face à l'émergence de nouvelles puissances étatiques en Asie. Comme l'explique Zbigniew Brzezinski, « (...) *l'ascension vertigineuse de la Chine et de l'Inde, la renaissance du Japon dans les 50 dernières années, signent le déplacement du centre de gravité économique et politique du monde de l'Atlantique nord vers l'Asie et le Pacifique* »³⁰⁷. Les réformes de l'OTAN servent à prendre en compte les évolutions des relations internationales, et à adapter l'Alliance à celles-ci, cependant elles sont toutes intervenues en réaction aux changements. La réforme du renseignement à l'OTAN a été mise en place bien après l'apparition du terrorisme islamique international, les attentats du 11 septembre ont eu lieu en 2001 et c'est seulement dès le sommet de Lisbonne en 2010 que l'Alliance a entamé une réforme de son concept stratégique, et celle du renseignement n'est toujours pas aboutie en 2016. Certes les Etats ont chacun de leur côté pris des mesures plus rapidement, mais l'adoption de cette réforme plus de 15 ans après l'évènement qui a bouleversé la vision des relations internationales des pays occidentaux, n'intervient-elle pas trop tard ? Alors que le président François Hollande parle de « guerre » en 2015 après les attentats du 13 novembre, et que le président Bush parlait déjà en 2001 de « guerre contre le terrorisme », l'OTAN et les nations membres attendent plus de 10 ans pour doter l'organisation de moyens propres. Un vieil adage du

³⁰⁵ CHIVVIS S. Christopher, 'anglais (États-Unis) par Gregory Danel, « Quelle orientation future pour l'OTAN ? », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 802.

³⁰⁶ BRZEZINSKI Zbigniew, 'anglais (États-Unis) par Hochraich. Diana Hochraich, « Un programme pour l'OTAN : vers un réseau de sécurité mondiale », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), page 769.

³⁰⁷ *Ibid*, page 770.

sens commun stipule qu'il « vaut mieux tard que jamais » cependant il est aussi possible de dire qu'il « ne vaut mieux pas trop tard » pour prévenir des catastrophes et rester pertinent sur la scène internationale. Cette lenteur dont semble souffrir l'OTAN est parfois attribuée au principe de consensus, nécessaire à la prise de décision. Depuis 1949, l'Alliance est basée sur celui-ci, il est légitime puisque la défense est un pouvoir régalien des Etats et qu'il est logique qu'une décision engageant la défense d'un Etat soit validée par celui-ci. Cependant ce principe ne s'applique pas qu'au lancement d'opérations militaires, mais à toutes les décisions à tous les niveaux, ce qui peut bloquer des réformes. L'OTAN doit être capable de se réformer pour répondre aux nouveaux enjeux des relations internationales, mais sa pérennité pourrait aussi davantage passer par l'anticipation de ces changements, ce qui demanderait à l'organisation d'être encore plus flexible qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette flexibilité peut être acquise par une réforme du principe de consensus, par la multiplication des partenariats notamment avec des Etats émergents d'Asie et par le renforcement des capacités propres de l'Alliance dans des domaines globaux tel que le renseignement ou les cybers menaces. Autant d'enjeux sur lesquels l'OTAN doit s'investir pour rester pertinente tout en conservant son identité transatlantique. Une OTAN globalisée mais pas mondiale car son fonctionnement n'en serait que plus difficile alors même que l'évolution des relations internationales demande de la flexibilité et de la réactivité.

Bibliographie

- **OUVRAGES :**

HUNTINGTON Samuel, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, coll. « POCH ODILE JACOB », le 22 avril 2000, 545 pages.

- **ARTICLES ACADEMIQUES :**

- OTAN et sa réforme :

BEAU Francis, « Culture du renseignement et théories de la connaissance », *Revue internationale d'intelligence économique* 2010/1 (Vol 2), pages 161 à 190.

BRZEZINSKI Zbigniew, 'anglais (États-Unis) par Hochraich. Diana Hochraich, « Un programme pour l'OTAN : vers un réseau de sécurité mondiale », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 763 à 778.

CHIVVIS S. Christopher, 'anglais (États-Unis) par Gregory Danel, « Quelle orientation future pour l'OTAN ? », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 791 à 803.

KAMP Karl-Heinz, « L'OTAN : de Washington (1949) à Strasbourg-Kehl (2009) », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 747 à 760.

RUIZ PALMER A. Diego, 'anglais (États-Unis) par Paroissien Elsa, « La réforme de l'OTAN : le besoin, les obstacles, les nouvelles perspectives », *Politique étrangère* 4/2009 (Hiver), pages 897 à 910.

VAÏSSE Maurice, « La France et l'OTAN : une histoire », *Politique étrangère* 2009/4 (Hiver), pages 861 à 872.

○ Nouvelles menaces sécuritaires :

AUBRAC Raymond, « Terroristes ou résistants ? », *Topique* 2003/2 (n°83), pages 7 à 10.

BENJAMIN Daniel *et al.*, « Le terrorisme en perspective », *Politique étrangère* 2006/4 (Hiver), pages 887 à 900.

BAILLET Dominique, « Islam, islamisme et terrorisme », *Sud/Nord* 2002/1 (n° 16), pages 53 à 72.

CONWAY Mauray, « Le cyber-terrorisme. Le discours des médias américains et ses impacts », *Cités* 2009/3 (n° 39), pages 81 à 94.

COULLOUME-LABARTHE Jean, « Nouvelles conflictualités et défense moderne : l'approche globale », *Raisons politiques* 2008/4 (n° 32), pages 95 à 107.

DAGUZAN Jean-François et MOISSERON Jean-Yves, « La Libye après Kadhafi : essai de prospective géopolitique du conflit libyen », *Hérodote* 2011/3 (n° 142), pages 78 à 97.

DEBORD T., BINDER Philippe, SALOMON J., ROUE René, « Les armes biologiques. », *Topique* 4/2002 (n° 81), pages 93 à 101.

« De la terreur au terrorisme », *La pensée de midi* 2010/2 (n°31), pages 185 à 199.

FILIU Jean-Pierre, « Les quatre fronts d'Al-Qaïda », *Études* 2010/10 (Tome 413), pages 295 à 305.

GALLET Archibald, « Les enjeux du chaos libyen », *Politique étrangère* 2015/2 (Été), pages 99 à 111.

GOYA Michel, « Les enseignements militaires de la guerre en Libye (mars-octobre 2011) », *in* RAZOUX Pierre (dir.), « Réflexions sur la crise libyenne », *Études de l'IRSEM* n°27, 2013, pages 43 à 51.

HASSID Olivier, « Après Al Qaïda, la nouvelle génération du terrorisme. François Heisbourg - Paris, Stock, 2009 - 194 pages », *Sécurité et stratégie* 2009/2 (2), pages 92 à 93.

MASSON Michel, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au Nord de l'Afrique », *Confluences Méditerranée* 2011/1 (n° 76), pages 155 à 168.

MAGUN Artemy, « Le terrorisme contemporain et ses conditions philosophiques. Le sensorium des Lumières », *Rue Descartes* 2008/4 (n° 62), pages 47 à 54.

MATHIAS Paul, « Cyberterrorismes », *Rue Descartes* 2008/4 (n° 62), pages 102 à 105.

MATHIEU Raphaël, « La défense européenne contre le terrorisme », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2005/21 (n° 1886), pages 5 à 42.

MARCOU Jean, « La Turquie abat un avion russe à la frontière syrienne », sur le site *Ovipot*, le 25 novembre 2015.

MARCOU Jean, « Le bilan 2015 de la politique étrangère de la Turquie », sur le site *Ovipot*, le 31 décembre 2015.

SCALBERT YÜCEL Clémence, « Nommer la guerre, rêver la paix », sur le site *Ovipot*, le 11 janvier 2016.

SENIGUER Haoues, « François Burgat, L’islamisme à l’heure d’al-Qaïda », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 156 | octobre-décembre 2011, document 156-28, mis en ligne le 14 février 2012.

STELLA Marie, « La menace déterritorialisée et désétatisée : le cyberconflit. », *Revue internationale et stratégique* 1/2003 (n° 49), pages 165 à 171.

THUILLIER François, « Le terrorisme est mort le 11 septembre 2001 », *Stratégie* 2005/1 (n° 85), pages 41 à 50.

TREMOUREUX Carl, « Sécurité, précaution et prospective », *Raisons politiques* 2008/4 (n° 32), pages 109 à 123.

RUDEZKI Françoise, « Victimes du terrorisme et médias », *Topique* 2003/2 (n°83), pages 205 à 210.

○ Concepts des relations internationales et du renseignement :

BULINGE Franck et BOUTIN Eric, « Le renseignement comme objet de recherche en SHS : le rôle central des SIC », *Communication et organisation*, n°47, 2015, pages 179 à 194.

PERRUCHOUD Richard, « L’expulsion en masse d’étrangers », *Annuaire français de droit international*, n°1, vol. 34, 1988, pages 677 à 693.

Propos recueillis par Georges-Henri Soutou, Olivier Zajec, « Le renseignement d'intérêt militaire aujourd'hui. Entretien avec le général Christophe Gomart, commandant la Direction du Renseignement Militaire (DRM) », *Stratégie* 2014/1 (n°105), page 182.

YIKE Zhang, « Qu'est-ce que la géopolitique, diyuan zhengzhixue ? », *Outre-Terre* 2006/2 n° 15, pages 43 à 47.

- **SITES WEB :**

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE : www.iaea.org

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE : www.icrc.org

FRONTEX : www.frontex.europa.eu

MINISTERE DE LA DEFENSE FRANÇAIS : www.defense.gouv.fr

ONU : www.un.org

OTAN : www.nato.int

OTAN, « Combattre les armes de terreur », sur le site de l'OTAN (www.nato.int), le 04 septembre 2015. Disponible sur : http://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_122272.htm

NATO, « Les dirigeants des pays de l'OTAN approuvent un ensemble de réformes ambitieuses », sur le site de l'OTAN, le 20 novembre 2010. Disponible sur : http://www.nato.int/cps/fr/SID-F2552F5D-6C10708F/natolive/news_68438.htm

SENAT FRANÇAIS : www.senat.fr

UNHCR, *Syria Regional Refugee Response Inter-agency Information Sharing Portal* : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>

- **RAPPORTS :**

CENTRE ON RELIGION & GEOPOLITICS, « If The Castle Falls, Ideology and Objectives of the Syrian Rebellion », sur le site de *The Tony Blair Faith Foundation*, December 2015, 16 pages.

COLONEL FOSTER R. Brian, « Enhancing the Efficiency of NATO Intelligence Under an ASG-I », Carlisle, U.S. Army War College, mars 2013, 42 pages.

FRANCOIS-PONCET Jean, BRANGER Jean-Guy et ROUVIERE André, *Les enjeux de l'évolution de l'OTAN*, rapport d'information n°405, site du sénat français, le 19 juillet 2007, 85 pages.

FRONTEX, « FRAN Quarterly Quarter 4 », octobre – décembre 2015, 23 pages.

MINISTERE DE LA DEFENSE, « Condition d'emploi des armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population », *Rapport au Parlement*, mars 2016, page 6.

UNHCR, "3RP Regional Refugee & Resilience Plan 2016 – 2017 In Response to the Syria Crisis", *Regional Strategic Review*, sur le site de l'UNHCR, 51 pages.

- **ARTICLES DE PRESSE :**

- OTAN :

France 24 avec AFP, « L'Otan doit répondre à « l'agression » de la Russie », sur le site de *France 24*, le 24 juin 2015. Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20150624-otan-repondre-aggression-russie-crime-renforcement-force-europe-armement>

GUIBERT Nathalie et STROOBANTS Jean-Pierre, « La relation avec Moscou au centre des débats de l'OTAN », sur le site du *Monde*, le 19 mai 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2016/05/19/la-relation-avec-moscou-au-centre-des-debats-de-l-otan_4922520_3210.html

KOLLER Frédéric, « L'Europe construit son bouclier antimissile d'origine américaine », sur le site du *Temps*, le 12 mai 2016. Disponible sur : <https://www.letemps.ch/monde/2016/05/12/europe-construit-bouclier-antimissile-origine-americaaine>

LE POINT avec AFP, « L'Otan finalise son nouvel ordre de bataille face à la Russie », sur le site du *Point*, le 19 mai 2016. Disponible sur : http://www.lepoint.fr/monde/l-otan-finalise-son-nouvel-ordre-de-bataille-face-a-la-russie-19-05-2016-2040436_24.php

SPUTNIK, « Lavrov : la Russie est prête à riposter aux menaces de l'Otan », sur le site de *Sputniknews*, le 25 mai 2015. Disponible sur : <https://fr.sputniknews.com/international/201605251025276358-russie-otan-securite/>

○ Nouvelles menaces sécuritaires et sociétés arabes :

AMAROUCHE Arezki, « « Dechirée par l'Etat islamique, Al Qaïda est hors-service » », sur le site de *La Tribune*, le 11 juin 2015. Disponible sur : <http://www.latribune.fr/economie/international/l-etat-islamique-a-dechire-al-qaida-483182.html>

BELSOEUR Camille, « Personne ne sait vraiment comment combattre l'EI en Libye », sur le site de *Slate*, le 25 février 2016. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/114595/libye-guerre-etat-islamique>

BLOCH Michaël, « Attentats de Paris : le patron de la CIA critique « l'échec » des services de renseignement », sur le site du *JDD*, le 15 février 2016. Disponible sur : <http://www.lejdd.fr/Societe/Attentats-de-Paris-le-patron-de-la-CIA-critique-l-echec-des-services-de-renseignement-773129>

BOBIN Frédéric, « « L'héritage de Kadhafi pèse sur le conflit en Syrie » », sur le site du *Monde*, le 16 juillet 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/16/l-heritage-de-kadhafi-pese-sur-le-conflit-en-libye_4685707_3212.html

BORDENET Camille, « La lente désintégration de la Libye post-Kadhafi », sur le site du *Monde*, le 26 août 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/26/la-lente-desintegration-de-la-libye-post-kadhafi_4476789_4355770.html

CARNEGIE, « Le chômage des jeunes dans le monde arabe : origines, risques et réponses », sur le site de *Carnegie*, le 10 février 2011. Disponible sur : <http://carnegie-mec.org/2011/02/10/le-ch%C3%B4mage-des-jeunes-dans-le-monde-arabe-origines-risques-et-r%C3%A9ponses/b784>

CHALLENGES, « Pourquoi une nouvelle guerre froide entre la Russie et l'Occident se dessine », sur le site de *Challenges*, le 21 octobre 2015. Disponible sur : <http://www.challenges.fr/tribunes/20151021.CHA0733/pourquoi-une-nouvelle-guerre-froide-entre-la-russie-et-l-occident-se-dessine.html>

DAWOD Hosham, « Syrie : comment la Russie a redistribué les cartes », sur le site du *Monde*, le 27 octobre 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/10/27/syrie-comment-la-russie-a-redistribue-les-cartes_4797813_3232.html

DOORBOS Harald et MOUSSA Jenan, « The Islamic State's Terrori Laptop of Doom », sur le site de *Foreign Policy*, le 28 août 2014. Disponible sur : <http://foreignpolicy.com/2014/08/28/found-the-islamic-states-terror-laptop-of-doom/>

EL KHOURY Bachir, « La guerre en Syrie, un conflit international d'un nouveau genre », sur le site de *Slate*, le 01 décembre 2015. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/109765/syrie-troisieme-guerre-mondiale-froide-afghanistan>

FILIU Jean-Pierre, « Les défis pour la Tunisie et monde du djihadisme en Libye », sur le site du *Monde*, blog Un si Proche Orient, le 08 mars 2016. Disponible sur : <http://filiu.blog.lemonde.fr/2016/03/08/les-defis-pour-la-tunisie-et-le-monde-du-jihadisme-en-libye/>

France 24, « Gouvernement d'union nationale libyen : les Occidentaux attendent des résultats », sur le site de *France 24*, le 15 mars 2016. Disponible sur : http://www.france24.com/fr/20160314-gouvernement-union-nationale-libyen-occidentaux-attendent-resultats#.20160314-gouvernement-union-nationale-libyen-occidentaux-attendent-resultats?&_suid=146305721494205984288171135366

FRANCE 24 avec AFP, « Les armes chimiques déclarées par la Syrie ont été détruites selon l'OIAC », sur le site de *France 24*, le 05 janvier 2016. Disponible sur : http://www.france24.com/fr/20160105-syrie-armes-chimiques-detruites-oiac-gaz-sarin-moutarde#.20160105-syrie-armes-chimiques-detruites-oiac-gaz-sarin-moutarde?&_suid=1456412370415041148104702725896

GUILBERT Nathalie, « La guerre secrète de la France en Libye », sur le site du *Monde*, le 24 février 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2016/02/24/la-guerre-secrete-de-la-france-en-libye_4870603_3210.html

IMBERT Louis, « Al-Qaida profite du vide laissé par les combats au Yémen », sur le site du *Monde*, le 24 août 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/08/24/al-qaida-se-montre-dans-le-port-d-aden_4735037_3218.html

JEGO Marie, « Un attentat fait au moins 36 morts au cœur de la capitale turque », sur le site du *Monde*, le 13 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/13/turquie-explosion-meurtriere-dans-le-centre-d-ankara_4882031_3214.html

LE MONDE avec AFP, « Ce que l'on sait de l'avion russe abattu par la Turquie », sur le site du *Monde*, le 27 novembre 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/11/27/ce-que-l-on-sait-de-l-avion-russe-abattu-par-la-turquie_4818566_3218.html

LE MONDE avec AFP, « Chine et Etats-Unis s'accordent pour durcir les sanctions contre la Corée du Nord », sur le site du *Monde*, le 25 février 2016. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/asia->

pacifique/article/2016/02/25/chine-et-etats-unis-s-accordent-pour-durcir-les-sanctions-contre-la-coree-du-nord_4871122_3216.html

LE MONDE avec AFP, « Deux femmes attaquent un poste de police à Istanbul », sur le site du *Monde*, le 03 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/03/deux-femmes-attaquent-un-poste-de-police-a-istanbul_4875683_3214.html

LE MONDE avec AFP, « Libye : le général Haftar nommé chef de l'armée », sur le site du *Monde*, le 09 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/libye/article/2015/03/09/libye-le-general-haftar-nomme-chef-de-l-armee_4589958_1496980.html

LE MONDE avec AFP, « Un membre français de l'EI, proche d'un des terroristes du 13 novembre, tué en Syrie », sur le site du *Monde*, le 29 décembre 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/12/29/un-combattant-francais-de-l-ei-lie-aux-attentats-du-13-novembre-tue-en-syrie_4839279_4809495.html

L'EXPRESS avec AFP, « Daech a déjà utilisé des armes chimiques et fabriqué du gaz moutarde », sur le site de *L'Express*, le 12 février 2016. Disponible sur : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/daech-a-deja-utilise-des-armes-chimiques-et-fabrique-du-gaz-moutarde_1762983.html

LE FIGARO avec REUTERS, « Kurdistan : vers un référendum d'indépendance », sur le site du *Figaro*, le 03 février 2016. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/02/03/97001-20160203FILWWW00024-kurdistan-vers-un-referendum-d-independance.php>

VAUDANO Maxime, BRETEAU Pierre, DAMGE Mathilde et BARUCH Jérémie, « Nucléaire iranien : tout ce que vous devez savoir sur un accord historique », sur le site du *Monde*, le 17 juillet 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/07/14/tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-l-accord-conclu-a-vienne-sur-le-nucleaire-iranien_4682968_4355770.html

ROBERT Virginie, « François Hollande : « c'est un acte de guerre » », sur le site des *Echos*, le 14 novembre 2015. Disponible sur : http://www.lesechos.fr/14/11/2015/lesechos.fr/021477138294_francois-hollande-----c-est-un-acte-de-guerre--.htm

SALLON Hélène et CAMUS Elvire, « Du soulèvement populaire au conflit international, cinq ans de guerre en Syrie », sur le site du *Monde*, le 16 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/visuel/2016/03/15/du-soulevement-populaire-au-conflit-international-cinq-ans-de-guerre-en-syrie_4882825_3218.html

SEMO Marc, « L'opposition syrienne quitte les négociations de Genève », sur le site du *Monde*, le 20 avril 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2016/04/20/1-opposition-syrienne-quitte-les-negociations-de-geneve_4905361_3210.html

TODAY'S ZAMAN, « Erdoğan under fire for change of stance on Dolmabahçe talks », sur le site de *Today's Zaman*, le 19 juillet 2015.

- Immigration :

LACHKAR Michel, « Immigration : le chaos en Libye oblige l'Europe à revoir sa politique d'accueil », sur le site de *Francetvinfo* « géopolis », le 21 avril 2014. Disponible sur : <http://geopolis.francetvinfo.fr/immigration-le-chaos-en-libye-oblige-leurope-a-revoir-sa-politique-daccueil-59121>

LEDUC Sarah, « L'immigration clandestine est-elle un marché lucratif pour Kadhafi ? », sur le site de *France 24*, le 01 décembre 2010. Disponible sur : http://www.france24.com/fr/20101201-immigration-marche-lucratif-kadhafi-libye-union-europeenne-frontiere-hrw#./20101201-immigration-marche-lucratif-kadhafi-libye-union-europeenne-frontiere-hrw?&_suid=145797060546405294221633934576

LE FIGARO avec AFP, « L'ONU juge illégales les expulsions collectives de migrants prévues dans l'accord Turquie-UE », sur le site du *Figaro*, le 10 mars 2016. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/03/10/97001-20160310FILWWW00168-l-onu-juge-illegal-les-expulsions-collectives-de-migrants-prevues-dans-l-accord-turquie-ue.php>

LE MONDE, « Crise migratoire : Amnesty International dénonce un « accord honteux » avec la Turquie », sur le site du *Monde*, le 11 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/11/crise-migratoire-amnesty-international-denonce-un-accord-honteux-avec-la-turquie_4881498_3214.html

LE MONDE, « Quelles sont les contreparties au plan d'accord sur les migrants obtenues par Ankara ? », sur le site du *Monde*, le 08 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/08/quelles-sont-les-contreparties-au-plan-d-accord-sur-les-migrants-obtenues-par-ankara_4878666_3214.html

LES ECHOS, « La route des Balkans fermée de fait aux migrants », sur le site des *Echos* le 09 mars 2016. Disponible sur : <http://www.lesechos.fr/monde/europe/021753502720-la-route-des-balkans-fermee-de-fait-aux-migrants-1205843.php>

MELKI Clément, « Naufrages en Méditerranée : Frontex et sa mission « Triton » mises en cause », sur le site du *Monde*, le 21 avril 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/04/21/naufrages-en-mediterranee-frontex-et-sa-mission-triton-mises-en-cause_4620055_3214.html

MOUTERDE Perrine, « Réfugiés syriens : les chiffres de l'accueil en France #Syrie 5 ans », sur le site du *Monde*, le 15 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/03/15/refugies-syriens-les-chiffres-de-l-accueil-en-france-syrie5ans_4883220_3218.html

POUCHARD Alexandre, « Migrants en Méditerranée : après « Mare Nostrum », qu'est-ce que l'opération « Triton » ? », sur le site du *Monde*, le 20 avril 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/20/migrants-en-mediterranee-qu-est-ce-que-l-operation-triton_4619129_4355770.html

STROOBANTS Jean-Pierre, « Migrants : l'OTAN accepte une mission de surveillance en mer Egée », sur le site du *Monde*, le 11 février 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/02/11/migrants-berlin-ankara-et-athenes-veulent-une-mission-de-surveillance-de-l-otan-en-mer-egee_4863050_3214.html

STROOBANTS Jean-Pierre, « Migrants : la Turquie accusée de ralentir l'opération de surveillance de l'OTAN », sur le site du *Monde*, le 04 mars 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/04/migrants-les-reticences-turques-bloquent-l-operation-de-l-otan-en-mer-egee_4876339_3214.html

Table des illustrations et des annexes.

Figure 1. Structure de l'OTAN, échelon décisionnel.....	14
Figure 2. Structure militaire de l'OTAN.....	16
Figure 3. Etat des lieux des Etats dotés de l'arme nucléaire.....	27
Figure 4. Les attentats d'Al-Qaida les plus meurtriers entre 2001 et 2006.....	36
Figure 5. Forces engagées dans l'opération Chammal en janvier 2016.....	39
Figure 6. Le pourcentage de groupes rebelles en Syrie selon leur appartenance idéologique.....	42
Figure 7. Carte de la situation en Libye en décembre 2014.....	46
Figure 8. Carte des réfugiés syriens au Moyen-Orient.....	50
Figure 9. Etat des lieux des demandes d'asile de réfugiés syriens en Europe entre 2011 et 2015...	52
Figure 10. L'Utilisation des routes de l'immigration illégale en Méditerranée en 2015.....	55
Figure 11. Le fonctionnement du renseignement à l'OTAN.....	60
12. Annexe. Les groupes d'opposition au régime en Syrie par catégorie idéologique.....	82
13. Annexe. Entretien avec le colonel Georges-André.....	83
14. Annexe. Glossaire.....	89

14. Annexe. Glossaire.

GLOSSAIRE

A

ACCS : Air Command and Control System

ACO : Allied Command Operations

ACT : Allied Command Transformation

ADM : Armes de Destruction Massive

AGS : Air Ground Surveillance

AIEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique

AIRCOM : Air Command

AMISOM : African Mission in SOMalia

AQMI : Al-Qaïda au Maghreb Islamique

AQPA : Al-Qaïda en Péninsule Arabique

ASG-I : Assistant Secretary General for Intelligence

B

BICES : Battlefield Information Collection and Exploitation System

BMD : Balistic Missile Defense

C

CAN : Conseil de l'Atlantique Nord

CBRN : Chimiques, Biologiques, Radiologiques, Nucléaires

CCD CoE : Centre d'excellence pour la cyber défense en coopération

CentCom : Central Command

CEMA : Chef d'Etat-Major des Armées

CERM : Centre d'Exploitation du Renseignement d'intérêt Militaire

CIA : Central Intelligence Agency

CIC : Civilian Intelligence Committee

CM : Comité Militaire

D

DRM : Direction du Renseignement Militaire

DSG : Deputy Secretary General

E

EI : Etat Islamique

F

FBI : Federal Bureau of Investigation

FIAS : Force Internationale d'assistance et de sécurité

FRONTEX : FRONTières Extérieures

G

GFIM : Groupes de Forces Interarmées Multinationales

H

HCN : Haut Comité des Négociations

HUMINT : HUMAn INTelligence

I

ICI : Initiative de Coopération d'Istanbul

IMS : International Military Staff

IMS – Int : International Military Staff Intelligence

IOC : Initial Operational Capability

IS : International Staff

ISAF : International Security Assistance Force

ISB : Intelligence Steering Board

IU : Intelligence Unit

J

JFC : Joint Force Command

K

KFOR : Kosovo FORce

L

LANDCOM : Land Command

LIA : Libyan Investment Authority

M

MARCOM : Maritime Command

MIC : Military Intelligence Committee

MUSIS : MUltinational Space-based Imaging System

N

NATO HQ : North Atlantic Treaty Organization Headquarters

NBC : Nucléaire, Bactériologique ou Chimique

NCIRC : NATO Computer Incident Response Capability

NCISS : NATO Communications and Information Systems School

NIFC : NATO Intelligence Fusion Center

NOC : National Oil Corporation

NRF : NATO Response Force

O

Ofpra : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OIAC : Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques

ONU : Organisation des Nations Unies

OSCE : Organization for Security and Co-operation in Europe

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

P

PDA : Personal Digital Assistant

PESD : Politique Européenne de Sécurité et de Défense

PKK : Partiya Karkerên Kurdistan

PpP : Partenariat pour la Paix

PRT : Provincial Reconstruction Team

PYD : Partiya Yekîtiya Demokrat

R

RIM : Renseignement d'Intérêt Militaire

ROEM : Renseignement d'Origine ElectroMagnétique

ROHUM : Renseignement d'Origine HUMaine

ROIM : Renseignement d'Origine IMage

S

SAC : Strategic Analysis Capability

SACEUR : Supreme Allied Commander Europe

SDN : Société des Nations

SFOR : Stabilization FORce

SHAPE : Supreme Headquarters Allied Powers Europe

SM : Standard Missile

SIGINT : SIGnals INTelligence

T

TICE : Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires

TNP : Traité de Non-Prolifération

U

UA : Union Africaine

UE : Union européenne

UN : United Nations

UNHCR : United Nations High Commissioner for Refugees

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

UV14 : Unified Vision 2014.

V

VJTF : Very High Readiness Joint Task Force

Y

YPG : Yekîneyên Parastina Gel